L'homme bien mis s'habille chez
Lucien Hébert
Spécialiste en vêtements pour hommes et garçons
HABITS SUR MESURE
198 PRINCIPALE 372-4911 GRANBY


# La Voix de l'Est

La météo
NUAGEUX
Minimum: 15
Maximum: 25

30e ANNEE – No 19 | GRANBY, MARDI, LE 26 JANVIER 1965 | SE FT CENTS


avec Coke y a d'la Joie!

## La démission du ministre Yvon Dupuis

# Cinq jours de silence

● Un silence quasi complet entoure l'affaire Dupuis depuis vendredi matin. D'un côté comme de l'autre, aucune déclaration. M. Pearson a laissé entendre qu'il ferait une déclaration prochainement, sans rien préciser, ni date ni lieu. (Nos informations ci-dessous dans la manchette de cinq colonnes).

● Toutefois, l'opposition en profite pour reprocher au premier ministre, M. Pearson, son silence sur les raisons qui ont motivé le départ de M. Dupuis. Le leader du NPD, M. Knowles, réclame "toute la vérité".

(Nos informations à lire en page 8).

● A Québec, le premier ministre Jean Lesage s'est refusé à tout commentaire. (Voir page 8)

● L'émoi reste intense à St-Jean; impatients, les citoyens de l'endroit espèrent que toute la vérité éclatera bientôt. (A lire en page 7)

## 27 nouveaux cardinaux

# Monseigneur Maurice Roy, nommé cardinal

**CITE DU VATICAN AFP PC - L'archevêque de Québec, Mgr Maurice Roy, est au nombre des 27 prélats auxquels le pape conférera la pourpre cardinalice au cours d'un consistoire qu'il tiendra le 22 février prochain.**

Ce que l'on remarque surtout au sujet de Mgr Maurice Roy, archeveque de Québec, nommé cardinal aujourd'hui par le Pape Paul VI, c'est qu'il a toujours semblé être un pas en avant de ceux qui l'entouraient.

Mgr Roy qui fêtera ses 60 ans mardi, a été désigné archevêque de Québec, le 2 juin 1947.

Honoré du titre de primat en 1956, lorsqu'une primate a été créée à Québec, Mgr Roy a été décoré par l'Angleterre, la France, la Belgique et la Hollande pour ses services durant la seconde guerre mondiale.

Il a été le premier aumônier canadien à mettre le pied en Europe durant cette guerre et il s'est immédiatement gagné une renommée quand il s'est rendu sur les champs de bataille en soutane durant les compagnes de Sicile et d'Italie.

Mgr Roy est un homme de haute taille et d'une stature robuste. Depuis toujours, il est lié à la ville de Québec, où il a été baptisé, confirmé, ordonné prêtre et sacré évêque.

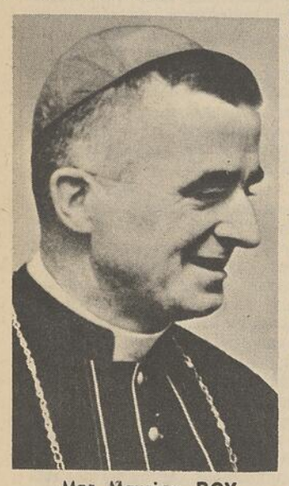

Mgr Maurice ROY

De par sa mère, il compte parmi ses ancêtres Napoléon Legendre, poète et chroniqueur canadien, Son père était juge et fut doyen de la faculté de droit de l'université Laval de Québec.

Après son B.A. obtenu à 18 ans, il commenca ses études de théologie. Il fut ordonné prêtre à 22 ans. Deux ans plus tard, il obtenait son doctorat en théologie et en philosophie à Rome.

Avant d'avoir atteint 25 ans, il enseignait la philosophie dogmatique à l'université Laval.

Ses élèves avaient pour la plupart à peu près son âge.

Aunônier militaire

Lorsque la guerre éclata en 1939, il s'offrit aussitôt pour être aumônier. Le 8 décembre de la même année, il s'embarquait vers l'angleterre avec le 22e Régiment, les fameux Van Doos, qui réunissaient des militaires québécois. Mgr Roy fut le premier aumônier canadien à descendre sur le sol anglais.

L'archevêque Roy est né à Québec, le 26 janvier 1905. Il était le fils de l'ancien juge en chef, M. Ferdinand Roy, qui fut doyen de la Faculté de droit de l'université Laval. Mme Roy, dont le nom de fille était Mariette Legendre, est décédée en 1945, peu de temps après le retour de son fils d'outre - mer, alors premier aumônier du service catholique de la 1ère armée canadienne et élevé au rang de colonel.

Il a fréquenté le Séminaire de Québec et l'université Laval. Il fut reçu prêtre le 12 juin 1927.

A Rome et Paris

Allant à Rome par la suite, il allongea son voyage jusqu'à Paris, où il fit des études de littérature à la Sorbonne. Il demanda à cette occasion et obtint la permission d'exercer son ministère, les dimanches, dans les quartiers populeux et tristement renommés de la banlieue de Paris.

Après avoir enseigné la théologie dogmatique à l'université Laval de 1930 à 1935, il fut nommé secrétaire d'un comité chargé de rédiger une nouvelle constitution pour l'université et il fit un voyage à Rome pour faire sanctionner le projet de cette constitution.

Revenu à Québec, il enseigna la théologie sacramentelle à Laval et s'intéressa vivement au mouvement scout.

Son ascension dans l'aumônerie de l'armée canadienne fut rapide.

Au mois de mai 1941, il joignait la division Borden avec le grade de major, et an août, il était nommé aumônier du quartier général de la 1ère armée canadienne avec le grade de lieutenant-colonel. Il fut désigné à la tête du service catholique d'aumôniers de toute l'armée canadienne en 1944.

Décorations

Il a participé à la guerre en Afrique, en Sicile et en Italie, durant l'année 1943. De retour en Angleterre en 1944, il accomplit la traversée de la Manche en juillet et prit part à l'invasion de la Normandie. Il fut cité à l'ordre du jour pour sa conduite extrêmement courageuse sur le front et fut décoré par le roi chevalier de l'Ordre de l'Empire britannique.

Après sa démobilisation, le 31 décembre 1945, le jeune prêtre fut nommé supérieur du Séminaire de Québec. Un an plus tard, le 26 janvier 1946, le Pape le nomma évêque du diocèse de Trois-Rivières. C'est le cardinal Rodrigue Villeneuve qui le sacra évêque. A la mort de ce dernier, le 17 janvier 1947, il était désigné évêque de Québec, le plus ancien siège épiscopal de l'Amérique du Nord.

## Nouveaux cardinaux

Les autres nouveaux membres du Sacré Collège sont Mgr Jean Villot, qui vient de succéder à Lyon au cardinal Gerlier, Mgr Joseph Beran, archevêque de Prague, qui n'est pas encore rétabli dans ses fonctions après avoir été remis en liberté par les autorités tchécoslovaques, Mgr Franjo Seper, archevêque de Zagreb, en Yougoslavie, Mgr Joseph Marie Martin, archevêque de Rouen, et Mgr Josif Slypyi métropolite de Lwow, libéré par les Russes en 1963 après avoir été détenu pendant près de 18 ans.

Mgr Maximos IV Saigh, patriarche melchite.

Mgr Paul Meouchi, patriarche maronite.

Mgr Stephanos Sidarouss, patriarche copte.

Mgr L.ORENZ Jaeger, archevêque de Paderborn, en Allemagne.

Mgr Thomas Cooray, archevêque Colombo, Ceylan.

Mgr Owen McCann, archevêque de Cap, Afr-Sud.

Mgr Etienne Duval, archevêque d'Alger,.

Mgr Ermenegildo Florit, archevêque de Florence.

Mgr Carmel Heenan, archevêque de Westminster.

Mgr Paul Zoungrana, archevêque de Ouagadougou, Haute-Volta.

Mgr Lauwren Smehan, archevêque de Baltimore, aux Etats-Unis.

Mgr Enrico Dante, préfet des cérémonies apostoliques.

Mgr Cesare Zerba, secrétaire de la congrégation des sacrements.

Mgr Agnello Rossi, archevêque de Sao Paulo.

Mgr Giovanni Colombo, archevêque de Milan.

Mgr Joseph William Conway, archevêque d'Armagh, Irlande.

Mgr Angel Herrera Y Oria, évêque de Malaga, Espagne.

Mgr Federico Callori Di Vignale, majordome.

Mgr Joseph Cardin, prélat belge, animateur des Jeunesses ouvrières chrétiennes.

Mgr Carl Journet, théologien suisse.

Mgr Giulio Bevilacqua, théologien du pape.

## Taillebois trouvé coupable de meurtre – p. 7

## Pas de nominations avant plusieurs semaines

# M. Pearson étudierait un remaniement de son cabinet

OTTAWA (PC) - Le premier ministre, M. Pearson, étudierait un remaniement de son cabinet mais il n'y aurait pas de nouvelles nominations avant plusieurs semaines, selon un informateur du gouvernement.

Des rumeurs circulent à ce sujet, plus particulièrement depuis que M. Pearson a congédié, fait sans précédent, un de ses collègues, M. Yvon Dupuis, ministre d'Etat, sans aucune explication, samedi.

L'informateur a affirmé que des changements dans le cabinet sont présentement à l'étude, mais qu'ils ne se feront qu'après la clarification du mystère et de la controverse qui entourent la démission de M. Dupuis et l'enquête judiciaire Dorion.

L'événement important qui fera fixer le moment et l'importance du remaniement ministériel, sera la publication du rapport du juge Dorion, à la fin de l'enquête sensationnelle qu'il préside.

Le juge en chef de la Cour supérieure du Québec a déjà prévu temporairement deux autres semaines d'audience, l'une à Montréal du 26 au 29 janvier, et l'autre à Ottawa du 9 au 12 février. Il enquête sur une offre de pot-de-vin et sur des pressions faites par des personnages libéraux en évidence à Ottawa, en vue d'obtenir la libération sous cautionnement d'un inculpé de trafic de narcotiques, Lucien Rivard. Les intrigues n'auraient toutefois pas eu de succès.

A la fin de l'enquête, le juge Dorion devra examiner la conduite du ministre de la Justice, M. Favreau, relativement aux investigations de la Gendarmerie royale dans l'affaire Rivard.

M. Favreau avait déclaré aux Communes à la fin de novembre qu'il avait reçu le rapport des policiers le 16 septembre et qu'il en avait discuté avec le ministre de l'Immigration.

D'après certains rumeurs circulant dans les milieux politiques de la capitale fédérale, il se peut que MM. Favreau et Tremblay soient chassés du cabinet ou bien nommés à des postes moins importants.

## Selon les observateurs

# M. Jean Marchand plongerait dans la politique fédérale

QUEBEC (PC)—Les observateurs politiques ici estiment qu'il ne serait pas surprenant si M. Jean Marchand, chef syndical de 46 ans, plongeait finalement dans la politique fédérale.

Il s'est toujours intéressé de près à la politique, mais jusqu'ici, il s'est abstenu de s'aligner sur un parti quelconque.

M. Jean MARCHAND

Le plus près qu'il soit venu à la politique, ce fut en 1963 lorsqu'il est venu près de se présenter candidat libéral. Des développements survenus avant la campagne électorale lui ont fait changer d'idée et il s'est abstenu.

Aujourd'hui, son nom est mentionné de nouveau à Ottawa où le premier ministre Pearson songerait à apporter de nombreux changements dans son cabinet.

En dehors du pays, en congé, M. Marchand n'a pu être rejoint pour obtenir des commentaires, sur les dernières conjectures. Mais au cours d'une récente entrevue, il avait laissé l'impression qu'il était fortement inquiet de la situation à Ottawa où la conduite de certains ministres québécois du cabinet est la cible des critiques de l'Opposition.

Approché par M. Sauvé

M. Marchand avait refusé, au cours de l'entrevue, de dévoiler ses projets mais des rapports ont circulé ici hier qu'il avait été approché par le ministre des Forêts, M. Maurice Sauvé, sur la possibilité d'entrer dans le cabinet fédéral.

M. Sauvé est considéré ici comme un homme qui n'est pas lié à la "veille garde" du parti libéral. Conséquemment, les observateurs politiques ici sont d'avis qu'il pourrait rencontrer les exigences que M. Marchand pourrait formuler, s'il entrait dans la politique.

SINCERES CONDOLEANCES - Le premier ministre, M. Lester B. Pearson, signe le livre de condoléances à la Commission britannique d'Ottawa, exprimant ainsi sa sympathie au nom de tous les Canadiens à la suite du décès de Sir Winston Churchill. On voit, à gauche, Mme Pearson et à droite, le Haut commissaire britannique, Sir Henry Lintott.

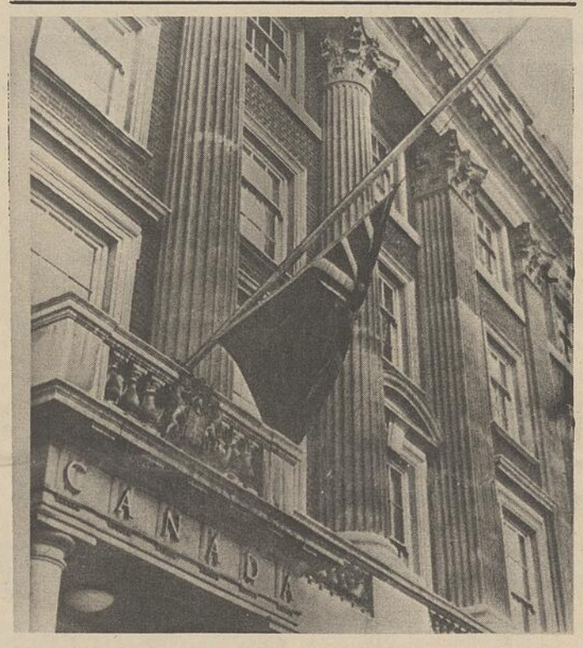

LE DRAPEAU EST HISSE - A l'ambassade canadienne de Londres, le drapeau a été hissé à mi-mât en hommage à Sir Winston Churchill qui vient de mourir dans la capitale britannique.

## A Sir Winston Churchill

# Funérailles grandioses

LONDRES AFP - La Grande-Bretagne s'apprête à faire samedi des funérailles grandioses à sir Winston Churchill, avec la participation officielle de représentants de tous les pays qui entretiennent des relations diplomatiques avec elle. Le protocole spécialement adapté aux circonstances, prévoit cependant des distinctions qui tiennent compte à la fois des "relations spéciales" créées du temps de la guerre et de celles existant aujourd'hui entre le Royaume-Uni et le Commonwealth.

Ainsi, la France, les Etats-Unis et l'Union soviétique - les grands alliés de la dernière guerre - ont été invités à envoyer chacun trois représentants aux obsèques. Les 20 pays du Commonwealth ont été priés d'en envoyer deux chacun tandis que les autres pays seront représentés individuellement par une seule personnalité, qui pourrait être leur ambassadeur à Londres.

Le gouvernement britannique a décidé de laisser aux pays invités le soin d'annoncer le nom de leurs représentants mais d'ores et déjà on sait qu'une pléiade de hauts personnages sera réunie dans la capitale britannique samedi prochain. Parmi les chefs d'Etat et de gouvernement présents figureront le général de Gaulle. Le roi Constantin de Grèce, le premier ministre d'Australie, sir Robert Menzies, le premier ministre du Canada, M. Lester Pearson, le chef du gouvernement danois, M. Jens Otto Kraag, et éventuellement le président de la République italienne, M. Giuseppe Saragat et les souverains - ou des membres de familles royales - de plusieurs pays alliésde la Grande-Bretagne.

Il est également probable que le président d'Israel, M. Zalman Shazar assistera aux funérailles et que le roi du Maroc et le président Bourguiba de Tunisie se feront représenter respectivement par MM. Ahmed Balafrej et Habib Bourguida fils. De source congolaise on laisse entendre, sans que la nouvelle puisse être confirmée officiellement, que M. Moise Tshombé représentera le Congo-Léopoldville.

Enfin, on s'attend à ce que d'illustres personnalités étrangères qui n'ont pas de fonctions officielles - telles que le Dr Konrad Adenauer et M. David Ben Gurion - assistent aux obsèques à titre privé.

Mais, naturellement, tout le monde attend de savoir si le président Lyndon B. Johnson sera suffisamment remis de sa maladie pour pouvoir, comme il en a exprimé le désir, venir à Londres ou s'il sera représenté par le vice-président M. Hubert Humphrey et par son épouse, lady Bird Johson.

## SOMMAIRE


Editorial ..... P. 2
Granby ..... 3-13-16
Régionale ..... 4
St-Hyacinthe ..... 5
Féminine ..... 6
St-Jean ..... 7
Sports ..... 9-10-11
Annonces classées .. 14
Comiques, Télévision . 15


# Enquête sur les odomètres

*OTTAWA (PC) - Le gouvernement doit entreprendre incessamment une enquête sur le fonctionnement des odomètres et des indicateurs de vitesse sur les automobiles nouvellement mises sur le marché canadien, après qu'un rapport américain eut dévoilé que les distances parcourues et les vitesses atteintes étaient exagérées sur les véhicules de fabrication récente.*

*Les odomètres indiquent la distance parcourue. Selon le rapport du Bureau national des mesures aux Etats-Unis, les odomètres indiqueraient jusqu'à 5 pour cent de plus que la distance parcourue réelle.*

*Le propriétaire d'une automobile par suite de ce détail a l'impression de parcourir plus de chemin avec moins d'essence, sa garantie devient nulle plus rapidement.*

*Selon le rapport de Washington, les fabricants d'automobiles américains auraient réparti que les indicateur de vitesse ont été moussés pour plus de sécurité sur les routes, les chauffeurs croyant aller plus rapidement qu'en réalité.*

# Le juge Dorion se récuse

QUEBEC (PC)—Le juge Frédéric Dorion, juge-en-chef de la Cour supérieure du Québec, s'est récusé hier matin et a référé au juge-en-chef adjoint de la même cour, le juge George S. Challies, une requête relative à une accusation d'outrage au tribunal qui serait contre l'écrivain montréalais Jacques Hébert.

Le juge Dorion qui devait entendre Jacques Hébert lui expliquer pourquoi il croit qu'il ne devrait pas être trouvé coupable d'outrage au tribunal a dit qu'il devait refuser d'entendre la cause pour deux raisons.

Il a précisé que son frère, Me Noel Dorion était un de ceux que M. Hébert mentionne dans le livre qu'il a écrit et qui porte le titre "J'accuse les assassins de Coffin" et pour lequel, justement, il est cité en mépris de cour.

Le juge Frédéric Dorion préside l'enquête chargée d'étudier des accusations de corruption et de coercition portées contre de hauts personnages politiques fédéraux.

Le département du procureur général a inscrit, il y a deux semaines, une requête en 28 points, demandant que M. Hébert soit trouvé coupable d'outrage au tribunal à cause des attaques qu'il porte dans son livre.

Le juge Frédérick DORION

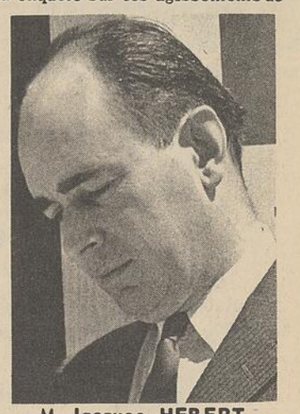

M. Jacques HEBERT

Le livre choc, publié en décembre 1963, a donné naissance à la commission Brossard qui a enquêté sur les agissements de la Couronne et des personnes chargées de préparer la preuve qui a conduit Wilbert Coffin, un prospecteur gaspésien, à la potence pour le meurtre de trois chasseurs américains tués dans la brousse gaspésienne en 1953.

La commission, en présentant son rapport, a ratifié le verdict qui avait été rendu à Gaspé par un jury et les décisions des Cours d'appel du Québec et suprême du Canada.

La requête relative à l'accusation d'outrage au tribunal sera entendue le 2 février par le juge Challies.

Me Pierre Elliot-Trudeau, procureur d'Hébert, a demandé au juge Dorion si la requête pouvait être entendue à Montréal.

"Vous pourrez le faire s'il y a entente entre toutes les parties, a dit le juge, mais je ne le suggèrerai pas, ni le recommanderai."

Me Paul Boilard, procureur du Département du procureur-général a refusé de faire quelque commentaire que ce soit quand un journaliste lui a demandé s'il était d'accord pour que la requête soit entendue à Montréal.

C'est le Département du procureur-général qui a décidé d'inscrire la requête à Québec.

## Rapport Parent

# 60,000 exemplaires des volumes 2 et 3 vendus

QUEBEC (PC) — Soixante mille exemplaires des volumes 2 et 3 du Rapport Parent ont été vendus en quelques semaines et on devra procéder incessamment à une troisième impression.

Si l'on ajoute à ce nombre le tirage initial du tome 1, sa réimpression prochaine et sa version anglaise, ainsi que les éditions anglaises des volumes 2 et 3, qui paraîtront dans quelques semaines, le total atteint 97,500 exemplaires.

Le volume 1, portant sur les structures supérieures du système scolaire et qui avait paru en 1963, à 10,000 exemplaires, est complètement épuisé. Une réimpression de 15,000 sera bien tôt en cours.

Les 12,000 exemplaires du tome 2, qui traite des structures et des niveaux de l'enseignement, ont été vendus en quelques jours. Une deuxième édition en a porté le tirage à 30,000. Il n'en reste que quelques milliers qui ne suffiront pas à remplir les commandes qui affluent chez l'Imprimeur de la reine.

Le tome 3, sur les programmes d'études et les services éducatifs, a d'abord été tiré à 12,000 exemplaires. Une réimpression de 18,000 a été faite, qui est vendue d'avance. La livraison de cette réimpression est en cours.

Deux mille cinq cents exemplaires de la version anglaise du volume 1 ont été publiés. La traduction du tome 2 est à peu près terminée et celle du tome 3 est commencée. Les deux tomes seront tirés à 5,000 chacun.

EDITORIAL DE

# La Voix de l'Est

MARDI, LE 26 JANVIER 1965

## La seule solution: la démission de Diefenbaker

Le meilleur conseil que puisse suivre M. Diefenbaker, au moment où quelques-uns de ses principaux lieutenants l'invitent charitablement à démissionner, est celui de ne pas attendre la débâcle complète de son parti pour laisser à un autre la mission d'en assurer l'avenir. Il est temps, plus que temps même, qu'il renonce volontairement à ce poste où, si l'on en croit d'éminents conservateurs, sa présence est une cause de désunion.

Sous la direction de M. Diefenbaker, le parti conservateur a certes connu ses heures de gloire, mais c'est en raison de son esprit d'indécision, de son intransigeance et de son attitude ridicule et injuste à l'égard du Canada français, s'il a aussi connu si tôt la défaite et qu'il est en voie de se désagréger. La dissatisfaction des conservateurs n'est pas une affaire récente. Elle remonte même au temps où M. Diefenbaker était premier ministre. Diverses factions du parti critiquaient alors fortement ses prises de position, si ce n'est en public, du moins dans les cercles politiques. Au Québec, en particulier, on ne concevait pas qu'un premier ministre puisse violer aussi ouvertement les droits du Canada français et concevoir une confédération sans le Québec.

Or l'attitude de M. Diefenbaker est encore moins acceptable depuis qu'il assume la direction de l'opposition officielle. M. Balcer que l'on ne peut considérer comme un élément extrémiste du parti conservateur, n'hésite pas à l'affirmer. "La division, dit-il, vient du fait que sur chaque question touchant l'essence même de la Confédération, les espoirs et les aspirations du Canada français sont faussés, mal interprétés et ignorés". Dans sa lettre au président du parti, M. Dalton Camp, le chef de l'aile québecoise ajoute que le parti conservateur ne saurait demeurer un parti national sous la direction de son chef actuel et dans la ligne de conduite où celui-ci l'a entraîné. Les conservateurs québecois ne sont plus à l'aise au sein de leur propre parti, et ils s'en dissocieront si l'on ne fixe pas immédiatement la date d'une convention pour procéder au choix d'un nouveau chef.

Les conservateurs québecois ne sont du reste pas les seuls à partager cette opinion. Dans plusieurs régions du pays, on croit un changement nécessaire. La décision prise par M. Balcer et les députés du Québec font réfléchir les lieutenants du parti sur l'avenir qui lui est réservé, s'ils n'agissent pas rapidement.

La thèse Diefenbaker à l'effet que les conservateurs peuvent reprendre le pouvoir sans l'appui du Québec a peu d'adeptes, en raison de l'importance croissante de notre province et de son influence sans cesse plus considérable sur les pouvoirs fédéraux. Autant que les libéraux, les conservateurs ont besoin du Québec pour demeurer un parti national et espérer reprendre un jour la direction du pays. L'avenir du parti serait ainsi fortement compromis, s'il conservait à sa tête un homme qui méprise, ignore et considère notre province une quantité négligeable au sein de la confédération.

C'est là la situation que M. Balcer cherche a corriger en exigeant purement et simplement le départ de celui qui fut toujours le cauchemar de l'aile québecoise et l'ennemi peut-être inavoué, mais irréductible du Québec français. L'attitude modérée de M. Balcer, dans les circonstances, lui mérite la confiance de tous ceux qui, au sein du parti conservateur, pensent à l'avenir de leur parti et non pas au sort d'un homme dont la seule ambition est d'en demeurer le chef, quoi qu'il advienne. Sa déclaration constitue une mise en garde sévère: les Québecois désirent à l'avenir, non pas jouer les troisièmes violons, mais jouir de la considération, du respect et de l'influence du Québec dans leur propre parti. La faction québecoise exige que ne soient plus faussés et ignorés, les droits et les aspirations du Canada français. Or cela ne saurait être sans le départ du principal, sinon de l'unique responsable de cette lutte sourde menée contre le Québec. Au moment où notre province s'affirme énergiquement dans le concept politique et économique canadien, les conservateurs fédéraux n'ont à notre sens qu'une seule alternative pour redorer leur blason et sauver leur parti: se débarrasser de Diefenbaker.

## La prison pour les responsables de "hit and run"!

L'intention du juge Victor Chabot de St-Hyacinthe est de condamner à la prison les automobilistes qui s'enfuient des lieux des accidents, si ce genre de délit est trop fréquent. On ne saurait certes reprocher au magistrat des Sessions de la paix son intention de se montrer plus sévère pour les fuyards. Celui qui s'enfuit des lieux d'un accident commet un acte de lâcheté extrêmement grave. Non seulement cherche-t-il ainsi à éviter les conséquences de son acte, mais il abandonne le long de la route celui que, par sa négligence, son imprudence, il a parfois blessé gravement.

Aucune raison ne peut justifier une telle conduite. C'est là un acte criminel qui mérite la sanction la plus sévère, surtout s'il s'agit d'une collision mortelle ou encore d'un piéton que l'automobiliste aura blessé le long de la route. Les accidents sont nombreux de nos jours et dans trop de cas il y a perte de vie humaine. Ceux qui en sont les responsables doivent assumer leurs obligations devant la société et répondent de leurs actes. Les hit and run ne sauraient être tolérés. Nos juges ont entièrement raison de vouloir montrer une extrême sévérité dans tous les cas où les automobilistes s'enfuient après un accident.

La mission de la justice est de traiter comme ils le méritent ceux qui abandonnent leurs victimes à leur propre sort. Car dans ce cas ce n'est pas tant au chauffard qu'au blessé qu'il faut penser, à la vie humaine mise en danger par l'absence de soins immédiats. Devant la fréquence des hit and run, il y a certes lieu de menacer de la prison ceux qui s'en rendent coupables.

La Voix de l'Est — Journal fondé en 1935

Journal quotidien publié par La Voix de l'Est Limitée, 136 Principale, Granby
Aimé Laurion, Président J. Charles D'Amour, Gérant Général

La Presse Canadienne est seule autorisée à faire emploi, pour la publication, de toutes les dépêches attribuées à la Presse Canadienne, à la Presse Associée ou à l'agence Reuters, ainsi que de toutes informations qui originent de la salle de la rédaction de La Voix de l'Est. Tous droits de reproduction des dépêches, y compris celles de notre rédaction, sont réservés.

TARIFS D'ABONNEMENT

| Par camelot | Par jour $0.07 | | Samedi $0.10 | Semaine $0.45 |
|---|---|---|---|---|
| Par la poste | 1 m. | 3 m. | 6 m. | 1 an |
| Canada | $1.50 | $4.00 | $6.00 | $10.00 |
| Etats-Unis | | $6.00 | $10.00 | $18.00 |
| Autres pays | | | $12.00 | $20.00 |

"Le ministère des Postes à Ottawa autorise l'affranchissement en numéraire et l'envoi comme objet de deuxième classe de la présente publication".

Antigua est un endroit merveilleux où passer ses vacances durant la saison hivernale. Non seulement ses plages sont-elles uniques au monde, mais ses paysages sont splendides comme on peut s'en rendre compte par cette photo. Pour ceux que les voyages intéressent, un séjour à Antigua semblent tout indiqué.

## Le prix Duvernay de la SSJB décerné à Alfred Desrochers

La Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal vient d'attribuer son grand PRIX DUVERNAY, pour l'année 1964, à l'auteur de A L'OMBRE DE L'ORFORD et de OFFRANDE AUX VIERGES FOLLES, Alfred Desrochers, qui demeure l'un des poètes canadiens les plus actuels, puisque "la grande poésie ne date pas".

Le PRIX DUVERNAY reconnaît depuis 1944 les mérites de l'oeuvre de nos meilleurs écrivains, La liste prestigieuse des Lauréats serait incomplète sans l'inscription du poète qui marqua "un moment important de l'évolution de notre poésie."

En 1928, Alfred Desrochers publiait L'OFFRANDE AUX VIERGES FOLLES, et l'année suivante, A L'OMBRE DE L'ORFORD. Ces deux recueils "reçurent des applaudissements enthousiastes et causèrent presque une petite révolution dans notre landerneau poétique. D'un hommage unanime, les critiques saluèrent un grand poète."

Divers prix couronnèrent son talent. En 1929, aux Jeux Floraux; en 1930, Prix de l'A.C.J.C., prix de l'Action intellectuelle; en 1931, médaille du lieutenant-gouverneur de la province de Québec pour le concours de la Société des Poètes canadiens-français; en 1932, prix David de poésie.

En 1948, la maison Fides a reproduit, dans sa collection du Nénuphar, dirigée par M. Luc Lacoursière, les trente-quatre poèmes de A L'OMBRE DE L'ORFORD, suivis de treize nouveaux poèmes du CYCLE DU VILLAGE. A l'automne 1964, Fides procédait à une réimpression de cet ouvrage, qui s'inscrit dans les classiques du Canada français.

Alfred Desrochers est fils de l'Estrie. Il poursuivit ses études au Collège Séraphique de Trois-Rivières et fit du journalisme à Sherbrooke et à Montréal. Il a deux enfants: Jean-Marc et Clémence; celle-ci, artiste bien connue de la scène et de la télévision.

Le jury du Prix Duvernay 1964 était présidé par M. le professeur Michel Brunet et les autres membres étaient: Me Roger Duhamel, Me Guy Sylvestre, M. Marcel Raymond et le Rév. Père Pierre Angers, S.J., et comme membre ex-officio, le Président général de la SSJB, M. Paul-Emile Robert.

La remise officielle du Prix Duvernay à Alfred Desrochers aura lieu prochainement, au cours d'une réception en son honneur, dans les salons de la Société.

a) Le Prix DUVERNAY a pour but de signaler les mérites d'un compatriote dont la compétence et le rayonnement dans le domaine intellectuel et littéraire ont servi ou servent les intérêts supérieurs de la nationalité canadienne-française;

b) Le Lauréat doit être Canadien français ou considéré comme tel et reconnu dans le monde des lettres comme professionnel. Les Directeurs généraux de la Société ne sont pas éligibles ainsi que les membres invités à constituer le Jury;

c) Le Prix est de cinq cent dollars;

d) Il est attribué annuellement;

e) Il est indivisible;

f) Le Jury se compose d'un Président choisi au sein du Conseil général de la Société du Président général ex-officio, et de quatre autres membres représentant le monde des lettres et désignés annuellement par le Conseil général de la SSJB;

g) Toute décision du Jury est soumise à l'approbation du Conseil général et une fois ratifiée devient sans appel.

TITULAIRES DU PRIX DUVERNAY

1944 - M. Guy FREGAULT; 1945 - Madame Germaine GUEVREMONT; 1946 - M. Robert CHARBONNEAU; 1947 - M. Esdras MINVILLE - 1948 - Monseigneur Félix-Antoine SAVARD; 1949 - M. Jean BRUCHESI; 1950 M. Alain GRANDBOIS; 1951 - M. Léo-Paul DESROSIERS; 1952 - M. le Chanoine Lionel GROULX; 1953 - M. Robert DE ROQUEBRUNE; 1954 - M. Robert CHOQUETTE; 1955 - Dr. Philippe PANNETON; 1956 - Madame Gabrielle ROY; 1957 - Mademoiselle Rina LASNIER; 1958 - Mademoiselle Anne HEBERT; 1959 - M. Victor BARBEAU; 1960 - M. Gérard MORISSET; 1961 - M. F.-Albert ANGERS; 1962 - Me Roger DUHAMEL; 1963 - M. Jean SIMARD.

## Personne n'a sauvé plus de vies humaines

L'exposition Pasteur, récemment inaugurée à Paris, à la Bibliothèque Nationale, présente au public une partie du don fait par le petit-fils du grand savant, le professeur Pasteur Vallery-Radot. Il s'agit d'un choix de documents, pris parmi les plus significatifs, qui jalonnent en quelque sorte les étapes d'une carrière consacrée à la science et au soulagement de l'humanité.

"Pasteur se trouve être le précurseur lointain de toute notre exploration moderne de la matière", écrit M. André George dans l'hebdomadaire LES NOUVELLES LITTERAIRES. "Les premières recherches portant sur la dissymétrie moléculaire ouvraient, en réalité, la vie à l'atomisme. Ces recherches sont à la fois d'un physicien, d'un chimiste et d'un cristallographe, car c'est bien par l'organisation cristalline qu'il fallait alors commencer la descente aux profondeurs de la matière. Pasteur a entrevu la suite, écrivant dès 1850: "Il y a des merveilles sous la cristallisation et par elle la constitution intime des corps sera un jour dévoilée".

Il n'est pas jusqu'aux découvertes des Chinois américanisés Lee et Yang, prix Nobel 1957, sur la dissymétrie à l'échelle nucléaire, qui ne rappellent encore, dans leur allure générale au moins, les recherches du jeune Pasteur.

"Par une intuition géniale il avait compris que les questions de structure moléculaire sont essentielles et pressenti que l'arrangement des atomes d'une molécule dans l'espace est d'une capitale importance. Récemment encore, l'Académie des sciences, par la voix des chimistes Dufraisse et Velluz, déclarait que les idées de Pasteur gouvernaient la chimie tout entière, précisant même qu'on utilise journellement encore tel principe de lui dans les différents aspects de la synthèse chimique contemporaine, pour régler les points de doctrine délicats.

"J'ai insisté sur cette activité initiale, écrit l'auteur de cet article paru dans LES NOUVELLES LITTERAIRES, car elle forme le départ de l'oeuvre entière et n'est pas la plus connue du public.

"Mais que dire de l'oeuvre biologique et médicale? Pasteur a, le premier, compris le rôle des microbes (bien avant le mot, qui est de 1878 seulement) comme agents néfastes et causes des maladies infectieuses ou des épidémies. Bien mieux! Il annonça les antibiotiques: "Le temps viendra où nous pourrons utiliser les bons microbes à combattre les mauvais". C'est le découvreur de Waksmann, qui le rappelle dans son autobiographie. Et l'on peut citer également le mot de Flemming, découvreur de la pénicilline: "Sans Pasteur, je ne serais rien!"

"On n'en finirait point de simplement énumérer ce qu'on lui doit et qui demeure efficace!

"Comme chercheur, Pasteur demeure l'idéal même de l'esprit scientifique. Il part d'une idée directrice; il écarte ce que l'expérience lui démontre n'être qu'idée fausse; il n'a de cesse que la vérité ne soit atteinte, et elle seule. Cette merveilleuse aventure scientifique s'accompagne de sens humain, d'émotion humaine. Chez lui, le coeur vaut l'esprit. Il reste jusqu'à présent le plus grand bienfaiteur que la science ait jamais pu offrir à l'humanité. Personne n'a sauvé plus de vies."

## LA BIBLE VOUS PARLE

Malheur au monde à cause des scandales! Il est fatal, certes, qu'il arrive des scandales, mais malheur à l'homme par qui le scandale arrive.
(Mt 18, 7)

Pourquoi transgressez-vous le commandement de Dieu au nom de votre tradition?
(Mt 15,3)

## L'orthographe: sa complexité, ses traîtrises

Tout le monde s'accorde pour trouver notre orthographe compliquée, souvent absurde, parfois ambigue et même spécieuse. Tout le monde est d'accord pour penser qu'il faudrait porter remède aux aberrations que nous ont léguées les scribes pusillanimes du IXe siècle et les gratte-parchemins de basoche du XVe. Mais dès que quelqu'un s'avise de vouloir porter une main sacrilège sur cet héritage empoisonnée, des clameurs s'élèvent de tous côtés.

Pourtant, écrire un mot c'est indiquer à celui qui le lira comment il doit reproduire les sons qui ont été figurés à l'aide des signes phonétiques qu'on appelle les lettres. L'orthographe française manque à cette mission. On dit amer et ramer, jadis et radis, hamac et estomac, ville et fille, Adam et macadam, on dit phénix, crucifix et dix... Que penserait-on d'un compositeur qui inscrirait sur la portée un ré pour indiquer à l'exécutant qu'il doit jouer tantôt un ré, tantôt un sol ou un fa?

La graphie gu n'est pas moins trompeuse. Elle induit à prononcer argher et aighiser pour arguer ou aiguiser, fautes fatales, donc courantes. Comment un étranger qui apprend à lire le français peut-il deviner la différence de prononciation entre aiguille et anguille? L'usage seul peut le lui apprendre.

Le problème est inextricable et à peu près insoluble. Sans chercher à le résoudre, on peut en examiner quelques éléments et étudier quelques anomalies qui contribuent à favoriser le glissement du français vers des prononciations coupables. Car aujourd'hui où tout le monde, ou à peu près, sait lire, le bon usage ne se transmet plus, comme autrefois, par tradition orale, ce qui lui assurait une certaine stabilité, mais est dégradé par les interprétations personnelles de chaque lecteur. Ces interprétations, répandues par la radio, et la télévision, sèment alors le doute dans l'esprit de l'auditeur, qui ne sait plus finalement où il en est. (Extrait de la revue mensuelle VIE ET LANGAGE, Larousse éditeur.)

## Un peintre célèbre: Botticelli

Au milieux du XVe siècle vivait, dans un quartier pauvre de Florence, un tanneur nommé Mariano Filipepi. Il était dans la cinquantaine et sa femme dans la quarantaine lorsqu'ils eurent un huitième enfant, auquel ils donnerent le nom d'Allessandro. On suppose qu'il naquit en 1444, ou au début de 1445, car, en février 1458, le tanneur déclarait: "Sandro, mon fils, apprend à lire et n'est pas en bonne santé".

Cet état maladif fut sans doute à l'origine de la première chance de Sandro, puisque son frère aîné, Giovanni, qui avait vingt-quatre ans de plus que lui, se chargea de son éducation, le prit dans sa demeure et s'attacha tendrement à lui.

Ce Giovanni, courtier en rentes d'Etat, faisait d'excellentes affaires et jouissait d'un embonpoint assez rare dans une cité où hommes et femmes se distinguaient par l'élégance de leur ligne. Aussi ses amis l'appelaient-ils, par taquinerie, le tonneau, "botticello". Le petit frère devint donc "l'Alexandre du Tonneau", c'est-à-dire il Sandro di Botticello, d'où l'on a fait Botticelli. (Extrait de l'album consacré à "Botticelli", collection LES PLUS GRANDS PEINTRES, Larousse éditeur.)

## Antigua ou le piéton est le roi

Etes-vous parmi ceux qui se considèrent de pauvres victimes parce qu'ils doivent prendre leurs vacances en hiver? Et alors que vous avez décidé d'aller faire du ski une période de dégel survient et toute la neige disparaît? Vous vous résignez alors à demeurer à la maison à regarder la télévision et lire les plus récents romans policiers.

Evidemment, il se peut que les conditions pour le ski soient idéales, mais tous n'ont pas l'énergie nécessaire pour monter et descendre les pentes enneigées plusieurs fois par jour. Et tous ces vêtements qu'il faut acheter! Quand il serait si bon, au contraire, de se débarrasser de lainages, manteaux et bottes pendant quelque temps. Pourquoi ne pas songer à un voyage aux Antilles où le seul effort requis est de s'étendre sur une plage ensoleillée ou de plonger dans une tiède mer couleur de turquoise.

La plupart s'imaginent qu'un voyage vers le soleil en plein hiver est d'un prix prohibitif. Mais quand on considère que la distance entre Montréal et les Antilles n'est pas plus grande qu'entre Montréal et Calgary, et que l'économie dans l'achat des vêtements est considérable, on se demande pourquoi plus de canadiens ne profitent pas de l'occasion d'aller vers un endroit où la température moyenne est de 75 ou 80. Une excursion de 14 jours à Antigua par les jets de la BOAC coûte très peu.

Et pourquoi choisir Antigua tout spécialement? Si vous aimez les plages d'un sable blanc et fin, un soleil tropical dont les rayons ardents sont tempérés par une brise constante, une eau limpide où les poissons multicolores abondent (et peut-être même un trésor enfoui il y a longtemps par les pirates) vous trouverez tout cela à Antigua. Si vous n'aimez pas les foules, à Antigua vous pourrez vous réfugier sur des petites plages où vos seuls compagnons seront les élégants ibis ou les majestieux pélicans, et où vous pourrez ramasser les plus ravissants coquillages.

A Antigua, le piéton est roi. Il n'y a que 2,500 voitures sur toute l'île, et la limite de vitesse est de 20 milles dans les villes et villages, 40 milles sur la grande route. Située à l'extrémité nord-est d'une chaîne d'îles dans la mer ces Caribes, Antigua est une île d'une forme vaguement ovale, d'une superficie d'environ 100 milles carrés et entourée de nombreuses autres îles plus petites qu'il est facile de visiter.

A l'ouest s'élèvent des volcans éteints depuis des milliers d'années et de vertes collines surmontées de moulins-à-vent. Sur les plateaux du centre, on trouve des plantations de canne à sucre, de mais et de coton. Dans les vallées, il y a profusion de mangues, de bananes et de figues. Des cocotiers bordent la route conduisant à English Harbour, ancien port où l'Amiral Nelson avait son quartier-général. On y réparait les navires de sa flotte afin d'éviter un long et dangereux voyage de retour vers la Grande-Bretagne au temps où les pirates français et espagnols sillonnaient les mers du sud.

D'ailleurs, l'histoire d'Antigua remonte assez loin, puisque Christophe Colomb y effectua un débarquement au cours de son deuxième voyage, en 1493, et c'est lui qui lui donna son nom, en honneur de l'église Maria la Antigua de Séville. D'autres espagnols essayèrent de s'y établir, mais le manque d'eau les obligea à chercher refuge ailleurs. Les pirates français eurent à faire face au même problème et ce sont finalement des planteurs britanniques qui colonisèrent l'île en 1632. Aujourd'hui la question de l'eau potable est résolue en utilisant tous les endroits possibles pour l'emmagasiner, même le toit de la cathédrale anglicane. C'est en 1767, par le Traité de Breda, que les français durent finalement se résigner à céder l'île à l'Angleterre et les colons, jouissant enfin de la paix, commencèrent à cultiver du coton, de l'indigo et du gin-

(Suite à la page 14)

LE PROGRÈS DE VOTRE ENTREPRISE EST-IL RETARDÉ PAR L'INSUFFISANCE DE CAPITAUX?

Plusieurs entreprises canadiennes progressives ayant besoin de terrains, d'immeubles, de machinerie ou d'outillage additionnels obtiennent des emprunts de la Banque d'expansion industrielle.
Vous auriez probablement intérêt à discuter de vos besoins de financement avec nous.

bei BANQUE D'EXPANSION INDUSTRIELLE
25 SUCCURSALES AU CANADA

MONTRÉAL, P.Q.: 901, carré Victoria — Téléphone: 866-2701

EN ONDES
CHEF
SEIZE HEURES PAR JOUR
1000 Watts
La Voix de l'Est
1450 Kcs

# La Voix de Granby

C'est bon à se lècher les doigts
OUVERT
De 11h. a.m. à 1h. p.m. 37 8-3948
Lundi terme LIVRAISON 50¢
Mon colonel
Kentucky Fried Chicken
POULET FRIT A LA KENTUCKY

MARDI, LE 26 JANVIER 1965

LE CLUB RICHELIEU-GRANBY accueillait 5 nouveaux membres, hier soir, à l'occasion de son souper-causerie hebdomadaire au Club Social, rue Elgin. Cette initiation est la conséquence d'une campagne de recrutement dynamique entreprise avec la nouvelle année. Notre photo représente, assis, de gauche à droite: le Richelieu Gérard Racine qui présenta le conférencier; M. Jean-Noel Ménard, gérant de rédaction de La Voix de l'Est, conférencier invité; le Richelieu-président Georges Zigby; les Richelieu Dr Paul-E. Robert, président en 1964, qui remercia M. Ménard; et Maurice Lambert, Debout, même ordre, les nouveaux Richelieu: MM. Bernard Pharand et Luc Girard, industriels; les docteurs Jean-Marie Boivin et Robert Dufour, tous deux chirurgiens-dentistes; et J.J. Beaudet, gérant à Granby de la compagnie de téléphone Bell.

*M. Jean-Noël Ménard au Richelieu -Granby*

## L'ÎLE DE CHYPRE A PERDU SA VIE PAISIBLE À CAUSE DES INTRIGUES

GRANBY - "Par sa situation, son climat, sa végétation et ses gens, l'Ile de Chypre pourrait être le Paradis terrestre; seulement, à cause de l'incompréhension des hommes et des intrigues de l'Angleterre, ce carrefour des civilisations est devenu une terre tourmentée depuis 1960 et déchirée depuis 1963".

C'est en ces termes que le gérant de la rédaction de La Voix de l'Est résumait les impressions qu'il a conservées de son voyage en ce pays, l'automne dernier, en compagnie de quelques autres journalistes canadiens. A l'époque, M. Jean-Noel Ménard avait été l'invité du ministre de la Défense nationale du Canada; hier soir, il était devenu le conférencier invité du club Richelieu-Granby.

La réunion hebdomadaire du Richelieu fut marquée par la cérémonie d'acceptation et d'initiation de 5 nouveaux membres du club: les Richelieu Bernard Pharand, Luc Girard, J.J. Beaudet, Dr Robert Dufour et Dr Jean-Marie Boivin, ces deux derniers chirurgiens-dentistes. Une assistance particulièrement nombreuse assista à la conférence de M. Ménard. Parmi les invités spéciaux, nous avons remarqué MM. Rolland Gagné, rédacteur-en-chef de La Voix de l'Est, Roland Mallette, gérant général adjoint de la compagnie de notre quotidien, et Henri Champagne, gérant général du poste de radio CHEF- Granby. Le président Richelieu Georges Zigby était au fauteuil. M. Ménard fut présenté par le Richelieu Gérard Racine et remercié par le Richelieu Dr Paul-E. Robert, dentiste.

M. Ménard et ses confrères journalistes vécurent dans une sorte de 'no man's land', à Chypre; leur hôtel bien pourvu et confortable était situé juste au milieu des belligérants: à 800 pieds des Turcs et à 1,000 pieds des Grecs. Par bonheur, ces peuples ne sont pas trop militarisés et sont généralement de mauvais tireurs; ils attrapent leurs cibles par accident. Néanmoins, les troubles de Chypre sont déjà la cause de plus de 3,000 morts et d'un nombre plus grand encore de blessés et de mutilés.

Reste que Chypre demeure un pays enchanteur et attachant à cause de son histoire qui remonte à la lointaine antiquité. Son climat se maintient au beau avec une température moyenne de 67o; on s'y baigne en janvier. Les Cypriotes fabriquent les meilleurs vins du monde; le "Commandaria", entre autres, est le plus ancien vin de fabrication commerciale connu sur terre. On raconte même que c'est de Chypre que fut rapportée en France par Thibaud le Chansonnier, roi de Navarre, la célèbre recette des vins de Champagne. Les sculptures et les broderies de Chypre sont aussi parmi les plus belles des peuples civilisés.

Et ce fut l'une des premières terres chrétiennes, après le passage de St-Paul et de St-Barnabé.

Chypre est une vieille fle qui porte la marque de l'Histoire du monde.

**Autres nouvelles en pages 13 et 16**

*Pendant la fin de semaine*

## Cinq accidents font $2,750 de dommages

GRANBY - Une collision ne faisant aucun blessé est survenue samedi, à 3 milles de Granby, sur le chemin de West Shefford, vers 9h. 45 a.m.

M. Antonio Labonté, 35 ans, du 69A, rue Centre, à Granby était au volant d'un autobus 1954 GMC lequel fut endommagé pour $50.

M. Pierre Perreault, 52 ans, de St-Adolphe, dans le comté de Wolfe conduisait une Ford 1961 qui fut endommagée pour $100.

WEST SHEFFORD

M. Raymond Lequin, 18 ans, de West Shefford a été impliqué dans une collision alors qu'il conduisait une Plymouth 1954 laquelle subit des dommages estimés à $100.

M. Jean-Paul Paquette, 24 ans, du 222, Avenue du Parc, à Granby vit sa Ford 1960 subir des dommages d'environ une centaine de dollars.

L'accident est survenu à West Shefford, vers 7h. 40 p.m, samedi.

VILLAGE DE ROXTON-POND

Un automobiliste, M. Yves Bachand, 31 ans, du 398 rue Scott, à Ville Jacques-Cartier, a frappé un poteau propriété de la compagnie de téléphone Bell alors qu'il était au volant d'une Pontiac 1960. Son auto subit $800 de dommages.

WEST SHEFFORD

Deux automobilistes virent leur automobile endommagée pour $1,050 dimanche, lors d'une collision survenue à West Shefford, vers 1h. 30 p.m.

Il s'agit de M. Ronald Medrum, 25 ans, du 142, rue Valiquette, à Verdun, qui vit sa Ford 1963 subir des dommages de l'ordre de $500.

L'autre automobiliste, M. Alphonse Themens, 52 ans, de Ste-Cécile-de-Milton, conduisait une Cadillac 1962. Les dommages s'élèvent à environ $550.

ROXTON

C'est vers 4h. 30 p.m., sur le chemin du tour du lac de Roxton que deux autos vinrent en collision.

M. André Lessard, 18 ans, de St-Joachim était au volant d'une Dodge 1959 qui fut endommagée pour $250.

M. Robert Persi, 37 ans, du 9104, rue Jeanne-Mance, à Montréal conduisait une Volkawagen 1963. Les dommages sont estimés à $300.

*Le Conseil central accepte d'aider les Orioles de Granby*

GRANBY- Le Conseil central des syndicats nationaux de Granby a accepté de défrayer le coût d'une annonce dans le programme souvenir des Orioles de Granby, une équipe qui évoluera dans le circuit national junior de baseball.

Les délégués présents à cette assemblée régulière du Conseil central ont pris cette décision après avoir entendu M. Charles Gagnon, le gérant-général de l'équipe. Ce dernier a fourni des précisions sur les buts et les activités d'une telle équipe.

M. Gagnon fait actuellement appel aux industriels, hommes d'affaires et différents mouvements de Granby afin d'obtenir leur aide financière.

## 18 locaux ont été récupérés

GRANBY -- Au 31 décembre 1964, la Commission scolaire régionale Meilleur comptait 3,-339 étudiants dans ses maisons d'enseignement. Durant le dernier mois de l'année, les absences furent de 2.9%, par rapport à 2.3% pour le mois correspondant de 1963.

En discutant du nombre des étudiants tombant sous leur juridiction, les commissaires de la régionale ont considéré l'opportunité de demander à Québec une subvention spéciale pour le remboursement partiel du paiement des pupitres doubles compacts en forme de "T" qui étaient achetés pour épargner de l'espace et récupérer des locaux. Me Bernard Légaré et M. Jacques Dubois ont précisé que cette politique avait permis à la Régionale Meilleur de libérer 18 locaux utilisés, aujourd'hui, pour autant de nouvelles classes.

Au cours de décembre dernier, aucun étudiant ne s'inscrivait à la régionale; par ailleurs, 18 quittaient les cours pour diverses raisons.

*A la bibliothèque*

## Les dépenses prévues totalisent $27,340

GRANBY - Le comité consultatif de la bibliothèque municipale de Granby, un organisme dont Me Gilles Bélanger est président, a soumis ses prévisions budgétaires de l'année 1964-1965 aux autorités municipales de la cité de Granby.

Le comité prévoit des déboursés totalisant $27,340 et recommande au conseil municipal d'étudier sérieusement la possibilité d'acheter une machine électronique Flexo-Writer. Cette machine, selon la lettre signée par Me Bélanger, pourrait effectuer le travail d'au moins quatre personnes affectées à la classification.

Les dépenses d'administration, soient les salaires, l'entretien du local, la reliure, les abonnements, la papeterie, etc... s'éléveront, selon les prévisions, à $17,240. Les salaires des employés actuels totalisent $12,740.

Les autres dépenses atteindront les $10,100. De ce montant, l'on prévoit dépenser $5,000 pour l'achat de livres.

Les autorités municipales feront l'étude de ces prévisions lorsqu'elles travailleront à la préparation du budget de l'année 1965.

*Pour le Service d'information touristique*

# Le conseil municipal étudie la demande d'un octroi de $5,800

GRANBY - Le Service d'informations touristiques par l'intermédiaire de M. Patrice Gaudreau, l'un de ses membres, a demandé au conseil municipal de la cité de Granby de lui consentir un octroi de $5,800 pour les activités de l'année en cours.

Plusieurs dirigeants de ce service se sont réunis à l'hôtel de ville, où ils avaient été convoqués par le conseil municipal spécialement pour discuter de la demande d'octroi.

Les autorités municipales de Granby étaient au courant depuis déjà plusieurs semaines que le Service d'information touristique demanderait pour 1965 un octroi beaucoup plus considérable que par le passé. L'an dernier, la cité avait accordé une subvention de $1,500.

M. Gaudreau a expliqué les raisons qui motivent une demande d'octroi plus élevé. Tout d'abord, le Service a l'intention d'améliorer l'apparence extérieure des deux kiosques. Il veut également installer de nouveau panneaux indicateurs et ajouter des enseignes.

L'octroi consenti annuellement par la cité de Granby ne constitue pas la seule source de revenus de ce service, car il compte sur l'appui financier du ministère provincial du Tourisme et sur des subventions provenant de la Société zoologique de Granby, d'hôteliers, restaurateurs, etc...

Les principales dépenses prévues pour l'année 1965 sont les suvantes: salaires, $2,300; enseignes et panneaux indicateurs $1,350; frais de secrétariat, $650; papeterie, $250; ameublement, $300.

Le comité envisage aussi de faire imprimer des cartes de la cité, un bulletin municipal et un dépliant en prévision de l'Expo '67. Ces dépenses ne sont pas prévues au budget et les dirigeants du Service d'information touristique esperent que la cité acceptera d'en défrayer le coût.

M. l'échevin Bernard Beaudry a suggéré aux dirigeants de ce service d'entrer en contact avec le comité local de l'Expo '67 afin qu'il n'y ait pas duplication dans l'impression de la documentation se rapportant à cet événement. Si le comité se chargeait de faire imprimer un tel dépliant, le Service d'information touristique n'aurait pas à s'en occuper.

M. Beaudry a également fait remarquer que la cité pourrait s'occuper elle-même de rafraîchir et d'effectuer les réparations qui s'imposent aux deux kiosques.

M. l'échevin Orpha Choinière a suggéré que le conseil évalue les services rendus et que l'on accorde par la suite un octroi allant de pair avec les services rendus.

L'on a alors fait remarquer à M. Choinière qu'il est difficile d'évaluer un tel service et que l'industrie touristique est la troisième en importance au Québec.

Pour le bénéfice des membres du conseil municipal, M. Patrice Gaudreau a donné des chiffres indiquant le nombre des personnes qui se sont arrêtées aux deux kiosques au cours des quatres dernières années. Ces chiffres augmentent d'année en année. En 1964, les préposés au service ont répondu à 18,000 personnes, soit, 2,400 de plus que l'année précédente.

Il a de plus rappelé les chiffres fournis par l'Association nationale du tourisme. Selon les compilations effectuées par cette association la venue dans une ville de 24 touristes et visiteurs chaque jours est comparable à une industrie qui verserait annuellement $100,000 en salaires.

En 1964, les deux kiosques d'information touristique de Granby ont reçu une moyenne de 213 personnes par jour.

L'on a également fait remarquer que si le Service d'information touristique n'existait pas, la cité de Granby devrait voir elle-même à développer l'industrie touristique. L'un des dirigeants de ce service a fait remarquer que la cité de Sherbrooke dépense annuellement entre $18,000 et $20,000 pour maintenir un tel service.

Les autorités municipales commenceront probablement l'étude des prévisions budgétaires la semaine prochaine. Elles tiendront compte de la demande du service d'information touristique. Leur décision sera vraisembleblement rendue publique vers la fin du mois de février ou le début du mois de mars.

LA GARDE D'HONNEUR ST-EUGENE de Granby célébrait, en fin de semaine, le 10e anniversaire de sa fondation. Pour marquer cet événement, un banquet réunissait tout près de 200 personnes au Domaine Léonard, en retrait de la route Granby-St-Paul. Toutes les personnalités invitées à prononcer des allocutions se sont plues à souligner l'excellent esprit du groupe et les bons services qu'elle rend à la paroisse. Notre photo de la table d'honneur montre, assis, de gauche à droite: M. l'abbé Octave Lévesque, vicaire à la paroisse St-Eugène et aumônier de la garde; M. l'échevin Emilien Ouellette, pro-maire; lieutenant-colonel Jean Dubois, commandant de la garde, et madame Dubois; Mgr Télesphore Dubuc C.S., curé de St-Eugène; lieutenant-colonel Jean-Claude Lacroix, président de la garde St-Eugène et président de l'Union diocésaine des gardes paroissiales du diocèse de St-Hyacinthe, et madame Lacroix; et M. l'abbé Marcel Caplette, St-Hyacinthe, aumônier de l'Union diocésaine des gardes. Debout, même ordre: madame Grégoire Duguay, M. Grégoire Duguay, bienfaiteur et membre honoraire; madame Gérard Roy et M. Gérard Roy, bienfaiteur et membre honoraire; le colonel honoraire Arthur Lacroix, fondateur de la garde St-Eugène et madame Lacroix; major Robert Roy, 1er vice-président de l'Union diocésaine des gardes paroissiales et madame Roy.

*Les 10 ans de la Garde d'Honneur de St-Eugène de Granby*

## Le renouveau liturgique commande une restructure des gardes paroissiales

GRANBY - Les 40 membres de la Garde d'Honneur de la paroisse St-Eugène de notre ville, les bienfaiteurs et plusieurs autres amis de ce groupe sympathique célébraient, en fin de semaine, les 10 ans d'existence de cette belle oeuvre du laicat.

Un banquet et une soirée dansante au Domaine Léonard furent les principaux événements de cette manifestation.

La fête était sous la présidence d'honneur de Mgr Télesphore Dubuc C.S., curé de la paroisse St-Eugène, et de M. l'échevin Emilien Ouellette, promaire. Dans leurs allocutions, tous deux énumérèrent les excellents services rendus à l'Eglise et à la communauté granbyenne par la garde paroissiale. M. le pro-maire Ouellette déclara, entre autres choses: "Quand on constate combien la Garde d'Honneur de St-Eugène se rend utile à tout le monde, on se sent un peu envieux. C'est pourquoi, j'espère que, sous peu, la paroisse de l'Assomption où j'habite aura aussi ses gardes paroissiaux". M. Ouellette invita en des termes à peine voilés le colonel honoraire Arthur Lacroix à répéter, à l'Assomption, le geste qu'il posait à St-Eugène, il y a dix ans. En effet, c'est M. Lacroix qui fonda la Garde d'Honneur qu'on célébrait en fin de semaine. Or, ce citoyen généreux et dévoué demeure aujourd'hui dans la paroisse de l'Assomption et ses co-paroissiens souhaitent qu'il reprenne son initiative heureuse d'autrefois.

Mgr Dubuc rappela qu'il avait acquiescé à la fondation d'une garde d'honneur dans sa paroisse parce qu'il avait été particulièrement édifié par l'oeuvre de la garde de la paroisse du Christ-Roi, à St-Hyacinthe. "Je ne l'ai jamais regretté depuis, dit-il; je vous félicite pour votre esprit de fraternité, d'unité; votre dévouement aux oeuvres de votre église et votre admirable discipline."

Pour sa part, l'aumônier diocésain, M. l'abbé Marcel Caplette, de St-Hyacinthe, a annoncé que les gardes paroissiales seraient bientôt restructurées à la lumière du renouveau liturgique dans l'Eglise et de la plus grande participation des laics à l'action religieuse.

M. Grégoire Duguay, un des membres honoraires de la garde, présenta au président, le lieutenant-colonel Jean-Claude Lacroix, un don substantiel en argent pour aider au développement du groupe. A son tour, la garde elle-même fit un cadeau à son aumônier, M. l'abbé Octave Lévesque, vicaire à St-Eugène, à l'occasion du 10e anniversaire, également, de son ordination sacerdotale.

La soirée se termina par une danse après que l'assistance eut souhaité longue vie et plusieurs célébrations d'événements heureux à la Garde d'Honneur de St-Eugène.

*Tour du St-Laurent*

## Les cyclistes arrêteront à Granby le 29 juillet

GRANBY - La cité de Granby a été choisie comme sixième étape du Tour du Saint-Laurent Cycliste pour l'année 1965. Une ville étape est l'endroit où les coureurs terminent une randonnée de 100 à 125 milles. Ils y couchent et prennent leurs repas.

Les cyclistes qui participeront à cette épreuve internationale annuelle s'arrêteront à Granby le 29 juillet. Une soirée genre music-hall apparaît au programme de la soirée.

A la demande de M. Jean Bélanger, président et gérant du Tour du St-Laurent Cycliste, le conseil municipal de la cité de Granby a accepté que les coureurs s'arrêtent dans notre cité. De plus, il accordera au directeur de la police municipale l'autorité nécessaire pour assurer la protection des coureurs.

*Caisse populaire de Granby*

## Assemblée générale annuelle jeudi soir

GRANBY -- C'est après-demain, jeudi le 28, à 8 heures précises du soir, qu'aura lieu l'assemblée générale annuelle des sociétaires de la Caisse Populaire de Granby. La réunion de cette année marquera le 25e anniversaire d'existence de cette coopérative bancaire prospère parce que sagement administrée.

La Voix de l'Est annonçait en primeur, au début du mois, le jubilé d'argent de la première caisse populaire de notre ville, la 8e en importance aujourd'hui dans la province avec son actif qui dépasse $8 millions $800 dollars et que préside depuis 13 ans M. Jean-Paul Bernier, avantageusement connu dans le monde des affaires et de la finance. M. Henri Payette est le secrétaire-gérant administrateur de la caisse depuis 15 ans.

L'assemblée générale de jeudi sera particulièrement importante, d'abord à cause des manifestations du 25e anniversaire de l'institution, puis à cause d'une proposition très intéressante que le conseil d'administration doit soumettre aux membres. De plus, le conseil a décidé de souligner l'événement en votant une somme de $200 qui sera distribuée au sort, comme prix de présence, parmi les sociétaires participant à cette soirée.

Il y aura lecture des rapports annuels du président Bernier et du gérant-général; élection du nouveau conseil d'administration et discussion de toutes autres matières qui pourraient être à l'ordre du jour.

Nous avons appris qu'une assemblée générale spéciale suivrait immédiatement l'assemblée générale annuelle régulière pour l'étude et l'adoption des nouveaux règlements de régie interne.

On sait que la Caisse populaire de Granby compte 12,700 sociétaires; ses dirigeants en attendent au moins 400 pour l'assemblée de jeudi soir. La réunion aura lieu au sous-sol du nouvel immeuble, rue St-Antoine.

## La cité obtient une subvention de $9,598 pour la bibliothèque

GRANBY - La cité de Granby vient de recevoir du ministère provincial des Affaires culturelles une subvention de $9,598 applicable aux activités de la bibliothèque municipale.

L'an passé, Granby avait reçu une subvention de $7,000.

Palace
A l'affiche!
Sean Connery
(James Bond)
et Gina Lollobrigida
dans
LA FEMME DE PAILLE
(en couleurs)
--- aussi ---
les BEATLES
dans
4 Garçons dans le Vent
à 6.50 & 10.25 p.m.
- admission $1.00 -

Notre bureau des billets reste ouvert pour vous servir
RENSEIGNEMENTS
BILLETS
RESERVATIONS
Tél. 372 - 4411
M. René Allard
99 rue Denison,
Granby
ATTENTION – Toutes les places de voiture-coach doivent être réservées dans:
L'OCEAN (Montréal – Halifax)
LE SUPERCONTINENTAL (Montréal – Vancouver)
LE PANORAMA (Montréal – Vancouver)
LE CHAMPLAIN (Montréal – Québec)
Pas besoin de vous déranger: un simple coup de téléphone... et vos billets vous seront livrés par la poste! Renseignez-vous aussi sur les magnifiques aubaines que vous offrent les tarifs Rouge, Blanc et Bleu du CN.
Voyagez sans souci, par le CN

**Les nouvelles régionales... Les nouvelles régionales... Les nouvelles régionales...**

A Marieville

# ME JACQUES MARCOUX ÉLU MAIRE PAR ACCLAMATION

MARIEVILLE - A la fermeture des mises en nomination aux élections municipales de Marieville, hier après-midi, à 2 hres, le président d'élections, Me Ovila Goyette N.P. a annoncé l'élection par acclamation de Me Jacques Marcoux, N.P. 36 ans, candidat à la mairie. C'est la première fois depuis 30 ans qu'un professionnel est élu maire à Marieville. De 1930 à 1936, le Dr Ernest Primeau avait occupé le poste de premier magistrat. Fait à souligner également, Me Marcoux est le plus jeune maire jamais élu à Marieville. Dans son discours d'acceptation, Me Marcoux a dit qu'avec beaucoup de travail et de coopération de la part des échevins, il croit qu'il pourra voir la ville de Marieville progresser dans la bonne voie.

Aux postes d'échevins, aux sièges no 2 des quartiers 1 et 2 MM. Gustave Rondeau et Maurice Cadieux, tous les deux sortant de charge ont été réélus par acclamation. Au siège no 1 du quartier no 1, Mlle Rosalba Monats, rentière, 73 ans, fera la lutte à l'échevin sortant M. Roland St-Jean, fonctionnaire, 43 ans. Au siège no 1 du quartier no 2, M. René Poulin machiniste, 42 ans, se présente contre M. Henri Marion, cordonnier, 40 ans, échevin sortant.

Dans le quartier no 3, au siège no 1, M. René Daigneault, directeur général de la SSJB., 31 ans, est opposé à l'échevin sortant, M. Bertrand Fontaine mouleur, 50 ans. Au siège no 2 du même quartier, la lutte se fera entre l'échevin sortant M. Gérard Gaucher, maitre-électricien, 42 ans et M. Lucien Dagenais, industriel, 48 ans.

C'est la première fois dans toute l'histoire de Marieville qu'il y a une candidature féminine aux élections municipales. Il sera intéressant de voir la réaction et le vote en faveur des deux candidats. Mlle Monast a promis, si elle était élue, de faire épargner le plus d'argent possible aux contribuables et de voir à ce que les taxes ne soient pas augmentées. Quant à M. St-Jean, il s'est dit confiant et a invité ses électeurs et amis à venir célébrer la victoire avec lui lundi soir prochain. -30-

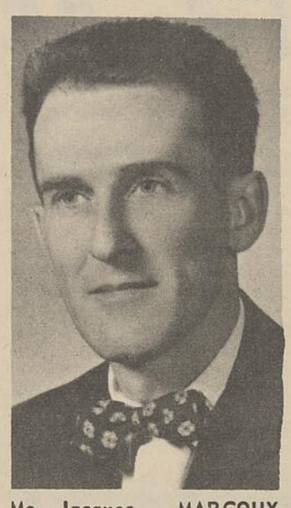

Me Jacques MARCOUX, nouveau maire de Marieville.

M. Gustave Rondeau, réélu par acclamation au quartier no 1, siège no 2, à Marieville.

M. Maurice Cadieux, réélu par acclamation, quartier no 2, siège no 2, à Marieville.

M. Gérard Gaucher, candidat au siège no 2, quartier no 3, à Marieville.

M. Roland St-Jean, candidat au siège no 1, quartier no 1, à Marieville.

M. René Daigneault, candidat du quartier no 3, au siège no 1, à Marieville.

M. Lucien Dagenais, candidat au siège no 2, quartier no 3, à Marieville.

# LE MAIRE DÉSOURDY EST RÉÉLU PAR ACCLAMATION

*COWANSVLLE- Il n'y aura pas d'élection le 1er février à Cowansville. La population de cette municipalité en plein essor a de nouveau élu M. Roland Désourdy, par acclamation à la mairie. Les trois échevins sortants, M. Marcellin Larocque, au siège numéro 2; M. Conrad Bellefeuille, au siège numéro 5, et M. Philippe Montagne, au siège numéro 6, ont été réélus par acclamation.*

M. Roland DESOURDY maire de Cowansville

M. Marcellin LAROCQUE, siège no. 2

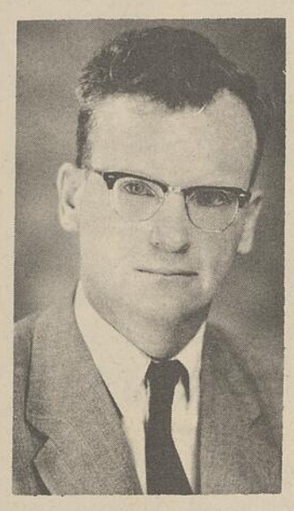

M. Conrad BELLEFEUILLE, siège no. 5

M. Philippe MONTAGNE, siège no. 6

*En marge du vol des caisses de beurre*

# Armand Roy a été condamné à subir son procès aux Assises criminelles

COWANSVILLE - Le magistrat Patrick E. Delaney, de la Cour des Sessions de la paix, a condamné Armand Roy, de Montréal, à subir son procès aux Assises criminelles, à l'automne, sous une accusation de vol par effraction à la laiterie Shefford, de Lawrenceville, hier après-midi, à Cowansville. Les témoins, qui ont été appelés à l'enquête préliminaire, ont déposé des preuves accablantes contre Roy. C'est lorsqu'ils ont lu la nouvelle du vol de plus de 250 caisses de beurre, dans le quotidien "LA VOIX DE L'EST", il y a une quinzaine de jours, que les membres de la famille de M. Paul-Emile Tétreault, cultivateur, de St-Pie de Bagot, chez qui celui qui a volé les 268 caisses de beurre a entreposé sa marchandise, et M. Oscar Casavant, du même endroit, qui devait acheter pour une somme de $7,000. ces produits laitiers, ont décidé d'alerter la police provinciale.

PREMIER TEMOIN

Le premier témoin appelé à la barre, M. Gérard Laplante, camionneur, de Lawrenceville, a raconté au magistrat Delaney la façon dont il a découvert que des voleurs se trouvaient à l'un des entrepôts de la laiterie Shefford, vers 4h, du matin, le 8 janvier dernier. "Quand je suis arrivé à la laiterie pour finir de charger mon camion afin de transporter du beurre à Québec, il y avait un véhicule stationné près de l'entrepôt. Ce devait être un camion de trois à cinq tonnes. Il était de couleur bleue et on pouvait y lire "Stanley" en lettres rouges sur fond blanc. J'ai averti M. Boisvert, mais le camion était déjà parti quand nous sommes retournés sur les lieux.

L'ASS.-GERANT

M. Jacques Dupont, l'assistant-gérant de la laiterie, une filiale des "Laiteries Leclerc limitée", est ensuite venu témoigner . Il a déclaré que presque tout le beurre volé appartenait au gouvernement fédéral. Selon les livres de compte, c'est 278 caisses qui auraient été subtilisées. M. Dupont a aussi ajouté que les caisses étaient immatriculées du numéro-code 3245. Or ce numéro est le même que celui qui se trouvait sur toutes les boîtes de beurre découvertes chez M. Paul-Emile Tétreault. M. Robert Boisvert, le camarade de M. Gérard Laplante, a pour sa part spécifié qu'il n'avait pas vu le camion bleu portant l'inscription "Stanley rent à car". Il a avoué que M. Laplante et lui avaient été vivement été effrayés par l'idée que des voleurs se trouvaient à la laiterie...

IDENTIFICATION

Mme Cécile Tétreault, de St-Pie de Bagot, a présenté un témoignage très convainquant. Elle a relaté comment elle avait reçu un appel téléphonique, tôt, le matin du 8 janvier, de M. Oscar Casavant, lui demandant s'il était possible d'entreposer de la marchandise chez-elle, dans la matinée. Elle a répondu que oui. Mme Tétreault a ensuite expliqué au tribunal que l'accusé Armand Roy était venu à la maison avec M. Casavant afin de ranger 268 caisses de beurre dans l'entrepôt qui leur appartient. La dame a déclaré qu'elle était absolument certaine que l'individu qui était venu chez-elle, ce matin-là avec M. Casavant était Armand Roy. "Il ressemble à un Frère que nous connaissons; c'est pourquoi son visage m'a frappé!" a-t-elle spécifié.

Son fils Raymond Tétreault a corroboré ce témoignage. Il a aidé à sortir la marchandise du camion pour la mettre dans l'entrepôt. M. Paul-Emile Tétreault, pour sa part, a lui aussi raconté les faits de la même façon.

M. O. CASAVANT

M. Oscar Casavant, de St-Pie de Bagot, a demandé la protection de la Cour, lorsqu'il a été appelé à témoigner. "Le 10 janvier, j'ai lu dans LA VOIX DE L'EST un gros titre disant que plus de 250 caisses de beurre avaient été volées à la laiterie Shefford. J'ai donc décidé d'appeler les policiers de la Sûreté provinciale pour les informer que je venais d'acheter un nombre équivalent de boîtes de ce produit d'un individu que je ne connaissais pas. Ils constaté que c'était bien là la marchandise volée. M. Casavant a identifié Armand Roy sans aucune hésitation.

M. F. THIVIERGE

Un employé de la compagnie "Stanley rent a car", M. Fernand Thivierge, a relaté au tribunal qu'il avait loué un camion de cinq tonnes, bleu, à un individu qui s'est nommé comme étant M. Maurice Désormiers, et qui possédait un permis de conduire sous ce nom, le 6 janvier 1965. Le camion a été ramené à la compagnie le 8 janvier, vers 1h, de l'après-midi.

M. Thivierge a identifié Roy comme étant l'individu qui s'était présenté à son bureau sous le nom de Maurice Désormiers, le 6 janvier, pour louer un camion.

LA P. P.

L'agent Marc Coallier, du détachement de Granby, de la Sûreté provinciale, a affirmé au tribunal, lorsqu'il a été appelé à la barre, qu'il avait trouvé un permis de conduire au nom de Maurice Désormiers, sur la personne de l'accusé Roy.

ALIBI

Le procureur de la Couronne, dans cette affaire, est Me Gilles Therriault; l'avocat de la défense est Me Claude Noiseux. Cette situation donne un relief particulier à la cause d'Armand Roy. En effet les deux avocats sont aussi ferrés l'un que l'autre dans les questions qui touchent le droit criminel et ils se livrent une lutte corsée.

Avant que le juge condamne l'accusé à subir un procès aux Assises criminelles, Me Noiseux a annoncé que son client invoquerait un alibi, lors du procès.

Le défenseur d'Armand Roy a obtenu que celui-ci soit libéré sous un cautionnement de $5,000 en argent ou $8,000 sur propriété. Me Gilles Therriault a fait beaucoup d'objection à ce que l'accusé soit libéré sous caution à cause du dossier judiciaire très chargé que cet individu possède. Au total, Roy a purgé dix-neuf années de prison, ce qui équivaut presque à la moitié de sa vie...

# Des élections auront lieu lundi à Bedford

M. Noel BELLEAU

M. William H. TAYLOR

BEDFORD - Il y aura des élections à la mairie et au siège no. 6, à Bedford, puisque les deux autres candidats aux sièges no. 1 et 3 ont été élus par acclamation.

A la mairie, le maire sortant de charge, M. Noel Belleau aura comme adversaire, M. William Henry Taylor.

Quant au siège no, 6, les candidats en lice sont l'échevin sortant, M. Marc Morin et M. Roger Kimmell.

Au siège no.1 M. Kenneth Best a été élu par acclamation en remplacement de M. J.F. Davidson, sortant de charge.

Au siège no. 3, c'est M. Antoine Gosselin qui a été élu en remplacement de M. Joffre Nadeau, sortant de charge.

Les autres échevins qui n'auront pas à faire face à l'électorat sont: au siège no 2, M. Adémar Cusson; au siège no 4. M. Eric Kemp et au siège no. 5 M. Thomas Shepard.

Les élections auront lieu, lundi, 1er février, de 9 heures a.m., à 6 heures p.m., à l'hôtel de ville de Bedford.

*Pour un 4ème mandat*

## M. ARMAND RUSSELL EST RÉÉLU MAIRE À WATERLOO

WATERLOO -- M. Armand Russell, maire de Waterloo depuis 1957, a été réélu par acclamation maire de Waterloo pour un 4ième mandat consécutif, lors de la mise en nomination qui avait lieu à l'hôtel de ville de Waterloo hier après-midi de midi à deux heures.

A l'échevinage tous ont été élus ou réélus par acclamation, donc les propriétaires de Waterloo n'auront pas besoin de se rendre aux urnes cette année. Dans le quartier Sud, le seul nouvel élu est M. Jacques Desjardins qui remplace M. Jules Tranchemontagne, les autres échevins sont M. Windsor Holloway, Maurice Lalumière et Dr. Guy Poirier.

Dans le quartier Nord, M. Lucien Massé a été élu par acclamation pour remplacer M. Frank Daigle, les autres réélus sont M. Albert Norris, M. Georges Beaulac et M. André Arès. Il y a que deux nouveaux élus soit M. Desjardins et Massé. Le conseil de ville de Waterloo aura un mandat de deux ans à remplir.

M. Armand RUSSELL

## M. LUCIEN LARAMÉE DÉCÉDÉ SUBITEMENT

GRANBY - M. Lucien Laramée époux de Gracia St-Hilaire, demeurant au 32, rue Johnson, à Granby, est décédé subitement à l'âge de 59 ans.

Outre son épouse il laisse une fille, Mme Guy Grenier, (Orise), de Ste-Foy; des frères et soeurs; M. Josaphat Laramée, de Pawtuckett, Road Island.; Mme Georges Vallière (Lucienne), de Waterloo et M. Emile Laramée, de Waterloo.

Il laisse également des belles-soeurs dont Mme veuve Albert Laramée, de Montréal.

Les funérailles auront lieu jeudi, alors que le convoi funèbre partira du salon Girardot et Ménard Limitée, pour se rendre à l'église Ste-Famille où le service sera chanté à 9h. 30 et de là au cimetière de la rue Dufferin.

A la famille en deuil nous offrons nos plus sincères condoléances.

Le concours d'illuminations et de décorations organisé par la Jeune chambre de Farnham a connu cette année un succès sans précédent. La photo ci-dessus nous montre le président du comité, M. Etienne Godbout, remettant à Mme Bernard Comeau la plaque qu'elle s'est méritée en gagnant le premier prix pour la résidence la mieux décorée et la mieux illuminée. A gauche de la photo, M. Edwin Roberts, qui s'est classé deuxième, reçoit lui aussi le trophée de la Jeune Chambre de Farnham. La remise des plaques a eu lieu en présence de nombreux invités.

# $4,990 DE DOMMAGES SONT CAUSÉS PAR DES ACCIDENTS

WATERLOO - Les policiers de la ville de Waterloo ont reçu un nombre de 61 appels durant le seul mois de décembre, et le nombre de plaintes enregistrées fut de 13. Les enquêtes menées par la force constabulaire sont au nombre de 12, les rapports faits sont de 20.

Sept vols ont été rapportés au département dont deux vols par effraction, la valeur des articles volés est évaluée à $1,000, dollars et le montant approximatif des objets retrouvés et retournés à leurs propriétaires respectifs est de $1,000. dollars.

Les constables locaux ont couvert un total de 16 accidents et 3 blessés ont été victimes de ces accidents de la circulation dont les dommages sont évalués à $4,990. Cinq vols d'autos ont été perpétrés et grâce à l'habileté de nos policiers locaux, les 5 véhicules ont été retrouvés et remis à leurs propriétaires respectifs. Une personne inculpée fut traduite devant la justice à la suite de ces vols d'automobiles.

Durant le mois de décembre, l'auto-patrouille a été en service durant 437 heures et 24 heures de patrouille à pieds ont été faites par les policiers et 12 heures de services de circulation, 20 rapports ont été enregistrés à l'auto-radio. En tout l'auto-patrouille a parcouru un total de 3989 milles.

En ce qui concerne les billets de circulation et de stationnement un total de 45 fut infligé et la somme perçue au poste par les agents est de $82.20 résultant de perceptions de billets, ventes de licenses de bicyclettes et de chiens. 4 appels pour incendie ont été enregistrés, 2 animaux furent tués une porte de commerce a été trouvée ouverte après les heures de fermeture, 5 personnes ont eu recours à la protection des policiers et 8 autres furent escortées pour le transport d'argent à la banque.

Ceci veut dire que notre département de polices a été passablement occupé durant le mois de décembre. Ce rapport nous fut transmis par le Chef de police de Waterloo, M. Pierre Rochon et avait été compilé par l'assistant-chef, le capitaine Rodolphe Larose.

## LE CARNAVAL D'ACTON A FAIT DES HEUREUX

ACTON VALE (DNC) - Les gagnants du tirage organisé à l'occasion du Ile Carnaval d'hiver d'Acton Vale sont MM. Clément Laberge qui a gagné un ensemble de meubles pour salon et M. Jacques Desautels, de St-Hugues qui a gagné un séchoir à cheveux.

Les deux gagnants n'étaient pas présents au tirage et comme il n'ont pas fourni d'adresse présise sur leur talon de billet de tirage ils sont priés de venir réclamer leur prix auprès de la direction de l'Amicale St-André d'Acton Vale.

## Nécrologie

LARAMEE - A Granby le 25 janvier 1965, à l'âge de 59 ans est décédé M. Lucien Laramée époux de Gracia St-Hilaire, demeurant à 32, rue Johnson, Granby.

Les funérailles auront lieu jeudi le 28 janvier 1965.

Le convoi funèbre partira des salons Girardot et Ménard Limitée, 223 Principale, Granby, pour se rendre à l'église Ste-Famille où le service sera célébré à 9h. 30 heures et de là au cimetière de la rue Dufferin, lieu de la sépulture.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre avis.

REMERCIEMENTS, GRAND'MESSES, IN MEMORIAM, REQUIEM, AVIS DE DECES $3 PAR INSERTION, SERVICES ANNIVERSAIRES, LIBERA, 62 D'APRES FORMULE

Directeurs de Funérailles
Girardot & Ménard Ltée
SALONS FUNERAIRES 223 PRINCIPALE 170 DUFFERIN
Ambulances — Lits de malades
Bureau 225 Principale — Granby
FR. 2-4498 — FR. 2-3422
(19-1-64)

Visitez le Centre de Monuments
C. DAIGLE
Claude Daigle, Prop.
Lettrage - Sculpture
Installation - Restauration
818 Principale Granby 378-7388

J.-A. LESIEUR ENR.
Directeur de funérailles
Service d'AMBULANCE
SALONS FUNERAIRES MODERNES
Granby, P.Q. Tél.: FR 2-3309
255 Principale — 411 Notre-Dame
Bureau : 1, rue Paré
(10-12-63)

ABONNEZ-VOUS A "LA VOIX DE L'EST"
**COMPOSEZ PR. 3-2516**
ou encore **FR. 8-9865**
ET SOYEZ DES MIEUX RENSEIGNES

# La Voix Maskoutaine

**Les Carrières de St-Dominique Limitée**
Béton préparé "Ready-Mix"
St-Dominique Co. de Bagot
Tél.: PR. 3-2591

MARDI, LE 26 JANVIER 1965

JEAN-JACQUES BRODEUR, le marchand de roulottes de St-Hyacinthe le Confesseur, n'aime pas la prison. En effet, il a repris sa liberté hier, après s'être inscrit en cour d'appel et sous cautionnement. On l'aperçoit, ci-haut à gauche, se cachant le visage de son chapeau au moment où il partait pour la prison à Montréal, menotté à un autre prévenu.

De la Ligue des citoyens

# Une violente sortie contre la Commission industrielle

*ST-HYACNTHE - Le président de la Ligue des Citoyens, M. Gilbert Choquette, a préconisé l'abolition pure et simple de l'actuelle commission industrielle de St-Hyacinthe, lors d'une conférence de presse qui a donné lieu à une violente sortie contre le conseil de ville et les membres de cet organisme, et a suggéré la formation d'une nouvelle commission libre de toute pression d'intérêt avec des membres vraiment actifs.*

"La commission industrielle de St-Hyacinthe est une farce monumentale, a-t-il dit. Des industries importantes vont s'établir dans toutes les villes de la région, mais pas ici. Si les membres de cette commission ne sont pas compétents, nous demandons de faire le nettoyage et de les remplacer par des membres actifs".

La plupart des membres du bureau de direction de la Ligue des Citoyens réunis à cette occasion, se sont dits d'avis que trois causes étaient à l'origine des déboires industriels de la cité de St-Hyacinthe: le manque d'activité de ses membres, la négligence envers les industriels qui auraient pu être intéressés à s'installer chez-nous et le faible budget d'administration dont dispose la commission et qui s'élève à $10,000.

M. Lauréat Kirouac, directeur de la Ligue, a déclaré que les membres de la commission ne se réunissent pas assez fréquemment, soit une fois tous les trois mois et a affirmé trouver étrange que des échevins ne sachent pas exactement s'ils sont ou non membres de cette commission. Quant au Dr. Laurent Michaud, il a affirmé que le budget de $10,000 de la commission industrielle était insuffisant et a dit que les membres de la commission ne faisaient pas de sollicitation auprès des industriels.

Afin d'augmenter l'efficacité de la Commission qu'ils croient incompétente, les dirigeants de la Ligue ont suggéré l'engagement d'un agent d'affaires, la formation d'un comité représentatif dit de "réception" dont le rôle serait de découvrir et de recevoir convenablement les industriels et de leur faire connaitre les avantages industriels de la cité maskoutaine et l'augmentation par double ou triple, de l'actuel budget d'administration de $10,000.

Les directeurs de cet organisme qui groupe de nombreux citoyens, ont aussi favorisé l'engagement d'un gérant municipal.

SOL ET HIGH SCHOOL

Le Dr Laurent Michaud a déclaré que la faiblesse du sol de St-Hyacinthe invoquée par l'échevin Jean-Paul Poirier lors de sa conférence d'information sur les travaux de la Commission industrielle, il y a environ deux mois, n'était pas insurmontable pour le génie moderne et que ce sol peut recevoir des industries de tonnage intermédiaire importantes. Il a ajouté que les avantages de communications dont dispose St-Hyacinthe compensent amplement cette faiblesse du sol.

Le Dr Michaud a de plus affirmé que le conseil devait voir à agrandir son territoire et de prévoir l'annexion des municipalités environnantes d'après un programme échelonné sur plusieurs années.

Quant à l'handicap que représente l'absence d'un high school, il a dit que cet argument ne tenait pas et qu'il ne pouvait donc être une objection valable puisque la commission scolaire régionale de l'Yamaska remédie à cette lacune en prévoyant l'organisation de classes pour les citoyens de langue anglaise de la région.

VIVE LA REINE - Sa Majesté Nicole 2e (Martel) est ici photographiée en compagnie de sa cour à l'issue du couronnement qui s'est déroulé dimanche soir dernier dans la salle de l'école secondaire St-André. Nous voyons de gauche à droite M. Gilles Gazaille, la Princesse Louise Gagnon, Mlle Nicole Bédard lisant l'adresse, Sa Majesté Nicole Première (Bisaillon) Reine du Carnaval 1964, M. Marcel Dumont, Sa Majesté Nicole 2e (Martel) nouvelle souveraine, M. Guy Gosselin, et Mlle Nicole Gosselin duchesse.

Mlle Nicole Martel

# La reine du carnaval est couronnée à Acton

ACTON VALE (A.C.) - La semaine d'activités du Carnaval d'Hiver 1965 d'Acton Vale s'est termine en beauté dimanche dernier; en effet, une grande parade par les rues de la ville, le couronnement de la Reine Nicole 2e (Martel) et le Gala artistique ont mis fin à une semaine remplie de joie, de plaisir et de succès.

PARADE

Au début de l'après-midi dimanche, une grande parade sillonnait dans les rues de la ville avec en tête, le CORPS MUSICAL ST-ANDRE. Le défilé a emprunté les rues Bélair, Roy Du Marché, Lemay, Marcil, MacDonald, Du Moulin, Mac Lure, Bélair et Du Collège. Le cortège était formé de la décapotable du Bonhomme Carnaval accompagné de la Duchesse Nicole Gosselin. Les deux souveraines, Nicole Première, Nicole 2e et la Princesse Louise Gagnon, prenaient place dans des carrioles tirées par des ski-doos propriété de MM. Paul Dumont, Germain Dorais et Germain Coderre. Le tout se termina sur la patinoire du Collège St-André où Nicole 2e (Martel) a mis le ballon au jeu pour la partie mettant aux prises deux clubs de la Ligue Amicale. Une joute de hockey "Has Been" fut ensuite disputée. Pendant ce temps, les étudiants jouaient au bingo dans la salle de l'école.

COURONNEMENT

Au cours de la soirée, le grand évènement tant attendu eut lieu; en effet, Mlle Nicole Martel fut couronnée officiellement Reine du Carnaval 1965 par Sa Majesté Nicole Première (Bisaillon) Reine du Carnaval 1964 en présence de nombreux invités de marque dont M. le curé Albert Renaud, et l'abbé Léonide Beaudry; S.H. le maire J.-Edmour Gagnon et son épouse; les échevins Gaétan Loiselle et Mme Loiselle; M. Sylvio Goyette; M. et Mme Henri Boisvert; M. et Mme Aimé Verrier; le président de la Commission Scolaire M. Robert Ouimet et Mme; le commissaire M. Omer Mondor et Mme; M. et Mme Edgar Gosselin, parents de la Duchesse Nicole Gosselin; M. et Mme Omer Gagnon, parents de la Princesse Louise Gagnon et M. et Mme Fernand Bisaillon, parents de Nicole Première Reine de 1964 et M. et Mme Armand Martel parents de la nouvelle Reine Sa Majesté Nicole 2e (Martel).

Sa Majesté Nicole 2e était accompagnée de son prince-consort M. Guy Gosselin; Sa Majesté Nicole Première était accompagnée de M. Marcel Dumont tandis que MM. Gilles Gazaille de St-Valérien et Jean Arcand, d'Acton Vale accompagnaient recpectivement Louise Gagnon et Nicole Gosselin.

Près de 600 personnes ont été témoins de la cérémonie du couronnement; en effet, une foule considérable avait tenu à assister à cer évènement d'envergure. Les quatres jeunes filles avaient revêtu de magnifiques toilettes et les décors était très d'occasion.

Après avoir reçu sa couronne, Sa Majesté Nicole 2e tint à remercier la population et elle s'exprima en ces termes; "Je veux tout d'abord remercier les sympathiques directeurs de l'Amicale St-André qui m'ont permis de me présenter comme candidate au titre de Reine du Carnaval 1965 et je veux également les féliciter pour l'excellent travail qu'ils ont si habilement accompli durant cette semaine de festivité"

Elle en profita aussi pour remercier la population ainsi que tous ceux et celles qui l'ont secondée durant le concours. D'autres brèves allocutions furent prononcées par le président de l'Amicale St-André, M. Florian Bouthillette et par M. le curé Albert Renaud; ce dernier fit les éloges des directeurs de l'Amicale qui se dévouent pour les étudiants d'Acton Vale.

La soirée s'est poursuivie avec un magnifique programme récréatif mettant en vedette le CORPS MUSICAL ST-ANDRE, WILLIE LAMOTHE, JEAN PENDERGAST, le magicien CLOC CLOC PREVOST, les YOLA'S et l'orchestre de ROGER CHEVANELLE. M. Ivano FORTIER agissait comme maitre de cérémonies.

Menacé de violence

# J.-J. BRODEUR VA EN APPEL ET EST LIBÉRÉ SOUS CAUTION

ST-HYACINTHE - Jean-Jacques Brodeur, le marchand de roulottes de St-Hyacinthe-le-Confesseur, condamné à un mois de prison par S.H. le juge Paul Péloquin pour négligence criminelle, s'est inscrit en cour d'appel, et a retrouvé hier, sa liberté sous cautionnement.

Jean-Jacques Brodeur, un unijambiste, avait été condamné, la semaine dernière, en cour des Sessions de la Paix, à la suite d'un procès au cours duquel il fut prouvé qu'il avait blessé par négligence criminelle, M. Gérard L'Heureux en tirant sur le sol derrière lui, onze coups de feu, dont une des balles ricocha pour blesser l'Heureux dans le dos.

L'attentat s'était produit à la suite d'une courte beuverie du temps des fêtes dans la roulotte qu'habite Brodeur à St-Hyacinthe-le-Confesseur et d'une brève bagarre à coups de poings provoquée par un baiser déposé de force sur la bouche de l'amie de Brodeur.

Bien que Brodeur et l'Heureux fussent des amis intimes depuis cinq ans, le prévenu n'avait pas hésité à saisir sa carabine automatique de calibre 22 et à tirer sur le sol en direction de L'Heureux.

Hier Jean-Jacques Brodeur, s'est plaint de ce que certaines gens lui font des menaces. La police n'a pas dit de qui provenaient ces menaces, mais on croit qu'elles proviendraient de celui justement qu'il avait blessé négligemment.

## Rencontre nationale de J.I.C.F.

ST-HYACINTHE -- Mlles Thérèse Patenaude et Pierrette Archambault ainsi que M. l'abbé André Martel participeront à une rencontre nationale de la J.I.C.F à Ste-Anne de Beaupré, les 6 et 7 février prochain. Les représentants des diocèses travailleront sur un "guide" pour les équipes de base du mouvement, sur un projet de programme pour la Semaine Nationale; et une journée sera consacrée à la réflexion sur l'engagement apostolique et les motifs qui peuvent le stimuler.

# Nouvelle requête des laiteries Mont St-Hilaire et Maskoutaine

ST-HYACINTHE -- Les Laiteries Mont St-Hilaire Ltée et Maskoutaine Inc., ont encore demandé au conseil de ville de modifier le règlement 752.

C'est deux entreprises de produits laitiers ont déjà fait des réclamations au conseil concernant le coût du permis de vente de jus d'orange dans la cité de St-Hyacinthe, permis qu'elles trouvent prohibitif .

Le conseil n'avait pas voulu agréer à leurs requêtes dans le but de protéger les marchands locaux, considérant aussi que le jus d'orange était surtout un produit épicier.

C'est à la suggestion de l'échevin Philippe Pothier que cette requête a été référée à la Commission des finances pour considération au moment de la préparation du budget pour l'année 1965, et la revision du règlement 752.

## Entre deux lignes

ST-HYACINTHE - Des gens de St-Hyacinthe ont échangé des sympathies hier. Il s'agissait de vétérans de la dernière guerre qui ont combattu en Europe sous les ordres de feu M. Winston Churchill.

XXXXXX

La conférence de l'abbé Chapdelaine n'a pas fait salle comble à l'école Fadette, bien que l'on puisse dire que ce souper-causerie fut une réussite pour la SSJB.

XXXXXX

M. Gilles Caisse, du journal Le Courrier, nous quitte pour aller travailler à Montréal. Souhaitons bonne chance à M. Caisse, car c'est un chic type.

XXXXXX

Les Aristocrates, groupe de chanteurs de St-Hyacinthe, ont l'intention de s'acheter de nouveaux costumes dans le but de faire encore plus sensation.

# Les aumôniers préparent la semaine des étudiants

ST-HYACINTHE -- Dans le cadre de diverses réunions qui se sont tenues en janvier pour préparer les sections de J.E.C. (F) à réaliser la Semaine Etudiante, les aumôniers de ces sections se réuniront à l'Evêché, le 27 janvier.

Messieurs les abbés Paul Déry et Rosaire Fafard aumôniers diocésains de la Jeunesse Etudiante Catholique féminine et masculine orienteront les travaux de la rencontre.

Les participants bénéficieront des exposés de Mgr Gaston Hains et de M. l'abbé Charles Valois du Séminaire Sainte-Thérèse de Joliette, ancien aumônier national de la J.E.C., et de M. l'abbé Aurèle Beauregard. De plus, des dirigeants diocésains laics et religieux travailleront avec les aumôniers sur le sens de la Semaine Etudiante et les moyens concrets pour en assurer l'efficacité.

Cette année, le thème de la semaine est l'intégration des jeunes dans la société qu'est l'école. Au cours de cette semaine, au niveau du secteur jeune et secondaire, les étudiants seront invités à vivre une expérience de collaboration avec les professeurs et à développer une prise de responsabilité de chacun dans la communauté de l'école. Cette semaine étudiante veut être le point de départ d'une vie communautaire plus intense à l'école.

## Initiation de locistes

ST-HYACINTHE -- Cinq dames de la région d'Iberville seront initiées comme membres de la Ligue Ouvrière Catholique Féminine, à l'occasion de la réunion du Conseil fédéral qui se tiendra mercredi le 27 janvier. Les nouvelles locistes sont Mesdames Luce Phaneuf, Marie-Paule Laliberté et Marguerite Landry de la paroisse St-Noel-Chabanel ainsi que Mesdames Aline Bienvenue et Claire Boucher de St-Grégoire.

# Trois collisions et aucun blessé

ST-HYACINTHE - Une légère collision s'est produite à l'intersection des rues Cascades et Hôtel-Dieu, vers 1h. 35 p.m., dimanche.

Les véhicules étaient conduits par M. Jean-Guy Latour, 213 Guilbault, Longueil et M. Marc-André Roy, 1780 des Cascades, St-Hyacinthe.

ST-ANTOINE

Vers 1h. p.m., rue St-Antoine, une collision s'est produite samedi, impliquant des automobiles conduites par M. Paul Lussier, et M. René Ouellette, 2655 Ste-Anne.

DES CASCADES

Vers 4h. 30 p.m., rue des Cascades, juste en face du 757, un accrochage s'est produit samedi.

Les véhicules étaient conduits par M. Roger Larivière, 70 St-Louis et M. Camille L'Heureux, 757 des Cascades.

Ces accidents n'ont pas causé de blessures et les véhicules furent relativement peu endommagés.

La police municipale a fait les constatations.

# Légèrement blessé dans une collision

ST-HYACINTHE - Un homme a été légèrement blessé dans une dure collision qui s'est produite à l'intersection des rues Petitclerc et Jolibois, vers 2h. p.m. dimanche.

M. Justin Lévesque, 8485 rue Bernard a été transporté à l'hôpital St-Charles où il fut traité pour une blessure au nez. Il put ensuite retourner à son foyer.

Les véhicules étaient conduits par la victime et M. Yvon Marcil, 1305 Choquette.

L'accident est atribuable à une fausse manoeuvre. La police municipale a fait les constatations d'usage.

M. JEAN MATHON, secrétaire de la Commission scolaire, régionale de l'Yamaska, a prononcé une conférence sur l'Opération 55, au Patronage St-Vincent de Paul. On aperçoit de gauche à droite, M. Gabriel St-Roch, M. Jean Mathon et M. Fernand Pothier.

# LE RAPPORT DE L'ÉCHEVIN DESLAURIERS EST APPROUVÉ

ST-HYACINTHE -- Le conseil a approuvé les recommandations formulées dans le rapport préparé par l'échevin Laurent Deslauriers sur les loisirs et l'organisation d'un Carnaval d'hiver par les Loisirs Mixtes de St-Hyacinthe.

Les Loisirs Mixtes avaient demandé au conseil, le 7 décembre dernier, de patronner le carnaval d'hiver qu'ils organisent.

Le conseil avait alors demandé à la commission des parcs et loisirs de faire une étude de la question et de la compiler dans un rapport.

C'est l'échevin Charles-Léon Lussier qui a proposé l'approbation des recommandations pertinentes de l'échevin Deslauriers. Il fut secondé par l'échevin Georges Caouette et le reste du conseil fut unanimement favorable.

## Une réunion du conseil diocésain de la J.R.C.

ST-HYACINTHE -- La prochaine réunion du Conseil diocésain de la J.R.C. sera une occasion d'approfondissement de l'engagement apostolique pour les participants. Une centaine de jeunes responsables du mouvement dans les paroisses rurales du diocèse sont invités à ce Conseil qui se tiendra le 7 mars. En plus du travail en équipe sur l'engagement, il y aura, dans l'avant-midi, des discussions sur le rôle du président et du trésorier d'une section et sur la revision de vie.

Le programme de cette réunion du Conseil a été préparé par l'équipe diocésaine des dirigeants réunis en comité les 23 et 24 janvier. Cette équipe se compose de Mlles Constance Beauregard, présidente (La Présentation), Marie-Paul Joyal, de St-Marcel, Micheline Valiquette de St-Barnabé; Michelle Benoit, de Ste-Brigide; Louise Brodeur de St-Césaire; Suzanne Côté de La Présentation et Denise Benjamin de St-Césaire; et de MM. Yves Jalbert de St-Denis; Denis Collette de St-Hyacinthe; Clément Laflamme et Robert Beaudry de St-Marc.

## Assemblée du C.E.D.

ST-HYACINTHE -- L'assemblée mensuelle du Cercle d'Economie Domestique aura lieu, mardi soir au sous-sol de l'église à 8 h. p.m.

Tous les membres sont priés d'y participer.

# Commerce vedette
## de la semaine a St-Jean - Iberville


**Les Artisans DE LA Construction ENR.**
ANDRE MILLOT Propriétaire

Maisons de qualité construites sur commande aux goûts des clients
Prêts S.C.H.L.

Terrains Paroisse St-Gérard
Service de peintres qualifiés
Entretien et modernisation
Résidence Commerce Industrie
**Spécialité CHALET de MONTAGNE**
Bureaux . 414 Vaudreuil . ST-JEAN . 347-1705

**Un toit pour 100 ans**

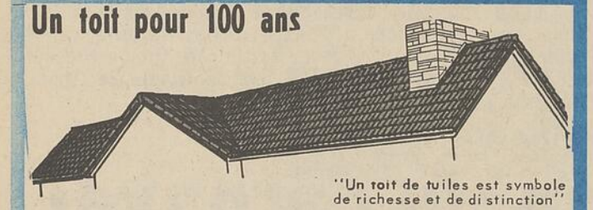

"Un toit de tuiles est symbole de richesse et de distinction"

LA TUILE DE TOITURE QUI REVOLUTIONNE LA CONSTRUCTION D'AUJOURD'HUI

. Couleurs variées au choix
. Fraîcheur en été, chaleur en hiver
. A l'épreuve du feu et des tornades.
. Idéal pour rénovation; pas d'entretien.
. Absence totale de glace en hiver.
. Accepté par la S.C.H.L.

Acclimat

MATERIEL FOURNI ET POSE (incluant papier de 25 lbs, lattes verticales et horizontales, solins "flashings" d'aluminium) : $24.00 à $29.00 AUX 100 PIEDS CARRES, selon le genre de toiture – Paiements à termes si désiré.

**Couvreurs Silibeton Ltée**
31 Girouard, Marieville, Qué. Chambly OL 8-8952
Tels.: Montréal UN 1-5451 Marieville 589-7693

**LORSQU'IL S'AGIT DE FAIRE L'ACHAT D'UNE CAISSE ENREGISTREUSE NEUVE OU USAGEE**
**CONSULTEZ UNE MAISON RESPONSABLE**

Les Equipements de Bureau
**RICHELIEU LTEE**
224, Rue Champlain, St-Jean
LES FAMEUSES CAISSES "ANKER" ET "SMITH CORONA"
Visitez la plus vaste salle d'échantillons d'ameublement de bureaux de la région
REP. LEO CHOUINARD
Cowansville, Granby et environs
Cowansville tél. 263-1369
REP. ANDRE DUCHESNEAU
Farnham et Bedford
St-Jean tél. FI 7-7425
St-Jean , Jean-Paul Leblanc 347-3724
Chambly, Jean Leduc OL. 82808.

**La Chargeuse** hydraulique
ENTIEREMENT FABRIQUEE A NOTRE USINE

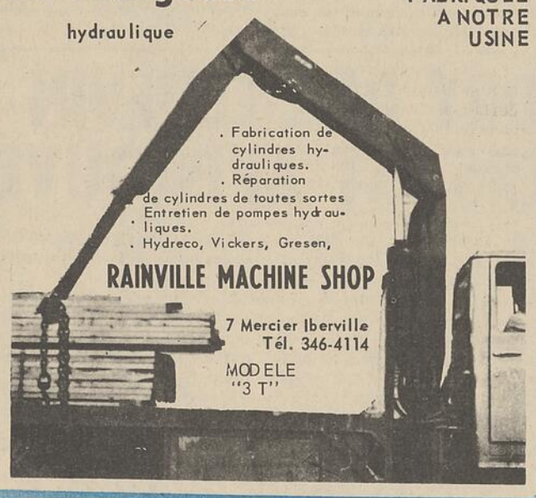

. Fabrication de cylindres hydrauliques.
. Réparation de cylindres de toutes sortes
. Entretien de pompes hydrauliques.
. Hydreco, Vickers, Gresen,
**RAINVILLE MACHINE SHOP**
7 Mercier Iberville
Tél. 346-4114
MODELE "3 T"

LA SEULE PHAMARCIE EN SERVICE – 24 HRS PAR JOUR
Pas de minimum
Livraison gratuite – St-Jean Iberville et les environs
348-4931
COSMETIQUES
PRESCRIPTIONS
SERVICE
COURTOIS et RAPIDE
**OUVERT**
Tous les jours 9. A.M. à 11 P.M.
Samedi 9 A.M. à 9.30 P.M.
Dimanche 9 A.M. à 8.30 P.M.
PHARMACIE
**SAINT-JEAN Enr.**
GUY M. PAPILLON Prop.
640 rue DORCHESTER ST-JEAN

***ALUMANATION**

Epargne du temps, de l'argent.
Evite l'application de 8 peintures d'aluminium.

Prévient la formation de la glace et les fuites d'eau dans les toitures de bardeaux.

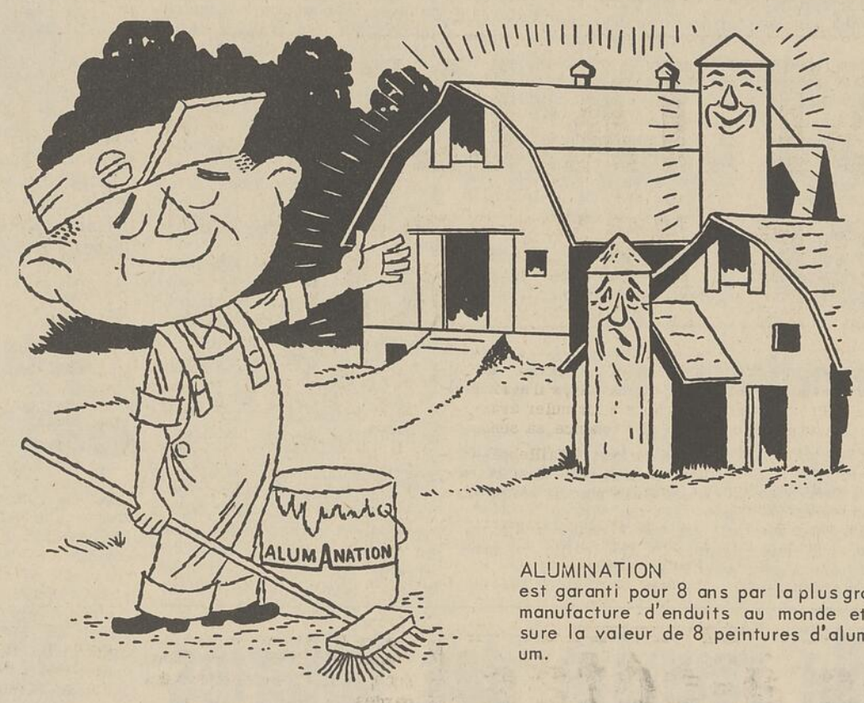


ALUMINATION
est garanti pour 8 ans par la plus grosse manufacture d'enduits au monde et assure la valeur de 8 peintures d'aluminium.

ALUMINATION
est un anti-rouille qui prévient en même temps le pourrissement du bois, comme les pattes de chaises de parterre, de balançoires, etc.

ALUMINATION
s'applique sur les silos de bois, de ciment ou de métal, sur les chaloupes, les murs froids qui suintent, tels les murs de caves, etc. etc.

Distributeur provincial
**J. ALBERT MORIN**
25 ans d'expérience comme couvreur
84 ~ Rte 40a, IBERVILLE tél. FI 6~5260

SPECIALITE:
**SERVICE DE 3 HRES**
ENTREPOSAGE
SERVICE DE CHEMISES
**FI 7~2373**
285 ST-JACQUES ST-JEAN

**FUTURS MARIES**
DIAMANT...
promesse de bonheur
Le choix de votre ensemble bague-diamant s'avère de prime importance. Consultez votre bijoutier de confiance à St-Jean.
CRÉATIONS Damy
BAGUES À DIAMANTS, JONCS ET PIERRE DE NAISSANCES
**OSCAR JACKSON** Maître-horloger – Bijoutier
168 RICHELIEU (Hôtel St-Jean) à gauche en entrant. Fi 7~3130 RES. 7-3020

PLANCHER DE L'AVENIR ...AUJOURD'HUI
TORGINOL (CANADA) 1963, LIMITED
marchand autorisé

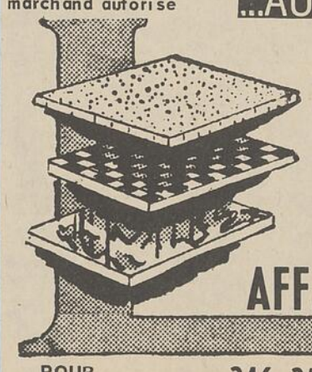

: CHOIX ILLIMITE DE MOTIFS
. USAGE INTERIEUR – EXTERIEUR.
. DURABILITE
. AUCUN COUT D'ENTRETIEN
. ANTIDERAPANT
. IMPERMEABLE
ESTIMATION GRATUITE
Claude
**AFFAGE Enr.**
POUR RENSEIGNEMENTS 346~3573 285 Jacques-Cartier ST~JEAN

*Pour votre mariage faites votre réservation à l'avance*
**Benoit Brouillette**
PHOTOGRAPHE
179 Trahan ST-JEAN

**OLDSMOBILE** **CHEVROLET**
Vente & Service
**LASNIER & GALIPEAU Ltée**
Autos usagées
114, rue RICHELIEU
ST-JEAN. Tél. FI. 7-2385

**ALUMANATION**

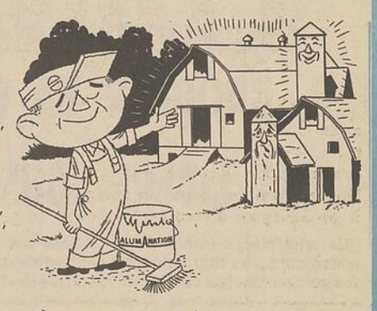

s'applique au pinceau et immédiatement les trous sont bouchés...
prévient la désagrégation des cheminées, isole entièrement
idéal pour enrayer la rouille sur la machinerie agricole, les toits des granges, etc.
Garantie de 8 ans
Distributeur provincial
**J. ALBERT MORIN**
25 ans d'expérience comme couvreur
84 – Route 40a IBERVILLE FI 6-5260

MEMBRE DE LA CORPORATION
DES COURTIERS EN IMMEUBLES DE LA PROVINCE DE QUEBEC
MEMBRE DE LA CHAMBRE D'IMMEUBLES RICHELIEU YAMASKA.

**Les immeubles Richelieu Enr.**
COURTIER EN IMMEUBLES
Achats – Ventes – Echange – Prêts Hypothécaires
ADMINISTRATEUR
GUY NORMAND
95, Richelieu, Tél. FI. 7-5511-2.
SAINT-JEAN, Qué.

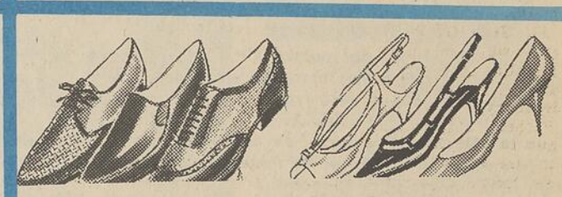

*Notre vente avant les reparations à partir du 14 janvier 1965*
AVIS: Notre magasin sera fermé à partir du 1 février 1965 pour modernisation
**G. St-Germain & Fils Ltée**
Chaussures pour toute la famille
Valises – Bourses – Produits Dr Scholl
Ajustement par commis diplômés
252, rue RICHELIEU ST-JEAN FI 7-4401

Choix complet d'excellents appareils de chauffage Esso.
Esso
Le Service de Chauffage Esso
Entretien sans frais

Moderne Plomberie Chauffage Inc.
*Eau chaude, vapeur, Air chaud, ventilation, Air climatisé, ferblanterie,*
BRULEUR A L'HUILE
RESIDENTIEL
COMMERCIAL - INDUSTRIEL
TELEPHONEZ-NOUS SANS TARDER
**FI. 6~6757**
**Raymond FERLAND**
Plomberie Chauffage Moderne Inc.
244, Rang Richelieu
St-Jean,

L'affaire Yvon Dupuis: l'émoi reste intense

# Impatients, les citoyens de St-Jean attendent que toute la vérité éclate

**ST-JEAN - Dans la ville, l'émoi reste tout aussi intense après les événements d'Ottawa concernant M. Yvon Dupuis que la stupéfaction qui avait frappé le public vendredi dernier.**

Quoique étant dans la ville même où M. Yvon Dupuis a sa résidence et dans le comté qui, par ses suffrages, l'avait porté à la députation puis à un siège au Conseil des ministres fédéraux, une sorte de conspiration du silence règne. Il n'est possible actuellement que de tabler sur des hypothèses.

10,000 dollars

Si les rumeurs s'avèrent véridiques, la démission de M. Yvon Dupuis serait reliée à la faillite de M. Roch Deslauriers, chiropraticien à Saint-Jean.

Ce dernier, afin de hâter ses démarches auprès des autorités provinciales, pour l'obtention d'un permis d'exploitation d'un hippodrome à Saint-Luc, aurait remis à M. Dupuis une somme de $10,000 en coupures de $100, 20, 10, pour qu'il les transmette au Ministère du revenu provincial.

Cette remise aurait eu lieu vers la fin du mois de juin 1961, au bureau de M. Dupuis à Ottawa. M. Gobeil, principal créancier de M. Deslauriers, aurait accompagné celui-ci lors de son voyage à Ottawa. On ne peut pourtant pas dire s'il fut témoin de la remise de l'enveloppe.

Depuis cette date, cependant, M. Deslauriers attend des nouvelles du gouvernement provincial, pour pouvoir entreprendre la construction de sa piste de courses à St-Luc.

M. Deslauriers, qui aurait perdu $7,000 dans ces tractations pour l'obtention de ce permis d'exploitation, n'a malheureusement voulu ni confirmer, ni infirmer ces informations à notre représentant, lorsque celui-ci lui a parlé hier au téléphone.

De source sûre on a pu savoir pourtant, qu'il aurait donné une conférence de presse à des journalistes de Montréal.

Au cours de cette communication il aurait affirmé avoir remis à M. Yvon Dupuis la somme de $10,000.

M. YVON DUPUIS

Malgré les démarches et les ruses que peuvent employer les journalistes de St-Jean et de Montréal, M. Yvon Dupuis reste invisible.

Quoique de toute évidence il ait passé la fin de semaine à sa résidence de la rue Morais, y recevant ses organisateurs et ses amis, il n'a pas été possible de lui poser les questions qui brûlent les lèvres de toute la population.

Autres nouvelles sur l'affaire de la démission du ministre Yvon Dupuis a lire en page 8

Des rumeurs circulent dans les milieux politiques de la capitale fédérale, voulant que M. Yvon Dupuis ait reconnu avoir touché ces fameux $10,000. Il aurait même indiqué les avoir remis dans les couloirs du Château Frontenac à Québec, à un employé du ministère du Revenu provincial, mais n'avoir pas pris la peine de lui demander son identité.

M. Kierans

Cependant, M. Kierans, ministre du revenu provincial, toujours selon les rumeurs, aurait fait dans les archives de son ministère, toutes les recherches nécessaires afin de pouvoir retracer le passage de ces fonds soit-disant remis comme preuve de la solvabilité de M. Roch Deslauriers, et devant répondre pour une affaire d'une valeur d'environ 5 millions de dollars.

Le public

Le public et en particulier la population de St-Jean, a grande hâte que le mystère qui entoure la démission de M. Yvon Dupuis de son poste de ministre d'Etat, soit élucidé et que la vérité se montre au grand jour.

L'attitude des principaux acteurs de ce drame ne fait qu'accentuer le malaise qui plane sur la ville et diminuer la confiance des électeurs du comté fédéral de St-Jean.

Le silence qui en certaines circonstances apaise les opinions et est de mise, dans le cas présent aiguise au contraire les factions et rend plus aigu le sentiment de culpabilité des électeurs honnêtes qui ont fait confiance à M. Yvon Dupuis.

Pour le bien de toute la population, la lumière sur cette pénible affaire serait nécessaire au plus tôt.

Votre quotidien local
La Voix de l'Est
vous renseigne chaque jour
Dites-le à vos amis

La Voix DE ST-JEAN ET IBERVILLE

MARDI, LE 26 JANVIER 1965

Les annonces classées de
La Voix de l'Est
rapportent. Essayez-les
tél. FI 7-7596

# PAUL-ERNEST TAILLEBOIS EST TROUVÉ COUPABLE DE MEURTRE NON QUALIFIÉ

**ST-JEAN - Paul-Ernest Taillebois, 40 ans, de Cité Jacques-Cartier, a été condamné à l'emprisonnement à perpétuité, tard hier soir, à l'issue de la sixième journée de son procès pour meurtre non qualifié de Louise Lajeunesse-Moore, dont le corps fut retrouvé dans la rivière Richelieu, à St-Georges d'Henryville, le 7 juin dernier.**

La victime, comme on s'en souviendra, avait les mains et les pieds attachés par des cordes au bout desquelles six briques étaient attachées.

Pendant plus d'une heure, les membres du jury se sont retirés dans l'antichambre réservée à leur intention pour regarder et scruter attentivement cette preuve de meurtre non qualifié contre la personne de Paul-Ernest Taillebois.

C'est devant une salle comble dans l'enceinte du Palais de justice de Saint-Jean, que M. Pierre Alix a déclaré au nom de ses confrères du jury, Paul-Ernest Taillebois coupable de cette grave accusation.

C'est alors que le président du tribunal a demandé à l'accusé, Taillebois, s'il avait quelque chose à formuler avant que celui-ci prononce sa sentence.

Paul-Ernest Taillebois, debout dans la boîte des accusés, n'a déclaré n'avoir rien à dire.

Le juge Philippe Lamarre, de la cour supérieure n'a pas eu d'autre alternative que de lui imposer la peine maximum de l'emprisonnement à vie.

EN SANGLOT

L'épouse de l'accusé a éclaté en sanglots devant l'annonce faite par le président du tribunal.

Il a fallu plusieurs minutes aux procureurs de la défense, en l'occurence, Me Yves Mayrand et Michel Proulx pour raisonner l'épouse du prévenu.

La foule s'est alors dispersée lentement, et ce fut par la suite, un silence absolu dans l'enceinte du Palais de justice.

L'inculpé prenait le chemin des cellules pour ensuite être reconduit à l'hôpital de Saint-Jean, sous la surveillance des gardes.

Au cours de la matinée d'hier, la couronne, représentée par Me Jean Frédérick, a complété sa preuve en faisant entendre le sergent Denis Viau, de l'escouade des homicides, à la sûreté provinciale du Québec, qui fut l'âme dirigeante de cette enquête.

Ce dernier a précisé, au cours de son témoignage, qu'il avait réussi à retrouver les effets personnels de Louise Moore dans les eaux de la rivière Richelieu, à la suite d'une indication précise d'un individu, en présence de l'accusé, Paul-Ernest Taillebois.

La défense a vainement tenté de faire admettre au témoin Viau la possibilité que Taillebois aurait admis dans une confession qu'il aurait commis le meurtre.

Le sergent Denis Viau a répondu d'une façon indirecte à la question qui lui fut posée par Me Michel Proulx.

MOTION REJETEE

C'est à partir de ce moment que le procureur de l'inculpé, Me Michel Proulx, a présenté une motion pour le renvoi immédiat de cette plainte de meurtre non qualifié, prétextant que la couronne n'avait pas prouvé l'homicide.

Le juge Philippe Lamarre a cependant rejeté cette motion.

LA DEFENSE

La défense a fait entendre trois témoins au cours de l'après-midi, à savoir, la ménagère et l'épouse de l'accusé Taillebois, ainsi que le médecin du prévenu.

LA MENAGERE

Mme Roger Joseph, la femme de ménage de la famille Paul-

Paul-Ernest TAILLEBOIS

Ernest Taillebois, a relaté qu'elle connaissait les Taillebois depuis quelques temps et qu'elle avait l'habitude de faire le ménage le samedi.

Elle a déclaré aussi que l'accusé ou Mme Taillebois lui payaient les honoraires à raison de $8. par semaine pour effectuer ces travaux.

Mme Joseph a mentionné que dans la semaine du 9 mai dernier, l'époux Taillebois lui aurait versé une somme de $10. pour faire les travaux puisqu'il n'avait pas d'autre monnaie.

Cependant, l'inculpé aurait dit à cette dame qu'il ne lui ferait qu'une remise de $6, le samedi suivant, soit le 16 mai.

En contre-interrogatoire toutefois, ce témoin n'a pu déterminer au juste la date de son engagement chez les Taillebois.

LE MEDECIN

La défense a également fait entendre le médecin de Paul-Ernest Taillebois, le Dr. François Telmose, chirurgien à l'hôpital Notre-Dame de Montréal.

Ce dernier a souligné le fait qu'il avait pratiqué, au cours de juillet 1963, une intervention chirurgicale sur Taillebois. Il lui a enlevé les deuxcinquièmes du poumon gauche.

Entre-temps, Paul-Ernest Taillebois a dû faire deux autres stages à cet hôpital pour y subir différents traitements.

Il fut hospitalisé de nouveau à l'été de 1964, plus précisément en juillet, pour des hémorragies, à la suite d'une légère crise cardiaque.

Selon ce spécialiste, Taillebois ne devait se limiter qu'à certains travaux bien particuliers et toujours demander au préalable la permission de ce spécialiste.

MME TAILLEBOIS

Enfin, la défense, comme contre-preuve a fait témoigner l'épouse de l'accusé, Mme Paul-Ernest Taillebois.

Celle-ci a relaté que le 13 juin 1964, de retour d'un voyage à Toronto, elle s'est rendue en compagnie de Me Michel Proulx, aux quartiers généraux de la Sûreté provinciale du Québec, au 360 de la rue McGill, à Montréal, où en présence du sergent Denis Viau, son mari lui aurait déclaré qu'il avait jeté, dans un moment de panique, le corps de Louise Moore et ses effets personnels dans les eaux de la rivière Richelieu, près de Saint-Paul l'Ile-aux-Noix.

Mariée depuis 18 ans, Mme Taillebois a déclaré qu'elle connaissait la victime depuis près d'un an et demi et qu'à maintes occasions, elle-même de même que son mari auraient aidé moralement et financièrement la victime, laquelle était séparée de son époux et avait la charge de ses quatre enfants.

C'est à sa propre demande que Louise Moore était appelée à certaines occasions à faire les pansements de son mari et aussi à préparer ses repas, lorsque Mme Taillebois devait s'absenter à l'extérieur de la ville, où elle est, de son métier, superviseur et cosméticienne pour une importante compagnie.

Or, le samedi, 16 mai dernier, Mme Taillebois était à Toronto, pendant que son mari se rendait en excursion de pêche à l'Ile-aux-Noix, en compagnie de Louise Moore.

L'épouse de l'accusé a relaté que son époux et ses deux fils étaient allés à sa rencontre à l'aéroport international de Dorval, pour ensuite l'amener au foyer. Il était aux environs de sept heures p.m.

Mme Taillebois, au cours de son témoignage, a mentionné que Louise Moore, à plusieurs reprises, aurait déclaré que ce couple était uni et qu'elle les enviait.

Elle a également dit que son mari était un adepte de la pêche et qu'il se rendait fréquemment depuis les dernières années, à St-Paul l'Ile-aux-Noix, plus précisément chez les Martin, pour louer des embarcations.

A maintes reprises, Mme Taillebois ainsi que ses deux enfants accompagnaient M. Taillebois.

Le procureur de la couronne, Me Jean Frédérick, dans un interrogatoire serré, a demandé à l'épouse de l'accusé si elle était au courant de l'excursion de pêche de son époux faite le 9 mai dernier avec Louise Moore.

Le témoin a répondu qu'elle n'était pas au courant de cette excursion, mais qu'elle savait que son mari donnait des leçons de conduite à Louise Moore.

Pendant plusieurs minutes, la couronne a tenté de contredire l'épouse de l'inculpé sur des déclarations présumément faites à la Sûreté provinciale, mais celle-ci a déclaré ne se souvenir de presque rien.

Ce fut la preuve de la défense.

LES PLAIDOYERS

La défense et la couronne ont par la suite présenté leur plaidoyer respectif aux membres du jury, ce qui fut écouté avec attention.

LE JUGE

Enfin, le juge Philippe Lamarre a mentionné aux jurés qu'ils devaient prononcer un verdict équitable et qu'ils ne devaient pas y avoir de laisser aller.

Le président du tribunal a apporté trois hypothèses aux membres du jury, à savoir, qu'ils devaient se prononcer catégoriquement sur la plainte telle que portée, ou alléger le fardeau de cette accusation d'homicide involontaire ou encore accorder le bénéfice du doute et acquitter sur le champ Paul-Ernest Taillebois.

Les jurés se sont alors retirés pour revenir environ une heure plus tard, avoir délibéré et déclaré Paul-Ernest Taillebois, coupable du meurtre non qualifié de Louise Lajeunesse-Moore. Le juge a alors condamné l'accusé à passer le reste de ses jours en prison.

## En appel?

**ST-JEAN - Visiblement déçu du verdict rendu, les procureurs de Paul-Ernest Taillebois, Me Yves Mayrand et Michel Proulx ont déclaré, tard hier soir, qu'ils étudieront au cours des prochains jours, la possibilité d'inscrire en cour d'appel, la décision prise par les membres du jury, hier, à l'issue de la sixième journée du procès de meurtre non qualifié de leur client.**

**Les avocats Mayrand et Proulx ont déclaré à notre représentant local que la couronne n'avait pu démontrer hors de tout doute possible l'homicide.**

**Devant les circonstances, nous sommes contraints d'en appeler de la décision., devant la cour d'appel.**

## M. J.E. Marcotte invité par le Club Richelieu

ST-JEAN -- Lors de leur prochain souper hebdomadaire, les membres du Club des Richelieu auront comme conférencier M. J.E. Marcotte.

Ce dernier développera le sujet "Où va l'argent et qui le garantit?".

Il sera certainement très intéressant de suivre M. Marcotte dans son exposé sur l'économie de notre pays.

La semaine dernière, les membres du Club Richelieu de Saint-Jean, avaient l'avantage d'écouter à leur tribune Mlle Jocelyne Leduc, économiste au ministère de l'Agriculture d'ottawa, qui leur parla de façon fort plaisante de l'alimentation canadienne d'hier et d'aujourd'hui.

Brillante conférencière, Mlle Leduc fut très écoutée.

CHEZ LES MÉTALLOS DU QUÉBEC

## Election d'un directeur

ST-JEAN -- Le district no 5 du syndicat des Métallurgistes Unis d'Amérique, serait, selon M. Jean Gérin-Lajoie, en danger.

Les habitués des réunions syndicales de notre région ne sont pas sans savoir qu'à la tête du district no 5, un autre directeur doit être bientôt élu. Une campagne électorale est donc en cours.

M. Jean Gérin-Lajoie, candidat au poste de directeur des Métallos pour le Québec, a accusé son adversaire M. Jean Beaudry, ainsi que M. Ernest Fisher, superviseur régional sur la côte Nord, de compromettre délibérément l'existence même d'un district distinct des Métallos pour le Québec, en créant de toutes pièces de faux problèmes, à seule fin d'en retirer des avantages électoraux.

L'orateur a affirmé qu'il a toujours favorisé l'unité des travailleurs devant le même employeur ou dans la même industrie même quand la compagnie concernée avait des filiales dans divers provinces voire au pays.

M. Jean Gérin-Lajoie a promis une réunion groupant des représentants de tous les locaux de la côte Nord, tant du Québec que de Terre-Neuve, pour préparer les prochaines négociations.

Il a réitéré l'engagement de tenir une réunion annuelle de tous les locaux du Québec pour discuter de l'administration du district.

On sait quelle importance ces élections de directeurs de district peuvent avoir pour l'ensemble des syndiqués tombant sous la juridiction du nouveau directeur. Il est donc fort compréhensible que M. Gérin-Lajoie essaie de faire la lumière sur le fond de la politique qu'il propose aux Métallos.

Aux sièges 4 et 6 à Farnham

## Les deux échevins sont réélus par acclamation

FARNHAM -- Lors de la mise en nomination pour l'échevinage pour les quartiers 4 et 6 de la cité de Farnham, les échevins sortant de charge, MM. Albert Meunier et JJ. Dempster ont été réélus par acclamation.

M. Albert Meunier, échevin du quartier No 4 avait été élu pour la première fois le 8 février 1964 pour terminer le terme de M. Omer Galipault, démissionnaire. La mise en nomination avait lieu hier de midi à 2 heures p.m.

M. J.J. Dempster, pour sa part, représente le quartier numéro 6 depuis 9 ans. Il est le doyen du présent conseil. Les deux échevins ont été réélus pour une période de trois ans.

## Une assemblée de l'Association Parents-Maîtres à St-Athanase

IBERVILLE -- C'est lundi le 1er février à 8 h. p.m., que la première assemblée de l'Association parents-maîtres de Saint-Athanase, aura lieu.

Cette assemblée sera la première qui se tiendra après la formation du comité exécutif

Elle comprendra deux parties distinctes: une éducative, l'autre récréative.

Parents d'enfants étudiants au niveau primaire ou secondaire dans les écoles Notre-Dame de Lourdes, Saint-Georges, et au Pensionnat d'Iberville, vous aimez vos enfants, vous vous y intéressez beaucoup, prouvez-le en venant rencontrer les titulaires des classes et toute l'équipe Parents-Maîtres, lundi soir.

Et vous, public en général, si vous voulez venir aussi, nous vous accueuillerons avec plaisir. Tous, vous serez les bienvenus.

## Les à-côtés du procès

ST-JEAN- Pendant toute la durée de ce procès de meurtre non qualifié, une foule immense s'est tenue au Palais de justice de Saint-Jean, suivant ce procès avec la plus grande attention.

Au cours des dernières journées, des étudiantes ont pu assister à ce procès. Elles seront vraisemblablement appelées à décrire ce qu'elles ont entendu.

Hier, le juge Philippe Lamarre, de la Cour supérieure, a dû faire évacuer les spectateurs qui étaient debout, à cause du tapage qui s'est fait durant le procès.

Au moment où les jurés ont prononcé leur verdict unanime de culpabilité, nous avons pu constater avec quel angoisse l'épouse de Paul-Ernest Taillebois a été témoin de ce verdict.

En outre, les procureurs de l'accusé, Me Yves Mayrand et Michel Proulx secouaient la tête devant ce verdict.

Quant au procureur de la couronne, Me Jean Frédérick, il s'est rendu à sa chambre et nous avons été à même de constater qu'il avait les larmes aux yeux à sa sortie.

C'est dans cette atmosphère que s'est terminé ce procès de meurtre non qualifié qui a duré six jours au palais de justice de Saint-Jean.

## Bilinguisme et biculturalisme faciliteront la compréhension

ST-JEAN -- Le bilinguisme et le biculturalisme ont pour but d'établir de bonnes relations entre tous les groupes ethniques de notre pays.

La Chambre de commerce de la province de Québec suggère que tous les Canadiens occupant un poste dans la fonction publique, tant au municipal, au provincial qu'au fédéral, dans une localité où l'un ou l'autre groupe linguistique est en prédominance, soient bilingues.

Les sociétés d'affaires devraient étudier le statut bilingue de leur organisme, veiller à ce que la proportion des anglophones et des francophones soit harmonieusement répartie, surveiller la fréquence et l'incidence du bilinguisme dans la promotion de vente et d'achat, dans l'embauchage, et donner justice aux deux groupes ethniques de leurs employés.

Ces recommandations faisaient partie de celles faites aux directeurs des Chambres de commerce des provinces du Québec et de l'Ontario, au cours de la troisième assemblée conjointe de ces deux organismes.

Un comité de liaison formé par des directeurs de ces deux Chambres a soumis cinq sujets d'étude d'intérêt mutuel, soi: 1- les pensions de retraite transférables - 2- l'interconnexion de nos réseaux routiers 3- l'autonomie provinciale - 4- le bilinguisme et le biculturalisme - 5- les échanges de professeurs.

PENSION

Le Conseil d'administration des Chambres de commerce du Québec et de l'Ontario réunis, s'est déclaré favorable à une extension des mesures sociales actuelles, considérant qu'il existe encore de larges segments de la population dont les besoins vitaux ne sont pas assurés, particulièrement chez les personnes âgées.

Il suggère que ces besoins soient satisfaits aussi rapidement que l'économie du pays le permettra.

AUTONOMIE

En ce qui conerne l'autonomie provinciale, il fut recommandé qu'une étude de la Constitution canadienne soit faite en vue d'établir l'application juridique de l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord, et ainsi d'établir d'une façon plus juste les responsabilités constitutionnelles fédérales et provinciales.

Il est souligné au cours de l'assemblée qu'une telle attitude contribuerait à l'unité canadienne et lui serait profitable.

## Un grief

ST-JEAN -- Les échevins de la cité de Saint-Jean, réunis en assemblée spéciale ont accepté un rapport soumis par M. Georges Roy, contremaître à la voirie municipale en rapport avec le grief d'un employé M. Stocchero.

Le conseil a alors demandé à M. Roy de suivre dans la plus grande mesure du possible l'entente collective avec les employés de la voirie municipale et de la ville.

## M. Diomède Meunier est décédé hier

ST-JEAN -- C'est avec un grand regret que nous apprenons le deuil cruel qui frappe une famille de notre ville.

Le 25 janvier, à l'âge de 63 ans et 7 mois, est décédé M. Diomède Meunier, époux de Lucille Tougas.

Le défunt laisse dans le deuil, outre son épouse, deux filles Huguette (Mme Albert Frédette) et Nicole, trois petits enfants: Mario, Michel et Robert Frédette; ses frères et ses soeurs: Ubald, Normand, Gaston, Rolande May, Suzanne et Mme Angelis Meunier.

Ses belles-soeurs: Mmes Vve Louise Bruneau, Georgette Laliberté, Léo Bouchard, Vve Mathilde Tougas, Ls-Emile Tougas, M. et Mme Joseph Tougas.

Les funérailles auront lieu à l'église Saint-Edmond à Saint-Jean, jeudi à 10 heures a.m.

La dépouille mortelle de M. Diomède Meunier est actuellement exposée au salon Langlois, rue Jacques Cartier à Saint-Jean.

Pour meurtre qualifié

## Le procès de Robillard commence aujourd'hui

ST-JEAN - C'est ce matin que débutera le procès pour meurtre qualifié de Jean-Denis Robillard, de la métropole, au Palais de justice de Saint-Jean.

Robillard devra répondre du meurtre qualifié de M. Alexandre Aubry, commis à sa demeure, à St-Michel de Napierville, dans la soirée du 11 janvier, 1962.

La couronne sera représentée par Me Jean Frédérick et l'avocat de l'inculpé sera Me Blain.

Pas moins de 100 jurés ont été assignés dans cette affaire de meurtre et seulement douze d'entre eux seront choisis pour entendre la preuve dans cette affaire de meurtre.

*"Il faut que M. Pearson dise toute la vérité" affirme M. Knowles*

# L'opposition unanime à reprocher au premier ministre son silence

OTTAWA (PC)—Les interprètes des quatre partis de l'opposition ont été unanimes lundi à reprocher au premier ministre Pearson d'avoir gardé le silence au sujet de la révocation de M. Yvon Dupuis comme ministre d'Etat.

Le whip néo-démocrate, M. Stanley Knowles, et le chef du crédit social, M. Robert Thompson, ont confié à la Presse Canadienne en deux entrevues distincts que la rentrée des Communes devrait être devancée afin qu'elles puissent débattre la question si le premier ministre continue de garder le silence.

"il faut que le premier ministre dise toute la vérité au sujet de l'affaire, dit M. Knowles, sinon qu'il convoque d'urgence immédiatement le parlement afin que l'on sache à quoi s'en tenir au sujet d'une situation de plus en plus troublante et de la façon dont on la traite."

M. Thompson, de retour d'une visite à Red Deer, Alberta, où il a son domicile, a déclaré qu'il ne pouvait comprendre la raison pour laquelle le gouvernement n'avait pas donné d'explication au sujet du départ de M. Dupuis.

La lumière

"Il ne suffit pas que l'on dise au bureau du premier ministre qu'il ne sera pas fait de déclaration, "enchaine M. Thompson.

"Le premier ministre se doit d'expliquer à la population les tenants et aboutissants de l'affaire aussitôt que possible. Si aucun éclaircissement n'est donné, une prompte convocation de la Chambre s'impose assurément."

Au bureau du premier ministre on informe que M. Pearson ne se propose pas de faire de déclaration dans un avenir rapproché. Il est impossible de rejoindre M. Dupuis.

Le leader conservateur à la Chambre, M. Gordon Churchill, s'accorde aussi à reconnaître que le premier ministre a le devoir de donner toutes les explications désirables mais il doute qu'il soit nécessaire de devancer la rentrée des Chambres.

Celle-ci a été fixée au 16 février. M. Churchill s'incline devant le fait que le premier ministre et M. Diefenbaker vont assister aux funérailles de sir Winston Churchill.

"La semaine prochaine sera bien proche du 16 février," dit-il. Les lettres échangées entre M. Dupuis et le premier ministre ne jettent que peu de lumière sur le mystère du congédiement, vendredi, de M. Yvon Dupuis, âgé de 38 ans, comme ministre d'Etat.

Mutisme

Un porte-parole de M. Pearson informait lundi qu'il était impossible pour le moment de prévoir quand le premier ministre ferait une déclaration.

M. Dupuis avec lequel le premier ministre eut un entretien mercredi dernier, proteste de son innocence.

Il raconte qu'à son retour d'un voyage à l'étranger il apprit qu'une vague rumeur voulait en certains milieux qu'il pourrait être impliqué dans un scandale concernant l'aménagement d'une piste de course à Saint-Luc dans le comté de Saint-Jean.

Il se disait en mesure de prouver son intégrité. "Je ne me suis jamais, au cours de ma carrière politique, affirmait-il, permis quelque action que ce soit qui aurait pu, directement ou indirectement, être incompatible avec mes devoirs d'honnête serviteur de la population."

M. Dupuis représente le comté de Saint-Jean-Iberville, Napierville. Il téléphona sa déclaration à la Presse Canadienne vendredi. On n'a pu le rejoindre depuis.

Election en juin?

M. Dupuis fut nommé ministre il y a près d'un an sur la foi de la violente campagne qu'il mena dans le Québec, au cours de la campagne électorale de 1963, contre les créditistes, notamment contre leur chef, M. Réal Caouette.

M. Gilles Grégoire, leader du Ralliement des créditistes aux Communes, prédit que le gouvernement devra tenir une élection générale en juin, peut-être plus tôt, afin de mettre un terme à l'impasse parlementaire.

"Si une motion de non-confiance relative aux récents scandales est déposée, nous voterons certainement contre le gouvernement," dit-il au cours d'une interview. Il voulait parler des 13 députés créditistes.

"Le premier ministre cherche à nettoyer la machine libérale de Montréal mais la vieille garde a toujours la haute main."

M. Grégoire juge M. Pearson "extraordinairement naif" et s'étonne qu'il soit toujours le dernier à être informé des actes de ses ministres.

Les députés créditistes poseront bien des questions au sujet des circonstances entourant une demande de franchise pour l'aménagement d'um hippodrome formulée par certains promoteurs du comté de M. Dupuis.

Un clown

"M. Dupuis a toujours été un clown et un incompétent," dit-il.

Il lui paraît peu probable que les libéraux soient renversés sur un vote de confiance peu après la rentrée des Chambres le 16 février. L'occasion ne se présentera pas de présenter une motion de non-confiance avant la fin de la présente session et l'ouverture d'une nouvelle session. Les cinq députés créditistes du Québec voteront avec les libéraux, conclut-il, parce qu'ils appréhendent une défaite à la prochaine élection.

M. PEARSON alors qu'il refusait, vendredi matin, de faire des commentaires "sur l'affaire de la démission du ministre Yvon Dupuis".

# Le film des événements, de vendredi matin à lundi soir

ST-JEAN (Spéciale) - Rien ne laissait présager à Saint-Jean, vendredi matin, le 22 janvier, que la journée serait dramatique. Comme d'habitude, les citoyens vaquaient à leurs occupations, déjà, au début de l'avant-midi, des ménagères se promenaient rues St-Jacques et Richelieu ou sur la Place du Marché, afin de faire leurs emplettes hebdomadaires.

Toutefois, au même moment, la crise s'amorçait sur la colline parlementaire à Ottawa. Le quotidien "Toronto Star" venait de publier une sensationnelle manchette demandant: " Dupuis démissionnera-t-il ?". Selon la nouvelle publiée sous ce titre étonnant, le journal relatait qu'une rumeur courait à Ottawa voulant que le député de St-Jean-Iberville-Napierville soit mêlé à une affaire de piste de courses dans son comté.

Dans les couloirs du Parlement, l'étonnement était à son comble. Les journalistes accouraient de partout. On voulait vérifier la rumeur. Au même moment, le cabinet était réuni. Deux heures après la publication de l'article dans le quotidien torontois, le secrétaire de presse du premier ministre, M. Richard O'Hagan, donnait lecture du communiqué suivant: "Mercredi de cette semaine, le premier ministre a demandé à M. Yvon Dupuis, ministre d'Etat de renoncer à son poste au sein du gouvernement fédéral. A compter d'aujourd'hui, M. Dupuis ne fait plus partie du conseil des ministres."

Les journalistes trouvèrent immédiatement que ce communiqué était laconique. Par tous les moyens possibles, ils tentèrent vraiment d'obtenir les motifs de cette démission.

Pendant ce temps, la nouvelle traversait les dix provinces comme une traînée de poudre. A Saint-Jean, la nouvelle stupéfiait les gens. Dans tous les restaurants et endroits publics, on commentait cette brève nouvelle.

Les journalistes tentèrent alors de rejoindre le ministre démissionnaire. Il était absent d'Ottawa, en route pour sa demeure à Saint-Jean, disait-on. A Saint-Jean, le secrétaire affirmait: "Il n'est pas ici. Il est en route pour Ottawa".

Durant toute la journée et une bonne partie de la soirée, le ministre demeura introuvable. A un moment donné, on affirma qu'il était à Montréal. Mais où? On l'ignorait.

Ce n'est que vers la fin de la soirée de vendredi qu'il communiqua une déclaration par téléphone à la Presse canadienne. M. Yvon Dupuis déclarait qu'il n'avait pas été expulsé par M. Pearson mais que c'était lui qui avait remis sa démission au premier ministre.

DECLARATION

" A mon retour d'un long voyage, en mission officielle pour le gouvernement canadien en Asie et en Afrique, j'ai appris qu'une vague rumeur circulait dans certains milieux à l'effet que j'aurais été mêlé à une scandaleuse affaire concernant un projet d'hippodrome à St-Luc, comté de St-Jean, dit la déclaration du ministre Dupuis.

" J'ai immédiatement demandé au premier ministre et au ministre de la Justice d'instituer une enquête de la Gendarmerie fédérale, afin de jeter la lumière sur cette affaire. Ils ont spontanément acquiescé à ma demande et cette enquête est actuellement en cours.

"Mercredi dernier, j'ai convenu avec le premier ministre qu'il serait préférable que je ne fasse pas partie du conseil des ministres pendant le terme d'une telle enquête. Conséquemment, je lui ai demandé aujourd'hui même (vendredi) d'accepter ma démission immédiate comme ministre d'Etat.

"Je tiens à dire que je suis en mesure de prouver mon intégrité. Je n'ai jamais, au cours de ma carrière politique, posé des gestes qui puissent être, directement ou indirectement, incompatibles avec mes fonctions d'honnête serviteur du peuple. Je ne permettrai à personne de ternir impunément ma réputation."

Tels furent les principaux événements de la journée de vendredi. Durant la fin de semaine, rien de nouveau ne fut apporté. Lundi matin, on se demandait toujours pourquoi le ministre avait quitté son poste.

On faisait grand état également du fait que le secrétaire de presse du premier ministre avait affirmé que M. Pearson avait demandé à M. Dupuis de remettre sa démission alors que ce dernier affirmait de son côté qu e c'était lui qui avait

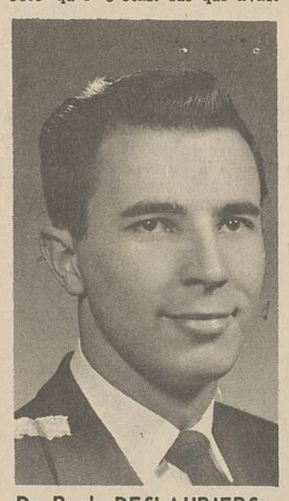

Dr Roch DESLAURIERS

prié le premier ministre d'accepter sa démission.

Le motif de la démission de M. Yvon Dupuis n'étant pas connu, toutes sortes de rumeurs, de déductions, d'interrogations se propagèrent non seulement dans le comté mais à travers tout le pays.

Des journalistes se rendirent en grand nombre à Saint-Jean afin de mener des enquêtes personnelles.

UNE FAILLITE

Leur principal point de repère fut la faillite du Dr Roch Deslauriers, dont le bureau est situé sur la Place du Marché. Cette faillite s'élève à au moins $87,596.48. La liste des créanciers apparaissant au greffe des faillites du Palais de Justice de St-Jean, montre cinq créances garanties, pour un montant total de $55,600 et quatre autres privilégiées pour un montant encore inconnu et 22 créances non garanties pour un montant dépassant $31,-996.48.

Le requérant de la faillite est M. Raoul Gobeille, de Brossard qui réclame la somme de $25,000; sa créance est garantie.

On remarque également, dans la liste des créanciers, le nom de M. Gérard Veilleux, de Drummondville, pour un montant de $13,000. Apparait aussi le nom de l'architecte Jacques Tougas, de St-Jean, qui a préparé un plan d'hippodrome. La créance est de $500. Enfin, le nom de l'ingénieur Clément Beaumier, pour $1,800.

Un journaliste montréalais a remarqué le nom du procureur de la Couronne pour le district judiciaire d'iberville, Me Jean Frédérick. La créance est de $70. Me Frédérick a déclaré que M. Roch Deslauriers était allé le voir pour se faire conseiller juridiquement sur la façon de procéder pour lancer son projet de piste de courses et obtenir les autorisations nécessaires. "J'ai fait ce que j'avais à faire professionnellement, a dit, Me Frédérick, je n'ai plus entendu parler du projet jusqu'à ces derniers temps. J'ai appris la tournure des événements comme tout le monde".

C'était bien connu à Saint-Jean que M. Roch Deslauriers avait l'intention de faire aménager une vaste piste de courses à St-Luc. Il avait fait plusieurs démarches à ce sujet. Les journaux locaux et même ceux de Montréal ont publié à plusieurs reprises depuis 1961 les projets et les intentions du promoteur. La Voix de l'Est publia à l'époque une série d'articles relatant les facettes de ce projet qui se serait avéré une véritable industrie touristique pour toute la région.

Les pourparlers pour l'établissement d'un hippodrome dans la région de Saint-Jean débutèrent en novembre 1960. En janvier 1961, MM. Roch Deslauriers, Albert Aris, commerçant, et Yves Papineau, optométriste, demandèrent à Québec un permis pour exploiter une piste de course paris mutuels semblable à Blue Bonnet et Richelieu.

A ce moment, les promoteurs reçurent l'appui des membres du conseil municipal, de la Chambre de commerce et des trois députés: M. Yvon Dupuis, député fédéral de St-Jean-Iberville-Napierville; M. Philidor Ouimet, député provincial pour le comté de St-Jean et Laurent Hamel, député d'iberville à l'Assemblée législative.

On effectua ensuite plusieurs voyages pour visiter des pistes de course, notamment dans l'Etat de New York. On voulait présenter quelque chose de nouveau dans le domaine des courses.

Par la suite, on décida de l'emplacement à St-Luc, à 20 milles de Montréal. Au moment où Québec semblait disposer à émettre un permis, un autre groupe, dirigé par M. Gérard Veilleux, de Drummondville, demandait également un permis pour exploiter une piste de course à St-Hubert. Notre journal relatait cette affaire en 1961. Le groupe Veilleux acheta un terrain à St-Hubert et poursuivit ses démarches pour obtenir une franchise. Toutefois, M. Veilleux apprit qu'il était impossible d'ériger une piste sur son terrain à St-Hubert parce que le dit terrain était situé trop près du terrain d'aviation et qu'il était dangereux d'y grouper des foules de 5,000 à 10,000 personnes. M. Veilleux revendit donc son terrain.

En 1962, M. Veilleux apprenait qu'un second projet cherchait à établir une piste à St-Luc. Des contacts se firent de part et d'autre. Il fut entendu que le groupe Deslauriers verserait $400,000 à la cause et que le groupe Veilleux investirait $600,000.

La division éventuelle des profits devait se faire dans une proportion de 40-60. Comme le groupe Deslauriers avait déjà dépensé de l'argent pour la préparation de plans et autres démarches, le groupe Veilleux a remis $13,000, en deux versements, à M. Deslauriers. Lorsque le groupe Deslauriers ne put verser la somme de $400,-000, il y aurait eu scission entre les deux groupes, mais engagement par M. Gérard Veilleux à remettre une certaine somme à M. Deslauriers le jour où il aurait obtenu la franchise de la fameuse piste.

M. Gérard Veilleux n'a jamais perdu l'espoir d'obtenir sa charte et l'autorisation d'exploiter une piste de course sur la Rive Sud.

Comme plusieurs l'affirment, toute cette affaire d'établir une piste de courses est normale et il n'y a rien de mal à ce qu'un député ou un ministre s'occupe d'un tel projet. Une piste de courses à St-Luc aurait été un bienfait pour toute la région.

Il faut donc d'autres raisons pour justifier la démission de M. Yvon Dupuis. Il appert, selon un journal montréalais publié hier, que c'est parce que M. Dupuis aurait reçu une somme de $10,000 d'un promoteur de piste de courses, qu'il aurait été expulsé du cabinet. A venir jusqu'à hier après-midi, rien de cette nouvelle hypothèse avait été confirmée ou contredite. M. Dupuis aurait remis cette somme à un certain personnage à Québec. Là encore, aucun nom, aucune date, aucun lieu précis.

Durant toute la journée d'hier, des reporters se sont présentés chez le Dr Deslauriers. Celui-ci aurait refusé d'accorder des entrevues ou de faires des déclarations à la plupart des journalistes sauf à un ou deux, attachés à un quotidien de Montréal.

De son côté M. Yvon Dupuis n'a fait aucune déclaration et n'a été vu nulle part. On a affirmé qu'il avait reçu des organisateurs politiques du comté sur la fin de l'après-midi de dimanche. Rien n'a pu être confirmé à ce sujet. Le secrétaire a refusé l'accès des journalistes au 523 rue Morais, à Saint-Jean, résidence du ministre démissionnaire.

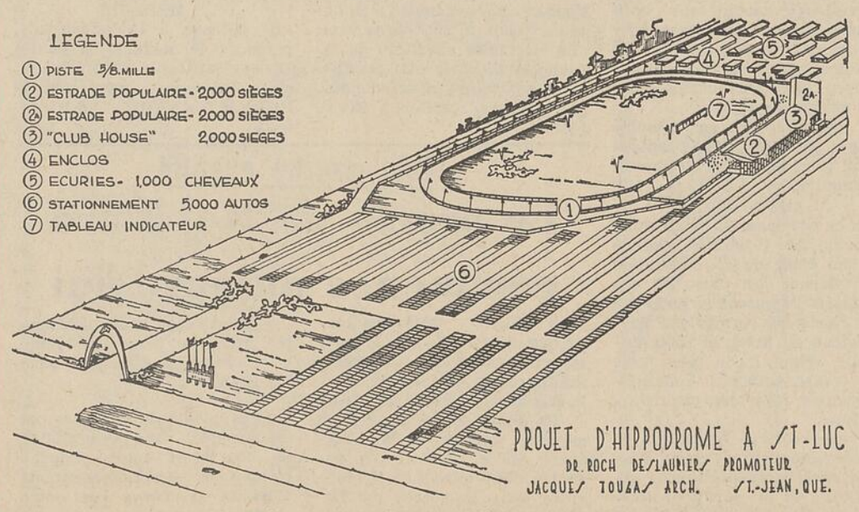


Voici la maquette du projet d'hippodrome à St-Luc.

# M. J. Lesage ne veut rien dire

QUEBEC (PC) - Interrogé hier pour savoir si le ministre du Revenu du Québec, M. Eric Kierans, est à l'origine de l'enquête de la Gendarmerie royale qui a mené à la démission du cabinet Pearson, de M. Yvon Dupuis, ex-ministre d'Etat, M. Jean Lesage a déclaré:

"Sachant que l'enquête de la Gendarmerie royale n'est pas terminée, je ne suis pas en mesure de dire quoi que ce soit."


CONVOCATION

Les Membres de

LA CAISSE POPULAIRE DE GRANBY

sont particulièrement invités à assister à l'assemblée générale annuelle de leur coopérative

Le 28 Janvier 1965

Jeudi soir, à 8 heures précises.

Au sous-sol du nouvel immeuble

Une proposition très intéressante pour les membres sera faite par le conseil d'administration.

Une assemblée générale spéciale sera tenue immédiatement après l'assemblée régulière pour l'étude et l'adoption des nouveaux règlements de régie interne.

CE SONT DEUX ASSEMBLEES TRES IMPORTANTES POUR TOUS LES MEMBRES ET LEURS INVITES.

Tirage de $200.00 en prix de présence

Bienvenue à tous



VOUS AVEZ LE CULTE DU RENDEMENT?

Tirez le maximum de votre propre efficacité— mettez à votre service ces systèmes de communications rapides économiques ingénieux

**Téléphone à poussoirs:** service d'intercom à cadran permettant de suspendre un appel et de raccorder plusieurs lignes. Peut être adapté exactement à vos exigences particulières, vous fait gagner du temps, allège votre tâche.

**Combiné spécial,** avec bouton de réglage du volume incorporé, permet une meilleure écoute dans un milieu bruyant; recommandé pour ceux qui entendent difficilement. Permet d'amplifier votre voix.

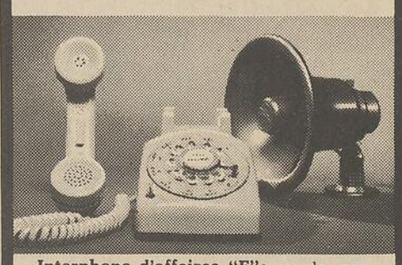

**Interphone d'affaires "F":** souple, pratique, économique. Téléphone-intercom combiné relié à un réseau de haut-parleurs. Idéal pour communications entre l'intérieur et l'extérieur (marchands de voitures, de matériaux de construction, chantiers, scieries, etc.).

**Pilote d'appel:** communications intérieures ou lignes extérieures; intercom à poussoirs ou à cadran; adapté sur demande à toutes vos exigences; augmente considérablement votre rendement.

NOS SYSTÈMES DE COMMUNICATIONS S'ADAPTENT EXACTEMENT AUX BESOINS DE VOTRE ENTREPRISE: la compagnie Bell met à votre disposition un choix de 895 services différents qui peuvent augmenter votre rendement, simplifier votre travail et vous faire réaliser des économies. Appelez notre bureau d'affaires, vous y trouverez la collaboration la plus compétente.

BELL — À votre service

LA COMPAGNIE DE TELEPHONE BELL DU CANADA — SERVICE

# SPORTS

Hockey...baseball..football..courses...tennis...natation...
pêche...chasse...golf...curling...lacrosse...pétanque...boxe...
lutte... soccer... cyclisme...quilles...balle-molle...ski...judo...

Pour une meilleure qualité exigez
WHITE ROSE
LES HUILES G-R INC.
Huile à chauffage
Calculateur automatique
G. Choquette 378-2172 rue St-Charles C.P. 13 S. R. Wilcott 378-2171

# SHERBROOKE VS GRANBY

## Ce soir à l'aréna à 8 h. 30 - Dernière visite des Castors - Autre joute de "4 points" pour les Vics - Chagnon présent - Des incidents..!

GRANBY - A moins de compliquations à la dernière minute, le nouveau-venu chez les Vics, Lucien Chagnon sera en uniforme ce soir, alors que les Vics de Granby recevront la visite des Castors de Sherbrooke, une dernière fois dans la saison régulière. Les nouvelles chez les Vics sont bonnes et mauvaises...et aussi très nombreuses. Le retour de Pete Lambo au jeu est quasi certain. Pete a demandé à jouer dimanche à Verdun, mais l'instructeur a suivi à la lettre les conseils du médecin, et a prolongé le congé de Pete de trois jours... Le cas de John Mentis est le plus douteux, à savoir qu'il est quasi officiel qu'il ne jouera pas ce soir.

Les Vics qui se maintiennent en 4e position, ont deux buts ce soir. En effet, une victoire augmenterait à sept points leur avance en 4e position, et leur permettrait aussi de se rapprocher dangeureusement de la 3e place...à trois points tout au plus, tout dépend du résultat de la joute Gaulois-Rockets, à St-Hyacinthe.

Les Pirates de Verdun seront inactifs jusqu'à dimanche prochain, tandis que les Vics en seront à leur première partie à Granby depuis près d'une semaine, et aussi la seule d'ici dimanche.

Les Castors nous arrivent en grande forme, avec une avance de sept points en tête. Ils sont loin encore du championnat, et chaque victoire est importante pour eux. Seul Dupré sera absent, semble-t-il. Ce centre a été blessé à Drummondville la semaine dernière; Drouin le remplacera aux côtés de Pépin et Cardin.

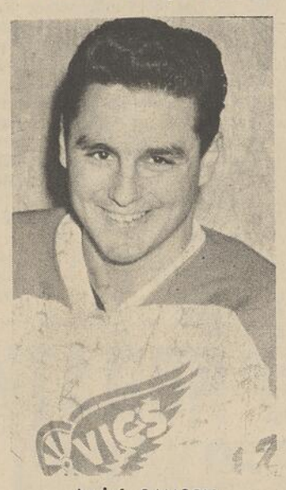

André SAMSON

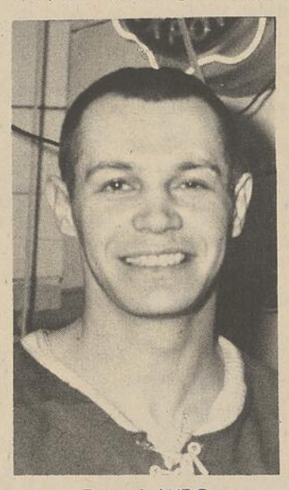

Pete LAMBO

Les Castors en seront à leur 5e visite à Granby, et aussi leur dernière au calendrier. Ils ont subi trois revers et remporté une victoire, soit il y a deux semaines au compte de 7 à 5.

Les Vics et les Castors ont été brillants à l'offensive dans chacune de leurs parties. En effet, Granby a compté des buts en quantité contre les Castors... et vis-versa. Le jeu est toujours très ouvert et excitant lorsque ces deux équipes s'affrontent. Il suffit de dire que dans les deux dernières joutes, 22 buts ont été compté par les deux clubs dont neuf par Granby. Le match de ce soir à Granby est d'autant plus important que les Vics auront alors disputé une partie de plus que leurs dangeureux rivaux, les Pirates de Verdun. C'est donc une autre partie de "4 points" qu'ils doivent gagner à tout prix pour conserver leurs chances d'une place dans les séries éliminatoires.

La présence de Lucien Chagnon apportera sûrement de la vitesse aux Vics. Ce combattif joueur est aussi excellent à la défensive. Toutefois, Roger compte beaucoup sur la production de son "gros trio", formé de Mallette...Bédard...Samson.

La présence de Jacques Gagné est aussi une chose quasi certaine, Si tel est le cas, l'instructeur Roger Bédard devra une fois de plus retrancher de son alignement au moins un joueur, afin de respecter la limite d'intermédiaires.

DELEGUATION DE SHERBROOKE

Les amateurs de Sherbrooke sont conscients du fait que leurs favoris se rapprochent rapidement du championnat tant rêvé. Ils n'ont pas été gâtés à ce sujet; c'est pourquoi ils suivent leurs favoris à l'extérieur. On attend au moins 300 à 400 supporteurs des Castors ce soir, à Granby... Les amateurs des Vics seront là pour répliquer.

INCIDENTS...?

Les dernières joutes des Castors à Granby ont été marqués de nombreux incidents, tant dans la foule que sur la patinoire. Des mesures spéciales ont été prises pour ce soir... à 8 h 30 , à l'aréna de Granby.

A L'ENTRAINEMENT--L'ex-champion poids-lourd Floyd Patterson poses ici pour le photographe à son camp d'entraînement à Malboro à 70 milles de la rivière Hudson de New-York. Floyd combattra le Canadien Georges Chuvalo au Madison Square Garden le 1er février.

## Ross prédit la victoire de Chuvalo

MONTICELLO (PA)—Barney Ross a surveillé George Chuvalo pendant 12 rounds d'entraînement à son camp hier, puis il a choisi le Canadien pour triompher de l'ex-champion Floyd Patterson entre le premier et le troisième round au Madison Square Garden le 1er février.

"La défensive de ce gars-là est très bonne", a déclaré l'ex-champion des boxeurs mi-moyen et moyens.

"Chuvalo possède un excellent jab et est très fort. Si le combat se rend à la limite, il sera en forme pour l'emporter".

L'ex-champion Joe Louis était également présent à la séance d'entraînement. Il s'est dit également impressionné par la condition physique du boxeur torontois. Louis a révélé qu'il n'avait livré 12 rounds dans une seule séance d'entraînement.

Cependant, Patterson a quitté son camp pour emménager dans sa nouvelles résidence de Great Neck, N.Y. Il poursuivra son entraînement aujourd'hui.

## L'ALLEMAGNE BAT CHARLOTTETOWN 6-5

CHARLOTTETOWN (PC) - L'équipe nationale de hockey de l'Allemagne de l'Ouest a bien commencé sa tournée au Canada en battant lundi soir au compte de 6-5 les Royals de Charlottetown.

## Tour du monde en "2 minutes"

BALTIMORE (PA)—Les Rangers de New York ont rappelé le Suédois Ulf Sterner des Clippers de Baltimore, de la LAH, afin de remplacer Val Fonteyne, blessé à un poignet, mercredi soir. Si Sterner demeure avec les Rangers, ces derniers enverront un remplaçant à leur filiale lors de sa prochaine partie samedi prochain.

— — —

ST.LOUIS (PA) — Bob Purkey, ex-lanceur des Reds de Cincinnati, a accepté les conditions des Cards de St.Louis pour 1965. On sait que Purkey est passé aux Cards en retour de Roger Craig et Charlie James récemment.

— — —

NEW YORK (PA) — Chaque membre des Browns de Cleveland, vainqueurs, recevra $8,052.82 et chaque membre des Colts de Baltimore, vaincus, recevra $5,571.40, tous deux des montants-records, des recettes de la partie de championnat de la ligue Nationale de football. La part des Browns se comparent aux $8,622.19 que les Cards de St.Louis ont récoltée en remportant la série mondiale en sept parties. Celle des Colts est supérieure à la part reçue par chaque Yankee de New York, vaincu dans la série.

## Québec dispose de Providence

QUEBEC (PC) — Les As de Québec, qui se sont fait bombarder 10 buts dans leur dernière partie, ont effectué un ralliement défensif autour de leur gardien de buts Gilles Banville, hier soir, pour remporter une victoire de 5-3 sur les Reds de Providence, dans une rencontre de la Ligue Américaine de hockey.

Les As n'ont permis au Providence que 14 lancers contre les filets du Québec dont un total de trois seulement dans la dernière période, lorsqu'ils ont brisé une égalité de 3-3, grâce à des buts de John Hanna et Bill Sutherland.

Hanna et Sutherland avaient compté précédemment dans la partie avec Don Blackburn, alors que les As sont venus de l'arrière à deux reprises.

SOMMAIRE

Première période: 1. Providence, Bartlett (Bartoli) 4:12; 2. Providence, Bartoli (Barber) 9:24; 3. Québec, Hanna (Berenson, Blackburn) 10:27; 4. Québec, D. Blackburn (Berenson, Mortson) 15:37.

Punitions: Bartlett 4:34, D. Blackburn 9:04, Gagnon 14:59, Barber 15:14.

Deuxième période: 5. Providence, Ronson (Marshall, MacQueen) 9:48; 6. Québec, Sutherland (Berenson, Robazza) 19:30.

Punitions: B. Blackburn 3:45, Robazza 8:19, Lafrenière 10:38, Boudreault 12:00, Marshall, mauvaise conduite, Baber, majeure, B. Blackburn, mineure, Watson, majeure, Sutherland, mineure 15:43.

Troisième période: 7. Québec, Hanna 0:28; 8. Québec, Sutherland (Mortson) 18:28.

Punition: Bartoli 8:17.

Arrêts:

| | | | |
|---|---|---|---|
| Giacomin | 13 | 13 | 13—39 |
| Banville | 4 | 4 | 3—11 |

## 2e défaite du Grandmont - Joutes à Cowansville et à St-Jean, ce soir

COWANSVILLE - Le Victoria de Cowansville a défait hier soir le Grandmont de Granby à Bedford au compte de 4 à 3 grâce aux trois buts de Yvan Bernard à la troisième période dont le but vainqueur à 36 secondes de la fin. C'était la première fois cette saison que le Grandmont était limité à trois buts.

Granby a pris les devants 2 à 0 à la première période grâce aux buts de Vachon et Jacques. Paul Desroches et Gingues se sont tous les deux mérité une majeure pour s'être battus au milieu de la période. A la deuxième, Bédard a compté pour Cowansville mais Desroches compta pour Grandmont une minute plus tard. Une seule punition au cours de cette période. Cowansville est revenu en pleine forme à la dernière période et a dominé le jeu. Alors que le compte était de 3 à 3, Cowansville a violemment discuté, prétendant avoir compté un but mais l'arbitre Fausse ne fut pas du même avis et ne décerna pas de punition de mauvaise conduite à Cowansville qui a discuté un peu fort. Cependant le jeu se poursuivit à égalité jusqu'à 19.24 alors que Yvan Bernard déjoua Gille Couture pour son troisième but de la période. Même dans la défaite, Couture a brillé dans ses filets. Il fut retiré en faveur d'un sixième joueur après le but vainqueur mais Granby ne put compter. C'est Jean-Guy Gingues qui était dans les filets du Cowansville et il a également bien fait. Par cette victoire, Cowansville est passé seul en deuxième place de la ligue.

Ce soir, le Grandmont tentera de nouveau sa chance à St-Jean contre les Braves. Par une victoire, il sera couronné champion de la cédule régulière. D'autre part, le Victoria tentera de vaincre Iberville à Cowansville et ainsi augmenter son avance sur ce club en deuxième place. Waterloo sera inactif.

SOMMAIRE

PREMIERE PERIODE

1- Granby: Vachon 4.03
2- Granby: Jacques (Desroches) 7.09
Pun. Lussier mc à 6.09, Desroches et Gingues maj. à 13.13
Bédard 14.10, Gaudreau 17.29

DEUXIEME PERIODE

3- Cowansville: Bédard (Côté) 4.29
4- Granby: Desroches (Broadeur) 5.33
Pun. Caron 13.40

TROISIEME PERIODE

5- Cowansville: Bernard (Lussier) 7.33
6- Cowansville: Bernard 9.34
7- Cowansville: Bernard (Bédard) 19.24
Aucune punition.

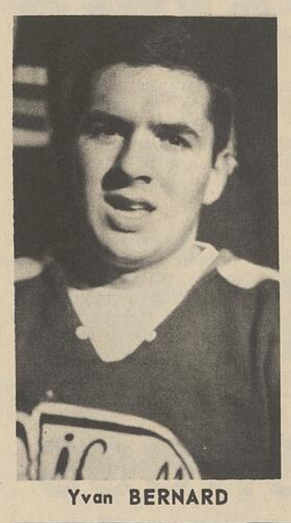

Yvan BERNARD

Jean-Guy GINGUES

## La 1ère place en jeu ce soir à Waterloo

WATERLOO -- Les Maroons de Waterloo auront la visite des Rockets Jr. de Drummondville ce soir, dans une partie à reprendre de la ligue Junior "B" des Cantons de l'Est. Cette joute qui devait être disputée le 22 novembre avait du être remise à cause de plusieurs joueurs malades à la suite du malheureux incident au Lac Mégantic, où 8 joueurs avaient dû être hospitalisés.

La joute de ce soir revêt une importance capitale pour les deux équipes en cause, puisque Waterloo, n'a qu'un seul point d'avance sur Drummondville. Advenant une défaite du Waterloo, les Rockets reprendraient la première position du circuit Dion. Ce sera la cinquième joute entre ces deux équipes cette saison; en quatre parties chaque équipe a amassé 4 points au classement, ayant fait match nul à deux occasions et divisé dans les deux autres rencontres.

Ce soir, les hommes de Rolland Morrisseau, qui seront de nouveau au grand complet, sont confiants de remporter la victoire à la suite de leur récent succès de dimanche dernier aux dépens des Météors d'Asbestos, les Maroons ont enfin retrouvé leur aplomb et nul besoin de dire que les Rockets auront fort à faire pour arrêter l'élan victorieux des Maroons qui ont compté 14 buts dans leur dernière joute. Serge Caouette qui est maintenant complètement rétabli de sa blessure au dos et qui a enregistré son quatrième tour du chapeau, cette saison dimanche dernier sera de nouveau à son poste flanqué des ailliers Gaétan Gingues et Alain Jodoin; ce trio ne cesse de s'affirmer depuis le début de la saison, lors de la dernière joute, cette ligne a amassé l'impressionnant total de 14 points.

Fernand Gaudreault un autre prolifique compteur sera aussi à surveiller de la part des Rockets. Fernand joue présentement son meilleur hockey de sa carrière et il est une menace constante devant les filets adverses. Gilles Papineau et Jacques Lampron qui se sont faits respecter dans les joutes précédentes contre les Rockets, seront de nouveau à la ligne bleue des Maroons pour aider Pierre Chagnon. Lampron qui a été le meilleur défenseur des Maroons dans les 5 dernières joutes a joué jusqu'ici ses meilleures parties contre Drummondville.

Pour ce qui est des visiteurs Côté qui a évolué pour les Rockets de la ligue Provinciale au début de la saison, Leblanc Bergeron et Sawyer, 4 dangereux compteurs qui sont résolus à reprendre la première position du circuit Dion, seront à surveiller de la part des protégés de Rolland Morisseau.

Une foule record est prévue à l'aréna de Waterloo pour cette importante joute qui pourrait bien décider de l'issue du championnat. La joute est cédulée pour 8h. 30; on rappelle aux sportifs locaux que l'aréna est chauffé à toutes les parties des Maroons pour un meilleur confort.

## 8 ÉQUIPES SE DISPUTERONT LE CHAMPIONNAT À ARVIDA

ARVIDA - Pour la première fois dans l'histoire du Curling de la province, huit équipes se disputeront le championnat féminin de Curling, à Arvida, du 2 au 4 février prochain.

Le club vainqueur se méritera la plaque "Dominion Silver "D" - présentée par la chaîne des magasins Dominion, et représentera de plus, le Québec, lors des finales nationales qui seront jouées à Halifax, du 22 au 26 février. L'équipe canadienne qui remportera alors la victoire, se méritera la plaque "Dominion Diamond "D" - emblème de championnat canadien de Curling féminin.

Les huit clubs finalistes du Québec, représentent huit zones qui englobent les principaux centres de la province. Ce nouveau système a été introduit cette année et permet ainsi une plus large représentation de la province aux finales provinciales.

Aucune des équipes gagnantes n'a auparavant remporté le championnat provincial. Le club de Mme Anne Phillips de Ville Mont-Royal, détenteur de la plaque l'an dernier, a été éliminé lors des préliminaires.

Au fait, très peu d'anciennes équipes championnes provinciales feront le voyage à Halifax; en plus du Québec, l'Ontario et la Colombie-Britannique auront aussi un nouveau club champion.

Les clubs finalistes qui feront le voyage à Arvida, sont:

| | | EQUIPES | CAPITAINES |
|---|---|---|---|
| Zone | 1 | Glenmore | Mme Bunny McCurdy |
| | 2 | Lachute | Mme J. McKimmie |
| | 3 | Huntingdon | Mme E. McLean |
| | 4 | Lennoxville | Mme I. Saunders |
| | 5v | Louiseville | Mme Raymond Veillet |
| | 6 | Longue-Pointe | Mme H. Amon |
| | 7 | Dolbeau | Mme Fernand Larouche |
| | 8 | St-Jérôme | Mme Paul Beauséjour |

## Malgré sa "létargie" Hull conserve toujours sa forte avance en tête

MONTREAL (PC) — Même s'il n'a compté que deux des 22 derniers buts des Black Hawks de Chicago alors que ses coéquipiers ont pris la relève, Bobby Hull a néanmoins conservé une forte avance de 10 points chez les compteurs de la ligue Nationale de hockey avec un total de 73, soit 37 buts et 26 aides.

Son coéquipier Stan Mikita occupe le deuxième rang avec 53 points, suivi de Norm Ullman, du Detroit, avec 43 et Claude Provost, des Canadiens, avec 40.

Au classement des clubs, le Canadien détient toujours la 1ère place avec une légère avance de deux points sur les Black Hawks de Chicago. Le Canadien a 53 points et a joué une joute de moins que les Hawks. Les Leafs de Toronto sont au 3e rang avec 47 points et ils n'ont plus qu'une avance d'un seul point sur les Red Wings de Detroit qui suivent en 4e place et qui ont joué trois joutes de moins que les joueurs d'Imlach. Les Rangers suivent en 5e place avec 37 points, soit 11 de plus que les Bruins de Boston qui sont toujours bons derniers.

La lutte chez les gardiens de buts s'est continuée très serrée la semaine dernière et, après les joutes de la fin de semaine dernière, le Canadien menait toujours le bal. Le club de Blake a, en effet, alloué 104 buts à ses rivaux en 42 joutes pendant que Toronto en a accordé 108 en 45 joutes, Detroit, 109 en 42 parties et Chicago, 110 en 43 joutes. Roger Crozier a réussi un autre blanchissage pour continuer de mener avec quatre. Ed Johnston, du Boston, en a trois pour sa part.

Les Red Wings de Detroit ont été les plus punis, comme équipe, avec un total de 674 minutes, soit 10 de plus que les Leafs de Toronto. Chez les joueurs, Bob Baun est devenu le "vilain," de même que Ted Lindsay, du Chicago et ils ont tous deux écopé d'un total de 115 minutes de punitions jusqu'ici. C'est une minute de plus que Mikita, du Chicago.

Les meneurs:

| | B | A | Pts | Pun. |
|---|---|---|---|---|
| B. Hull, Chicago | 37 | 26 | 63 | 20 |
| Mikita , Chicago | 16 | 37 | 53 | 114 |
| Ullman, Détroit | 21 | 22 | 43 | 37 |
| Provost, Mtl | 17 | 23 | 40 | 16 |
| Esposito, Chicago | 16 | 23 | 39 | 27 |
| Goyette,, N.Y. | 9 | 28 | 37 | 6 |
| Pilote, Chi. | 6 | 29 | 35 | 82 |
| Henry, N.Y. | 19 | 15 | 34 | 20 |
| Gilbert, N.Y. | 18 | 15 | 33 | 30 |
| Backstrom, Mtl. | 15 | 18 | 33 | 21 |
| Rousseau, Mtl | 8 | 25 | 33 | 18 |
| Bucyk, Boston | 15 | 15 | 30 | 16 |
| Richard, Mtl | 12 | 17 | 29 | 19 |
| Mahovlich, Tor. | 11 | 18 | 29 | 39 |
| Balon, Mtl | 13 | 15 | 28 | 47 |
| Delvecchio, Det. | 11 | 16 | 27 | 12 |
| Kelly, Toronto | 9 | 18 | 27 | 2 |
| MacDonald, Det. | 7 | 20 | 27 | 20 |
| Larose, Mtl | 14 | 12 | 26 | 42 |
| Pulford, Tor. | 14 | 12 | 26 | 34 |
| Bathgate, Tor. | 10 | 16 | 26 | 14 |
| Maki, Chicago | 10 | 16 | 26 | 34 |

Les gardiens de buts:

| | PJ | BC | Bl. | Moy. |
|---|---|---|---|---|
| Bower, Tor. | 26 | 65 | 2 | 2,50 |
| Sawchuk, Tor. | 19 | 43 | 1 | 2,26 |
| Totaux, Tor. | 45 | 108 | 3 | 2,40 |
| Hodge, Mtl | 36 | 94 | 2 | 2,61 |
| Worsley, Mtl | 6 | 10 | 0 | 1,67 |
| Totaux, Mtl | 42 | 104 | 2 | 2,48 |
| Hall, Chi. | 24 | 67 | 1 | 2,79 |
| Dejordy, Chi. | 19 | 43 | 2 | 2,26 |
| Totaux, Chi. | 43 | 110 | 3 | 2,56 |
| Crozier, Det. | 41 | 105 | 4 | 2,53 |
| Wetzel, Det. | 1 | 4 | 0 | 8,00 |
| Totaux, Det. | 42 | 109 | 4 | 2,60 |
| Plante, N.Y. | 27 | 89 | 2 | 3,22 |
| Paillé, N.Y. | 17 | 48 | 0 | 2,88 |
| Totaux, N.Y. | 44 | 137 | 2 | 3,11 |
| Johnston, Boston | 44 | 150 | 3 | 3,41 |

Punitions en minutes par club:

| | |
|---|---|
| DETROIT | 674 |
| TORONTO | 664 |
| CHICAGO | 610 |
| BOSTON | 586 |
| MONTREAL | 572 |
| NEW YORK | 456 |

Le classement:

| | G | P | N | PP | PC | Pts |
|---|---|---|---|---|---|---|
| Montréal | 23 | 12 | 7 | 129 | 104 | 53 |
| Chicago | 23 | 15 | 5 | 144 | 110 | 51 |
| Toronto | 18 | 16 | 11 | 125 | 108 | 47 |
| Detroit | 20 | 16 | 6 | 118 | 109 | 46 |
| New York | 14 | 21 | 9 | 106 | 137 | 37 |
| Boston | 11 | 29 | 4 | 96 | 150 | 26 |

## 454 pour Mme B. Gaudette

GRANBY -- Dans la ligue Laflamme Fourrure, le club Louis-Paul Neveu a blanchi Jan'O Junior 4 à 0. Mmes C. Gauthier et M. St-Hilaire se sont signalées.

Salon Lucas a subi une défaite de 3 à 1 contre Laperrière et Proulx; les étoiles de cette rencontre ont été Mmes L.Robert, C. Beaudoin, M. Deshaies et C. Leclaire.

Le Motel Belval a triomphé de Fortin et Ménard 3 à 1; se sont signalées: Mmes C. Bernier, P. Labrie, D. Hébert et C. Comtois.

Le Café Oriental a blanchi la Cigogne 4 à 0. Mmes B. Gaudette, R. Desormeaux et N. Desmarchais ont le mieux joué.

Meilleurs comptes: Mmes B. Gaudette 454 et L. Robert 404.

## Dixon menace de quitter Montréal

MONTREAL (PC) - Le demi-arrière George Dixon, des Alouettes de Montréal, désireux de se créer une position d'avenir, a menacé de quitter l'équipe de la Conférence de football de l'est.

Dixon a déclaré lundi au cours d'une entrevue qu'à moins qu'il réussisse à obtenir une position permanente à Montréal, il retournera à New Haven, dans le Connecticut, d'où il est originaire, afin d'y travailler.

Dixon, qui possède un degré en relations industrielles de l'université Brideport, a récemment quitté l'emploi qu'il occupait pour une compagnie de viandes de Montréal. Il cherche présentement un autre emploi et a révélé qu'il considère la possibilité d'entrer en affaires à son compte.

## MURAKAMI JOUERA DE NOUVEAU POUR LES GIANTS

SAN FRANCISCO (PA)—Masanori Murakami, seul Japonais à jamais évoluer dans les majeures aux Etats-Unis, évoluera encore en relève pour les Giants de San Francisco, de la LN, en 1965.

On ignore toutefois où il jouera en 1966 à la suite de discussions survenues en fin de semaine entre les Giants et les représentants des Nankai Hawks d'Osaka, Japon, qui détenaient le contrat de Murakami.

Ces derniers lui ont accordé la permission de jouer aux Etats-Unis en 1965, mais désirent son retour au Japon en 1966.

Les Giants désirent que Murakami décide lui-même de son statut en 1966 s'il est envoyé dans les mineures. Les Hawks n'ont pas accepté la proposition.

Les contrats de baseball américain contiennent une clause leur assurant les services d'un joueur un an après la fin de son contrat.

Après avoir terminé la saison avec la filiale des Giants à Fresno, Marakami rejoint ces derniers et a lancé 15 manches en relève, affichant une moyenne impressionnante de 1.80 point mérité alloué.

CHEF ici et là dans les SPORTS AVEC Bernard Brodeur

# Toute la fantaisie qui entoure le combat de Chuvalo-Patterson

MALBORO, N.Y. (PC) — Où commencent les faits et finit la fantaisie? C'est bien difficile à dire avec le champion Cassius Clay.

Clay, engagé pour mousser le match entre Floyd Patterson et George Chuvalo, de Toronto, au Madison Square Garden le 1er février, s'est mis les pieds dans les plats lors d'une récente visite au camp de Patterson jeudi.

Puis il a insulté le calme Patterson en l'appelant "esclave de blanc", "oncle Tom noir" et "peureux".

Etait-ce là le plan de Clay et son cirque? Peut-être, mais il s'est révélé un "véritable fiasco".

Clay désirait se faire appeler Muhammad Ali, et non de son nom "d'esclave" Cassius Clay. Patterson a tenté de combler son désir, mais n'a pu démarrer.

Clay avait "volé la vedette" lors d'une visite au camp de Chuvalo mardi. On l'avait alors appelé Cassius ou "Champion" sans protestation de sa part.

De plus, Chuvalo avait accepté la farce de Clay qui lui avait présenté un balai à laver et une chaudière.

Dans le langage de Clay, Chuvalo est une "lavandière" parce qu'il se bat comme un moulin à vent et Patterson est "le lapin" parce qu'il est peureux comme celui-ci.

Chez Patterson

Clay s'est présenté chez Patterson jeudi avec six carottes et deux pommes de salade, le tout accompagné d'un poème intitulé "La vérité et le fait".

"George, la lavandière, va l'emporter, sans doute,

"Parce que le lapin a l'habitude des K.O.

"Mais, qu'importe l'emportera le 1er février

"Je les écraserai tous les deux en miettes."

A son arrivée au camp de Patterson, qui s'entraînait alors sur la route, Clay a demandé: "Où est le lapin? Allez chercher le lapin, car il est gênant de faire attendre un champion".

L'entraîneur de Patterson, Dan Florio, a demandé à la foule de 100 personnes ne pas s'appuyer sur les câbles de l'arène, ce à quoi Clay a rétorqué: "Appuyez-vous sur les câbles, je suis le patron."

Dix minutes plus tard, Casius est devenu de plus en plus impatient et loquace: "Je vous ai dit d'assembler les chiens de chasse et d'attraper le lapin... Je vais faire un lapin de Pâques de ce lapin. . .Je ne veux pas voler la vedette, je veux simplement promouvoir le combat. . .

"Le lapin a peur, ne faites jamais attendre le champion... je suis déjà une légende vivante."

Au bout de 25 minutes, Patterson est arrivé et s'est préparé à une séance d'entraînement dans l'arène. Clay lui a alors présenté carottes et salade, que Patterson a acceptés avec un sourire.

Cassius a alors déclaré: "Tu as une chance de regagner ton prestige perdu, comprends-tu? Je suis venu en personne t'aider. Je sais que tu n'a pas besoin d'argent, car tu es millionnaire. Je veux simplement t'observer."

La scène

A la demande des chroniqueurs présents, Patterson a répondu: "En dépit des carottes et de la salade, je suis heureux que le champion M. Clay. . .

"Ce n'est pas mon nom, donne-moi mon vrai nom, Muhammad Ali", a protesté Clay.

"M. Ali", a commencé Patterson, mais Clay ne l'a apparemment pas entendu.

"Je veux entendre mon nom", a exigé Clay. "Je ne badine pas à ce sujet".

"Cassius Clay", a crié Florio, qui est également le gérant de Patterson.

"Ton nom original est Cassius Clay", a ajouté Patterson.

Brandissant les bras, Clay a explosé: "C'est mon nom d'esclave. Tu portes un nom d'esclave. Je suis libre. Tu es l'esclave de blanc. Tu n'es qu'un oncle Tom noir."

"Je vais t'affronter immédiatement" a défié le champion.

"Je suis prêt" a répondu Patterson.

Puis, ce dernier s'est préparé à quitter l'arène alors que Clay le taquinait.

"J'ai battu Liston comme rien alors que tu n'as pas duré un round contre lui.

"Tu es un peureux et un lâcheur. Tu as abandonné deux fois devant Liston et tu vas abandonner encore."

Patterson a alors changé d'idée et a livré deux rounds à ses partenaires, sous les critiques du champion.

Selon ce dernier, Patterson n'a aucune chance contre Chuvalo, qu'il favorise par K.O. en moins de cinq rounds dans ce match de 12 reprises.

Puis, Patterson a répondu aux autres questions des chroniqueurs en disant: "J'espère avoir la chance d'affronter Clay. J'apprécie le fait qu'il se soit dérangé pour venir à mon camp, car il est assez rare de voir un champion à votre camp. Il m'inspire."

Après quelques minutes de boxe imaginaire dans l'arène, Clay a dit d'un ton plus sérieux: "Patterson est en bonne condition et il affiche sa meilleure tenue. Et sur ce, adieu à tous."

## LES CHANCES DES VICS....ET DES PIRATES

La cause des Vics de Granby est loin d'être désespérée. Nos favoris, dans la défaite comme dans la victoire, ont fait un pas important dimanche dans la conquête de la quatrième position, la dernière qui permet de prendre part aux séries éliminatoires. Certes, ils n'ont pas gagné...mais ils n'ont pas perdu.

Le calendrier régulier d'ici la fin semble devoir favoriser les Vics, mais ils sont les seuls à pouvoir prendre les moyens pour en profiter. Avec encore huit parties à disputer, les Vics joueront cinq fois à domicile. S'ils gagnent ces cinq parties, le tour sera joué. Advenant que Verdun gagne ses huit dernières joutes, les Vics eux, pour remporter la 4e position, devront en gagner six. Mais, chaque victoire du Granby combinée à une défaite des Pirates avancerait les Vics encore plus rapidement vers les séries. Il pourrait y avoir d'importants changements d'ici la fin de semaine, au sujet de cette lutte "à finir". Chose certaine, chaque joute disputée par les Vics d'ici la fin en sera de "4 points", qu'on le veuille ou non. La même chose existe pour les Pirates de Verdun.

D'ici la fin, Granby recevra St-Hyacinthe à deux reprises, puis Verdun, Sherbrooke et Drummondville à une reprise chacun. De plus, les Vics visiteront Sherbrooke, Drummondville et St-Hyacinthe une fois. Ils ont terminé leur calendrier à Verdun.

Les Pirates, qui seront inactifs cette semaine, ont encore trois parties à disputer aux Castors de Sherbrooke, dont deux à Verdun. Les 2 autres joutes à Verdun seront livrées aux Gaulois et aux Rockets. Enfin, Verdun visitera ses quatre adversaires une fois d'ici la fin.

Même si Granby demeure l'équipe la plus affectée par les blessures, la confiance est grande, et les joueurs n'ont pas à se décourager. Ils ont été invincibles dans leurs deux dernières parties, ayant annulé chaque fois, et ces points sont importants.

Certains diront que nous sommes très optimistes. Nous avons raison de l'être, car Granby, avant sa serie de malchances, s'est constamment tenu près du sommet; c'est le même club que nous avons actuellement.

Nous sommes d'avis que si Granby défait Sherbrooke ce soir, la participation de nos favoris aux séries ne sera plus qu'une question de temps. Les Vics ont vaincu Sherbrooke trois fois en quatre joutes à Granby cette saison, et il n'y a aucune raison pour qu'ils ne répètent pas l'exploit ce soir.

Les 3e et 2e positions demeurent aussi à la portée de nos favoris. Il leur suffirait seulement une série de triomphes consécutifs pour accéder au 2e rang. Rien n'est impossible pour une équipe qui "veut", et qui désire quelque chose en particulier.

L'acquisition de Lucien Chagnon devrait stimuler l'équipe toute entière. Lucien, en dépit de sa petite taille, est un batailleur infatiguable, et surtout un patineur très rapide qui peut redonner l'élan aux Vics.Il y a aussi Claude Richard qui s'améliore sans cesse. Ce compteur naturel éclatera sûrement d'ici la fin. Il faut aussi souligner que Gilles Bédard, le meilleur compteur de buts des Vics, a été l'objet d'une étroite surveillance depuis quelques parties et que lui aussi pourrait éclater au moment opportun.

La cause est donc loin d'être désespérée. Sans être trop optimiste, il faut espérer, mais surtout ne pas ralentir et faire cadeau de victoires aux adversaires.

## Six pays tenteront de se qualifier

EDIMBOURG- Des curleurs de six pays tenteront de se qualifier au début de la semaine prochaine en vue des matches de championnat mondial de Curling, pour la coupe Scoth, qui auront lieu en Ecosse du 15 au 18 mars prochain.

Les dates des éliminatoires nationales pour la Norvège, l'Ecosse, la Suède, la Suisse et les Etats-Unis, ont été annoncées par l'Association Scotch Whisky. Pour la septième année consécutive, le Canada défendra son championnat mondial.

L'équipe nationale championne de la Suisse, sera connue le 31 janvier. Ensuite, du 5 au 7 février, 24 équipes suédoises se choisiront leur représentant à Stockholm. Le 6 et 7 du même mois, la Norvège, à son tour, présentera ses matches de championnat national. Les représentants des autre pays, soit ceux de l'Ecosse, des Etats-Unis et du Canada, seront connus vers les mêmes dates, entre le 1er et le 6 mars. Les éliminatoires canadiennes auront lieu à Saskatoon, Sask.

Et voici le calendrier des matches de championnat national:

SUISSE, Gstaad Jan. 29-31
SUEDE, Stockholm Fev. 5-7
NORVEGE Lillehammer Fev. 6-7
ECOSSE, Perth Mars 2-4
CANADA, Saskatoon Mars 1-5
ETATS-UNIS, Seattle Mars 1-6

## NOUVELLES BRÈVES

LA HAYE PC-PA Les Montagnards d'Ottawa ont subi leur première défaite dans leur tournée européenne en succombant 5-3 devant les locaux vendredi soir. Ils les avaient vaincus 9-6 la veille. Les compteurs des Canadiens furent Guy Beauregard, Claude Charron et Larry Larock.

WEISSAWASSER AFP - En match amical de hockey sur glace dispute devant 10,000 - spectateurs, le club canadien " La combe Rockets" a battu L' Allemagne de l'Ouest par 4-3 hier.

MEMBRE DE L'EQUIPE OLYMPIQUE-- Roger Bourbonnais, 22 ans est originaire de Rivière-Qui-Barre, Alberta. Il en est à sa deuxième année avec l'équipe de hockey olympique canadienne. Etudiant en première année de droit, à l'université du Manitoba, il a une fiche de six buts et 19 assistances en 27 parties cette saison.

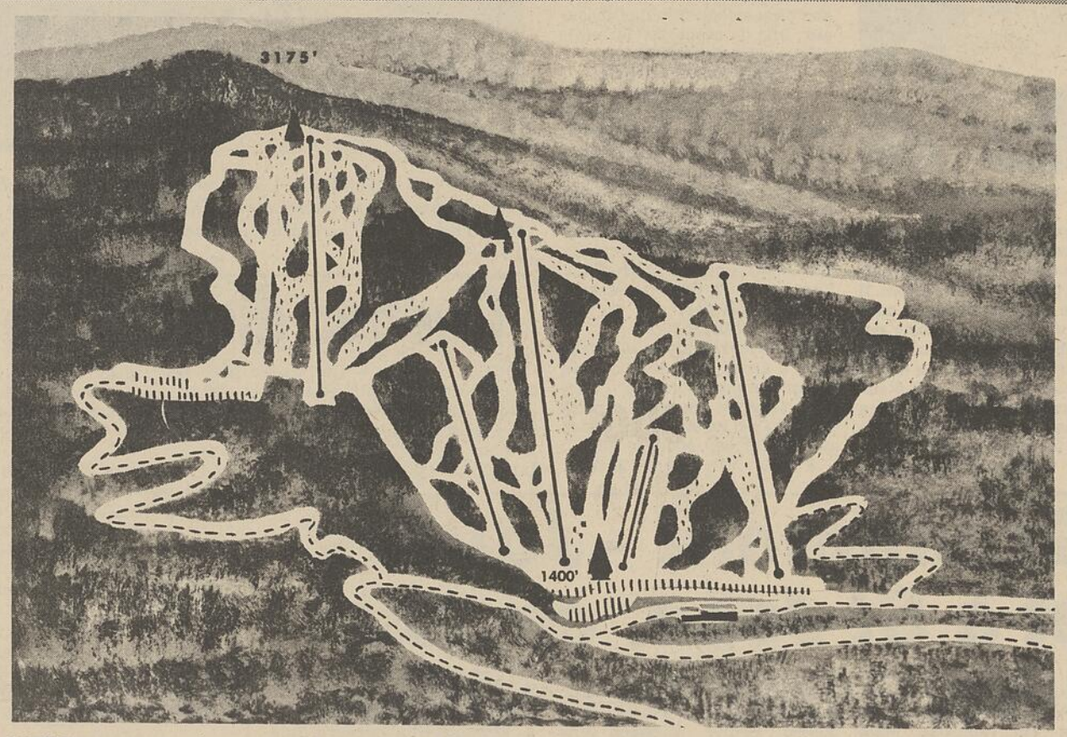


A SUTTON on ne se laisse pas dépasser par les événements. Déjà on s'organise pour faire face au plus fort de la saison. Ainsi, un nouveau télésiège, le quatrième à être érigé et apparaissant à l'extrême droite sur la photographie ci-contre, complète le réseau actuel de la station: soit 17 milles de pistes. Le Centre de la station a particulièrement bénéficié des avantages de la neige artificielle et ce, depuis le début de la saison.

# Norris est pour deux gardiens en uniforme

CHICAGO (PA)—La ligue Nationale de hockey, lors de son assemblée du 2 février, adoptera probablement un règlement obligeant les équipes à placer un gardien substitut en uniforme sur le banc pendant les séries éliminatoires de la coupe Stanley.

Jim Norris, co - propriétaire des Hawks de Chicago, a déclaré hier que le bureau des gouverneurs du circuit rendrait probablement ce règlement obligatoire plus tard dans les parties régulières.

"Le règlement ne s'appliquera qu'aux p a r t i e s éliminatoires pour le moment", a dit Norris, "mais nous espérons qu'il devienne une habitude régulière par respect aux amateurs qui doivent attendre 20 minutes au cas où un gardien d'urgence est appelé au jeu".

Chaque équipe du circuit, excepté les Bruins de Boston, alignent deux gardiens, mais le substitut est tout simplement un spectateur.

Norris est d'avis que les Bruins devraient aligner un autre gardien même si le règlement ne s'applique pas à la saison régulière.

"Ce serait une vraie catastrophe si Ed Johnston, des Bruins, était blessé à Chicago et que nous soyions obligés de fournir un substitut aux visiteurs, comme le veut présentement le réglement. Ca nous ferait accuser un retard de 10 ans", a ajouté Norris.

Norris a précisé que le bureau des gouverneurs avait proposé le nouveau règlement afin d'éliminer une situation comme celle survenue lors de la série Detroit-Chicago l'an dernier.

Terry Sawchuk a dû alors abandonner à deux reprises et son remplaçant a pris 25 minutes pour se préparer à chaque occasion.

Un tel incident a eu lieu samedi dernier à Chicago alors que Jacques Plante a dû abandonner avec cinq minutes de jeu dans le match. Marcel Paillé a alors pris 20 minutes pour se préparer à évoluer pendant la balance du match.

# Union des Conférences de l'Est et de l'Ouest

OTTAWA (PC)—Le président de la Ligue canadienne de football a déclaré hier qu'il y avait une possibilité que les conférences de l'Est et de l'Ouest, au sein de la Ligue canadienne de Football, ne forment plus qu'un seul et même groupe en 1966.

M. Berger a précisé qu'on procédait actuellement à une étude sur la possibilité de réunir les deux groupes. Un rapport préliminaire sera d'ailleurs dévoilé le mois prochain à Ottawa, au cours d'une assemblée de la ligue et le rapport final devrait être prêt durant la semaine de la coupe Grey, vers la fin de l'année.

Si le rapport appuyait l'idée, la fusion pourrait être réalisée pour la scédule de 1966, a ajouté M. Berger.

Mm. Gordon Lawson, de la direction des Blue Bombers de Winnipeg, et J Barry O'Brien, un des propriétaires des Rough Riders d'Ottawa, procèdent à l'étude ci-haut.

M. Berger a dit que cette idée de réunir les deux conférences avait été acceptée à l'unanimité lors d'une récente réunion de la la Ligue canadienne de Football, à Chicago.

## DEGRÉ EN TÊTE DE LA LIGUE DES AS-COMMERCIALE

GRANBY - Dans la ligue des As-Commerciale du Salon de Quilles Granby, le club Degré a blanchi Labatt 4 à 0; l'hôtel Granby a disposé du Landelle 3 à 1, et Cornish a défait Languay 3 à 1. Ont roulé 500 et plus: B. Cornish avec 588-202, Vic Ostrowski 543, André Gariépy 533-214, M. Jacques 529, A. Ménard 528-203, Marcel Labbé 518, Robert Mercier 517, Léo Giguère 516, Ronald Landelle 505 et Roméo Martel 502.

POSITION DES EQUIPES

| EQUIPE | G | P | Pts | Pins |
|---|---|---|---|---|
| Degré | 5 | 1 | 7 | 4945 |
| Languay | 4 | 2 | 5 | 4984 |
| Hôtel Granby | 3 | 3 | 5 | 4665 |
| Coca-Cola | 3 | 3 | 4 | 4866 |
| Cornish | 3 | 3 | 4 | 4834 |
| Labatt | 2 | 4 | 3 | 4628 |
| Taverne | 2 | 4 | 2 | 4640 |
| Landelle | 2 | 4 | 2 | 4610 |

## Ballon balai à Bedford

BEDFORD-Lors d'une partie de ballon-balai disputée au collège St-Damien de Bedford entre deux équipes féminines, les Moustiques ont blanchi les élèves du couvent de Bedford au compte de 9 à 0. Colette Lamoureux, Nicole St-Pierre et Claudette Couture ont compté chacune deux buts et les autres sont allé à Nicole Lamoureux Hélène Gagné et Lise Coupal.

Les Moustiques ont maintenant remporté deux victoires en trois rencontres. La prochaine partie entre ces deux mêmes équipes aura lieu dimanche le 31 janvier de nouveau au même endroit.

## *Un 1er prix de $100 au tournoi de ballon-balai*

GRANBY- M. Victor Morin, grand responsable du tournoi provincial de ballon-balai qui sera disputé à l'aréna de Waterloo les 27 et 28 février prochains, nous a communiqué hier quelques renseignements supplémentaires concernant cette compétition. M. Morin souligne que chaque équipe devra s'inscrire avant le 20 février, et chaque inscription devra être accompagnée d'un mandat de poste de $20.

Victor ajoute que 32 équipes seront acceptées, et les retardataires ne pourront y participer.

Parmi les prix et trophées distribués, soulignons un premier prix de $100 qui accompagnera le premier trophée. La deuxième équipe se méritera $50 en plus d'un superbe trophée.

Les inscriptions doivent être envoyées à M. Victor Morin au 19 de la rue Paré à Granby, Tel: 372-4236

## AUTRE GAIN POUR UPTON

UPTON (L.B.) Dans la ligue Inter-Paroissiale, les Lions d'Upton ont remporté une brillante victoire de 5 à 3 sur les Castors de St-Liboire à ce dernier endroit. Richard Savoie a été la grande vedette du club local avec deux buts et une passe; les autres buts appartiennent à G. Trudeau, Dumaine et G. Sylvestre. Beaudoin et J. C. Daviault ont récolté des assistances. J.G. Marcil s'est de nouveau signalé devant son filet. Par ce gain, les Lions se sont hissé au troisième rang du circuit. Pour les Castors, il s'agissait d'un troisième revers consécutif.

## LIGUE MOSQUITOS DE GRANBY

GRANBY - Dans la ligue Mosquitos des Loisirs de Granby, le club St-Luc de l'instructeur Fernand Gamache bat toujours la marche; il a remporté 14 parties en autant de joutesdisputées et devance le club Assomption par 8 points; St-Benoît a aussi 20 points et Ste-Famille ,19. André Morin de St-Benoît domine toujours les compteurs avec 49 buts et un total de 56 points. G. Mailhot d'Assomption est deuxième avec 53 points dont le plus d'assistances, 18, et Pierre Lussier de St-Luc est en troisième place avec un total de 44 points.

POSITION DES CLUBS, 23 janvier 1965
LIGUE MOSQUITO

| CLUBS | J | G | P | N | P.P. | P.C. | T |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| St-Luc | 14 | 14 | - | - | 98 | 10 | 28 |
| Assomption | 14 | 10 | 4 | - | 62 | 38 | 20 |
| St-Benoît | 14 | 9 | 3 | 2 | 76 | 31 | 20 |
| Ste-Famille | 14 | 9 | 4 | 1 | 60 | 27 | 19 |
| St-Eugène | 14 | 7 | 4 | 3 | 39 | 27 | 17 |
| Notre-Dame | 14 | 6 | 7 | 1 | 39 | 33 | 13 |
| St-Joseph | 14 | 5 | 7 | 2 | 32 | 41 | 12 |
| St-Patrick | 14 | 3 | 10 | 1 | 33 | 62 | 7 |
| Immaculée | 13 | 1 | 12 | - | 13 | 81 | 2 |
| High School | 13 | - | 13 | - | 6 | 107 | 0 |

COMPTEURS, 23 janvier 1965
LIGUE MOSQUITO

| NOMS | CLUBS | G | A | T | Pun. |
|---|---|---|---|---|---|
| A. Morin | St-Benoît | 49 | 7 | 56 | 4 |
| G. Mailhot | Assomption | 35 | 18 | 53 | 2 |
| P. Lussier | St-Luc | 31 | 13 | 44 | |
| B. Robichaud | Assomption | 25 | 10 | 35 | 8 |
| G. Lapierre | Ste-Famille | 21 | 11 | 32 | 4 |
| G. Rheault | St-Luc | 15 | 17 | 32 | |
| R. Comeau | St-Patrick | 28 | 2 | 30 | 12 |
| M. Trépanier | St-Luc | 10 | 17 | 27 | 2 |
| Y. Hébert | Notre-Dame | 21 | 5 | 26 | |
| A. Cloutier | Ste-Famille | 17 | 3 | 20 | 6 |
| G. Laflamme | St-Eugène | 18 | 1 | 19 | |

ARMAND LALUMIERE, président

## LA LIGUE "HAS BEEN" POURSUIT SES ACTIVITÉS

ACTON-VALE (A.C.) - La Ligue "Has Been" de L'Amicale St-André d'Acton Vale poursuit ses activités depuis que la température permet d'avoir de la glace ferme sur la patinoire de l'école secondaire St-André. Le président du circuit, M. Jean-Pierre Jetté, nous a enfin transmis les rapports des deux dernières joutes disputées dans le cadre du Carnaval d'hiver qui se déroule présentement à Acton Vale. Il serait aussi bon d'ajouter que c'est grâce à Bernard Lussier si nous avons pu obtenir ces rapports (soit dit en passant...); Lussier est l'adjoint de Jetté et ils forment une équipe formidable; il est nécessaire de souligner l'immense dévouement de ces deux gars qui font un travail magnifique.

Si nos vétérans du hockey peuvent se délasser à leur sport favori au moins deux fois par semaine c'est dû en grande partie à Jean-Pierre Jetté et à Bernard Lussier et à la finance de L'Amicale St-André grandement secondé par la brasserie Dow et son représentant à Drummondville M. Gérard Raymond.

JOUTE D'ETOILE

Une joute d'étoiles disputée entre les "Hors d'Haleine" et les "Essoufflés" s'est terminée par le compte de 4 à 3 en faveur des "Hors d'Haleine". Yvon Charest, Henri Boisvert et Conrad Meunier ont été les étoiles dans cette joute disputée sur la patinoire du collège.

AUTRE JOUTE

Dans une autre joute, les "Barabares" ont eu raison des "Zoulous" 6 - 1. Robert Chevanelle a marqué le premier point des "Barabares" aidé de Yves Pomerleau et Yves Bisson. Claude Jetté a connu une excellente joute pour les "Barabares" en comptant deux buts et en fournissant 1 assistance. Son coéquipier Raymond Messier a obtenu une fiche de 3 assistances. Les autres compteurs des "Barabares" ont été Raymond Maurice (Jetté-Métivier); Georges Métivier (R.Messier) et Conrad Meunier (R.Messier). Bernard Lussier a évité le blanchissage aux "Zoulous" en marquant l'unique but sur un jeu de T. Bernier et R. Arcouette.

LES COMPTEURS

Chez les compteurs, le classement se lit comme suit: 1-R. Maurice et R. Plourde, 15 pts; 2-Yves Bisson, 12 pts; 3-Yves Pomerleau et Claude Jetté, 10 pts.

CLASSEMENT
BARBARES: 8 pts
ZOULOUS: 6
CANNIBALES: 4
TARTARES: 0

PUNITIONS

Henri Boisvert est considéré comme le plus dur à cuire du circuit avec 30 minutes passées sur le banc des punitions depuis le début de la saison. Jules Gagnon le suit, mais de très loin, avec seulement 6 minutes de punition.

## LES MÉSICS L'EMPORTENT

MARIEVILLE (DNC) - Les Mésics de Marieville ont remporté mardi soir, leur deuxième gain de suite dans la cédule régulière de la ligue de ballon-panier St-Laurent-Richelieu , section Juvénile en battant St-Bruno au compte de 27 à 24 dans une joute des plus serrée et des plus intéressante. Ce qui semblait avant la joute devoir se solder par un échec retentissant, considérant que St-Bruno n'avait pas subi la défaite et que, eux-mêmes disaient ouvertement mais avec sympathie qu'on ne pouvait pas trop espérer pour une première saison, se transforma en victoire-surprise.

Marieville fit preuve de courage et détermination pendant tout le match, le fini de leur jeu n'égalait pas celui de St-Bruno, mais une défensive quasi parfaite devait avoir raison des attaques adverses.

Claude Dagenais et Jean-Pierre Martineau n'ont cessé, l'un de limiter le tir des assaillants et le second de capter tous les rebonds sous son filet. Gilles Alix pour sa part, se servit de sa rapidité et de sa grande condition physique pour harceler l'adversaire du commencement à la fin, étant aussi un atout-majeur pour l'offensive et la défensive de Marieville.

A l'offensive, Norbert Fournier joua une autre partie de toute beauté pour inspirer son équipe pendant toute la joute. Il produisit 11 des 27 points des Mésics. Avec ses 11 points Norbert devient ainsi le premier pointeur de la ligue et ses chances de tenir la tête jusqu'à la fin semblent excellentes. Guy Alix fut aussi très utile à l'offensive. Pour St-Bruno, Carter a le plus brillé avec 11 points.

Il va s'en dire que les joueurs étaient fous de joie après cette victoire; mais le plus heureux était sans contredit le gérant-général de l'équipe, Robert Rideau. Il venait d'avoir la preuve tangible que la nomination de Guy Giroux au poste d'instructeur s'avérait sa plus brillante décision. "Franchement, disait-il Norbert a doublé sa production de points et Guy a apporté à ses protégés, une amélioration que je n'avais jamais rêvé pour cette première saison." Est-ce que St-Jean sera la prochaine victime? Les Mésics l'espèrent.

Assurance générale 372-5815
9, Dufferin Granby
ENRIGHT & LECLERC Enr.
REPRESENTANTS : Raymond ENRIGHT et Michel LECLERC
(25203)

# St-Hyacinthe reprendra-t-il la 2e place ?

## Les Gaulois reçoivent les Rockets de Dr'ville, ce soir à 8 h 30

ST-HYACINTHE -- Pour la dernière fois en saison régulière, les Gaulois de St-Hyacinthe recevront la visite des Rockets de Drummondville ce soir à l'aréna locale.

Tous les amateurs de hockey connaissent l'importance de la partie de ce soir entre ces deux équipes. A la suite de la partie de dimanche dernier à Drummondville, les Rockets devancent maintenant les Gaulois par la marge d'un seul point et ces derniers tenteront par tous les moyens de l'emporter pour prendre possesion de la deuxième position.

L'instructeur Claude Savary reviendra à la barre de direction des Gaulois, à la suite de sa suspension de quatre parties. Son remplaçant, Clément Fournier, a accompli une excellente besogne en remportant deux victoires, toutes les deux par blanchissage. Mais, au cours des deux dernières parties rien ne fonctionnait pour nos porte-couleurs.

Les hommes de l'instructeur Robert Pépin seront au grand complet pour cette importante partie. Ils tenteront de remporter leur deuxième triomphe de la saison à St-Hyacinthe ayant déjà remporté une victoire de 6 à 0 au tout début de la saison.

La rencontre est également très importante pour le club St-Hyacinthe. Les Gaulois viennent d'encaisser deux revers consécutifs après avoir remporter deux brillantes victoires par blanchissage.

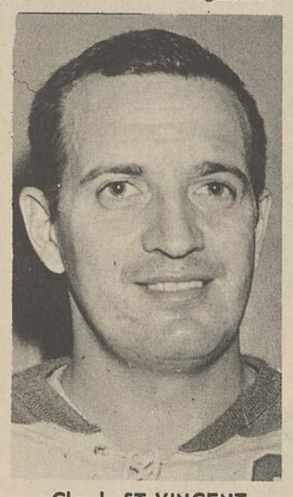

Claude ST-VINCENT

Nos porte-couleurs espèrent se ressaisir pour conserver leur chance de terminer la saison en deuxième position de la ligue Provinciale Senior. Il se pourrait que Gérard Guertin endosse l'uniforme pour la partie de ce soir contre les Rockets. L'on sait que Guertin est absent depuis environ deux mois à la suite d'une blessure à la jambe droite subie contre les Castors de Sherbrooke.

L'on s'attend à une foule record ce soir, vu l'importance de la partie pour les deux clubs. Les amateurs sont priés de faire réserver leurs billets à l'avance s'ils veulent obtenir de bonnes places. Donc, rendons-nous en grand nombre ce soir pour encourager nos Gaulois en action et n'oublions pas non plus de voter pour le Gaulois le "plus populaire", en se procurant un programme souvenir à l'entrée de l'aréna.

## AUGMENTATION DE $35,000 POUR BROOKS ROBINSON

NEW YORK (PA)—Le Monstre, Tony C et le Joueur le plus utile étaient au nombre des joueurs qui ont signé leur contrat dans les majeures hier alors que des membres mécontents des champions Cards de St. Louis demeuraient récalcitrants.

Le dernier de ceux-ci est Carl Warwick, dont les trois coups sûrs comme frappeur d'urgence, un record, ont aidé les Cards à remporter la série mondiale.

Warwick aurait reçu une diminution de $1,000. "C'est une véritable insulte" a-t-il protesté. Il a retourné le contrat.

Julian Javier, deuxième but des Cards, avait retourné son contrat jeudi, lequel impliquait une diminution de salaire de $3,000.

Par contre, Brooks Robinson, des Orioles de Baltimore, joueur le plus utile de la ligue Américaine la saison dernière, a vu son salaire passer de $15,000 à $50,000.

Robinson avait dominé le circuit avec 118 points produits, avait terminé au deuxième rang des frappeurs avec une moyenne de .317, y compris 28 circuits, en plus d'afficher la meilleure tenue défensive chez les joueurs de troisième but pour la cinquième saison successive.

De plus, le Monstre, le lanceur de relève Dick Raddatz, et le voltigeur Tony Conigliaro étaient au nombre de quatre Red Sox qui ont accepté les conditions du Boston. Les autres sont le troisième-but Frank Malzone et le lanceur Earl Wilson.

Enfin, les Reds de Cincinnati et les Braves de Milwaukee comptent deux autres joueurs sous contrat chacun. Le lanceur Roger Craig et le voltigeur Charlie James, récemment acquis du St-Louis, ont accepté les conditions des Reds, tandis que Gene Oliver et la recrue Joe Back signaient avec les Braves.

## Le club Dollard a pris la tête

ST-JEAN- - Le club Dollard de l'instructeur Jean-Noel Raymond est actuellement sur une magnifique poussée de six victoires consécutives dans la ligue du président André Denault. En effet, cette équipe grâce à cette brillante tenue a réussi à se dégager quelque peu de Maisonneuve du pilote Alain Langlois et prendre la tête du classement par la marge de quatre points. Depuis les débuts de la présente campagne , ces deux équipes se talonnaient et n'en cédaient en rien à l'autre jusqu'au moment où le Dollard y allait de sa poussée victorieuse pour s'écarter de son éternel rival. Pendant ce temps, le Champlain, de Guy Régnier connaissait sa part de succès pour s'installer solidement au trosième rang, une place qui pourrait lui être familiere d'ici la fin de la saison. Le Lévis de Philippe Denault continue à lutter ferme, mais Dame Chance lui tourne le dos et les joueurs de Denault doivent se contenter du dernier échelon du classement. Lors des joutes de lundi, Dollard, triomphait par 8 à 5 du Lévis en allant de quatre point au dernier engagement. Lors de la partie, Charlie Lacance le meneur chez les compteurs comptait son 51ème tour du chapeau avec Marc Lasnier en comptant pour sa part. Jos, Meunier un nouveau venu pour le Lévis se signalait avec trois francs buts. L'autre joute a créé une certaine surprise alors que le Champlain écrasait la Maisonneuve au compte de 8 à 2. Le trio Jean-Guy Godin,-G. Dion et Fernand Larivière prenait la vedette lors de la joute; ce même trio comptait cinq filets de leur équipe. Moquin et Boucher ont compté pour le Maisonneuve.

| COMPTEURS | B. |
|---|---|
| F. LACHANCE, D. | 20 |
| J. THIBODEAU, M. | 12 |
| F. LARIVIÈRE | 12 |
| R. DESCHENEAUX, D. | 10 |
| G. DION, C. | 9 |
| G. ROY, M. | 7 |
| R. PELLERIN, L. | 12 |
| J. G. GODIN, C. | 6 |
| R. MICHAUD, D. | 10 |
| A. MOQUIN, M. | 10 |
| P. TRAHAN, M. | 10 |

CLASSEMENT

| | G | P | N | T |
|---|---|---|---|---|
| Dollard | 7 | 1 | 2 | 16 |
| Maisonneuve | 5 | 3 | 2 | 12 |
| Champlain | 4 | 6 | 0 | 8 |
| Lévis | 2 | 8 | 0 | 4 |

| A. | POINTS |
|---|---|
| 17 | 37 |
| 16 | 28 |
| 15 | 27 |
| 15 | 25 |
| 12 | 21 |
| 12 | 19 |
| 6 | 18 |
| 12 | 18 |
| 5 | 15 |
| 5 | 15 |
| 5 | 15 |

## Dans la ligue du Domaine de Rougemont

St-Paul d'Abbotsford -- Après un lent début, la ligue de hockey du Domaine de Rougemont est en pleine activité. La ligue comprend cinq équipes qui veulent la réussite de leur ligue tant du côté jeu que du côté administration. Voici le classement des équipes et des meilleurs compteurs.

POSITION DES CLUBS

| CLUB | P.G. | G. | P. | N. | P.P. | P.C. | Pts |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Flamingo-St-Jean-Baptiste | 6 | 4 | 2 | 0 | 31 | 13 | 8 |
| Construction St-Paul | 7 | 4 | 3 | 0 | 37 | 21 | 8 |
| Les Etoiles de St-Pie | 6 | 3 | 3 | 0 | 30 | 27 | 6 |
| St-Damase | 6 | 2 | 3 | 1 | 25 | 48 | 5 |
| Marieville | 5 | 1 | 3 | 1 | 18 | 32 | 3 |

MOYENNE DES GARDIENS DE BUTS

| NOM | CLUB | P.J. | P.J. | P.C. | Moy. |
|---|---|---|---|---|---|
| Jean René Morier | St-Jean Baptiste | 6 | 13 | | 216 |
| Jean Marie Choquette | St-Paul d'Abbotsford | 6 | 20 | 333 | 314 |
| Pierre Compagna | St-Paul d'Abbotsford | 1 | 2 | 200 | |
| Germain Maynard | St-Pie de Bagot | 3 | 22 | 733 | 450 |
| Serge Morin | St-Pie de Bagot | 3 | 5 | 166 | |
| Claude Jean | Marieville | 2 | 14 | 700 | 640 |
| Norbert Massé | Marieville | 3 | 18 | 600 | |
| Etienne Lussier | St-Damase | 3 | 24 | 800 | |
| Luc Bachand | St-Damase | 3 | 25 | 833 | 816 |

COMPTEURS

| NOMS | CLUBS | P.J. | Buts | Ass. | Tot. |
|---|---|---|---|---|---|
| Richmond Compagna | St-Paul | 7 | 13 | 7 | 20 |
| Clément Choquette | St-Paul | 7 | 4 | 9 | 13 |
| Alain Jodoin | St-Damase | 6 | 7 | 3 | 10 |
| Paul Larocque | St-Pie | 6 | 5 | 4 | 9 |
| Gérard Brodeur | St-Damase | 6 | 4 | 5 | 9 |
| Jean Maurice Phaneuf | St-Pie | 6 | 4 | 5 | 9 |
| Yves Guertin | St-Jean Baptiste | 6 | 4 | 4 | 8 |
| Albert Choquette | St-Paul | 7 | 4 | 4 | 8 |
| Germain Morier | St-Jean Baptiste | 6 | 3 | 5 | 8 |
| Philippe Poulin | Marieville | 5 | 1 | 6 | 7 |
| Denis Dupont | St-Damase | 6 | 2 | 5 | 7 |
| Marcel Grisé | St-Pie | 6 | 1 | 6 | 7 |
| Pierre Patenaude | St-Damase | 6 | 5 | 1 | 6 |
| Pierre Lambert | St-Jean Baptiste | 6 | 4 | 2 | 6 |
| Gilles Brouillette | St-Jean Baptiste | 6 | 3 | 3 | 6 |
| Fernand Monty | Marieville | 5 | 2 | 4 | 6 |
| Jean Pierre Roy | St-Pie | 6 | 2 | 4 | 6 |
| Jacques Sansoucy | St-Paul | 7 | 2 | 4 | 6 |
| Jacques Brodeur | St-Paul | 7 | 1 | 5 | 6 |

## LES QUILLES À FARNHAM

FARNHAM - Jean-Paul Bernard, de la ligue de grosses quilles des Chevaliers de Colomb, s'est signalé d'une façon particulière cette semaine au bowling St-Joseph en roulant un simple de 192 et un triple de 530; Jean Emond mène toujours chez les compteurs avec une moyenne de 160. Il est suivi de A. Lague qui conserve une moyenne de 153. Cette ligue de quatre équipes, groupe d'excellents quilleurs et le club "Coeur" est en tête du classement avec 23 parties gagnées et 66 points. Le club "Coeur" est suivie de l'équipe "Carreau" qui a accumulé 56 points en 22 parties gagnées...

André Cléroux mène toujours chez les compteurs de la ligue de grosses "O'Keefe" avec une excellente moyenne de 172.2. Cette semaine, Cléroux a roulé le plus haut simple, soit 211, de même que Gaby Chouinard. Le premier compteur de cette ligue a également roulé le plus haut triple soit 549. Le "Farnham Sweet" est toujours en tête du classement suivi du Club "Gérard Harbec".

Dans la ligue de grosses quilles mixte "O'Keefe", Normand Pépin a réussi un simple de 210 tandis que Mlle Y. Tardif roulait 159. Pépin a également réussi le plus haut triple soit 554, alors que chez les femmes, Simone Cadieux roulait un triple de 463.

AIDANT À LA FORMATION D'UNE MEILLURE SOCIETÉ.

## Le sport amateur veut avoir un centre de plusieurs millions

OTTAWA (PC)—Les délégués de la Fédération canadienne des sports amateurs ont demandé au gouvernement fédéral, samedi, de bâtir un centre d'entraînement sportif de plusieurs millions.

Ils ont approuvé unanimement une résolution de Kip Gleeson, de St.Catharines, voulant qu'il y ait un besoin urgent d'un centre sportif que les athlètes participant aux sports d'hiver et d'été pourraient utiliser.

Melville Rogers, d'Ottawa, président de la Fédération au cours des 12 dernières années, a cédé son poste à M. E. Ferguson, de Vancouver.

De plus, on a préparé des plans dans le but de présenter les premiers Jeux d'hiver canadiens à Québec en 1967. M. Rogers a déclaré que les subsides fédéral et provincial, dans le but de défrayer la majeure partie du coût de $700,000 nécessaire aux Jeux, devaient être fournis incessamment, si bien qu'on devait continuer de faire les travaux préliminaires.

Quelque 34 délégués de toutes les organisations sportives à travers le pays ont assisté à l'assemblée annuelle.

Roger Dion, directeur du Conseil de la Santé Nationale, a dit aux délégués qu'une demande d'un centre d'entraînement serait bien vue du gouvernement si les différentes associations sportives en prouvaient la nécessité.

Centre

Le Conseil a discuté à maintes reprises le projet du centre et c'est lui qui avise le gouvernement au sujet des subsides aux organisations sportives. Toutefois, M. Dion a précisé que la Fédération devrait favoriser officiellement le projet.

Les délégués ont dit que le centre serait, entre autres, un endroit idéal pour l'entraînement des équipes canadiennes en vue des jeux olympiques, de l'Empire et panaméricains avant ces compétitions.

Par ailleurs, Arnold Charbonneau, président de la commission centenaire du programme sportif, a révélé que, si tous les plans des organisations sportives se réalisent, les Canadiens connaitront "tout un gala sportif" en 1967.

Il a précisé que les programmes de juillet, août et septembre étaient presque complets et qu'on craignait qu'il y ait trop de tournois présentés en même temps au même endroit. Il a demandé aux représentants de faire parvenir aussitôt que possible leur programme.

Parmi les autres officiers élus, on note John Hunnius, de Montréal, troisième vice-président, Mme Dorothy Forsyth, d'Ottawa, secrétaire, et W. L. Gault, d'Ottawa, trésorier.

## Roger Marchand domine

STE-BRIGIDE (G.T.) La ligue de grosses quilles mixte de Ste-Brigide qui évolue sur les allées du bowling St-Joseph à Farnham en est maintenant à sa quinzième semaine. Roger Marchand mène chez les hommes avec une moyenne de 152. Marcel Rondeau, 144; Georges Lemaire, 143; Yves Larocque, 141; André Surprenant, 140.

Chez les femmes, Jeannine Marchand domine avec 134. Lise Surprenant, 124; Micheline Soutière, 119.

Le plus haut simple masculin va à Roger Marchand: 215. Le plus haut simple féminin va à Jeannine Marchand: 193. L'équipe "Jaguard" du capitaine Serge Simard est au sommet du classement avec 72 points,tandis que "l'Imperial" de Roger Marchand en possède 64.

*Le Canada reprendra-t-il sa place dans le*

## HOCKEY INTERNATIONAL?

Lors de leur récente tournée canadienne, les Russes ont fait la preuve que le hockey n'est plus un monopole canadien. **Perspectives** publie, cette semaine, les propos de John Ahearne, l'empereur du hockey amateur en Europe, sur cette question fort discutée.

**La Voix de l'Est**

## Les quilles à Ste-Brigide

FARNHAM - Les amateurs de quilles de Ste-Brigide sont fort nombreux puisqu'ils forment deux ligues totalisant 12 équipes. Ces deux ligues disputent leurs matchs chaque semaine au bowling St-Joseph de Farnham. Ainsi cette semaine, dans la ligue de grosses quilles mixte, "Ste-Brigide", G. Surprenant a roulé le plus haut simple soit 189 tandis que Roger Marchand roulait le plus haut triple, soit 495. Chez les femmes, L. Surprenant s'est signalée en roulant 148 et 399 soit le plus haut simple et le plus haut triple. Le club "Jaguard" détient la première place du classement avec 72 points. Il est suivi de l'équipe "Impérial" qui a accumulé 64 points. Le classement des autres équipes est le suivant: "Mercedes" 54 points; "Austin", 52 points et "Monaco", 40 points...

Dans la ligue mixte de petites quilles "Ste-Brigide" Maurice Gagnon a brillé cette semaine avec un simple de 207 et un triple de 558. Janine Marchand s'est également signalée en roulant un simple de 183 et un triple de 419. Les "Jets" viennent en tête du classement, suivi des "Vaillants". Les huit meilleurs joueurs de cette ligue sont les suivants: chez les hommes: Maurice Gagnon, moyenne de 155, Roger Marchand, 140; Georges Lemaire, 132 et Michel Lemaire 128. Chez les femmes: Janine Marchand mène avec une moyenne de 134 suivie de Pierrette Gagnon, 108; Flore Audette et Maryse Delorme: 104.

PHILADELPHIE PA - Le champion mondial des poids moyens, Joey Giardello, a annoncé hier qu'il livrera son prochain match non titulaire au profit des enfants retardés. Un de ses trois fils en est un. En plus de n'accepter aucune rénumération, Giardello paiera ses propres dépenses d'entraînement en vue de ce match qui sera disputé dans sa ville de Cherry Hill, N. J., à la fin de février ou au début de mars.

## COUP D'OEIL dans la N.H.L.

S'il est vrai que Bobby Hull semble devoir récolter plusieurs milliers de beaux dollars, cette saison, en bonis de toutes sortes dans la Ligue Nationale de Hockey, il est vrai aussi qu'il aura beaucoup à faire dans les années a venir pour faire aussi bien que Gordie Howe. Le brillant ailier droit des Red Wings de Détroit, qui en est à sa 19e saison de jeu actif, a jusqu'ici amassé pas moins de $61,550. en bonis de toutes sortes et sans compter les montants additionnels spéciaux que son équipe a pu lui remettre en bonis de fin de saison ou autre chose.

C'est en 1962-63 que Howe connut sa meilleure saison, financièrement, quand il récolta $7,750 pour avoir remporté des trophées ou avoir été choisi sur les clubs d'Etoiles . Jusqu'ici en effet, si l'on s'en tient à ces différents trophées et clubs d'Etoiles, Howe a récolté au total pas moins de $27,250, c'est-à-dire en moyenne $3,400. par saison. Le reste lui est venu par suite de bonis dits d'équipe par suite du classement des Red Wings, des Séries pour la coupe Stanley, etc.

Hull, lui, en est à sa 8e saison et sans tenir compte de la saison courante, il a déjà amassé $19,300., soit en moyenne $3,200. pour les six dernières saisons. Il ne put amasser un seul sou supplémentaire à sa 1ère saison dans la LNH en 1957-58.

* * * * * * * * * * *

On peut également dire de Bobby Hull cette saison qu'il compte des buts avec une régularité vraiment extraordinaire mais il est à se demander si le fameux ailier gauche des Black Hawks de Chicago ou tout autre joueur de la Nationale réussira un jour à faire aussi bien que Joe Malone, du Canadien de 1917-18. Malone, natif de Québec et alors âgé de 27 ans, compta 44 buts en seulement 20 parties durant cette saison de jeu de 22 joutes de la Ligue Nationale. Joe manqua toutefois deux joutes. Le 2 janvier 1918, le Canadien l'emporta par défaut sur les Wanderers quand la patinoire de ces derniers fut incendiée puis le 2 mars, lors de la dernière joute de la saison, cette fois à Toronto, Malone ne joua pas. Joe, qui habite aujourd'hui Montréal et qui est en excellente santé, ne se souvient plus pourquoi il ne joua pas dans cette dernière joute.

Durant sa merveilleuse série de joutes - son record ne fut finalement dépassé qu'en 1944-45 quand Maurice Richard compta 50 buts dans une saison - Malone compta au moins un but dans chacune des 20 joutes auxquelles il prit part, à l'exception de trois. Il compta au moins un but dans 14 joutes consécutives et par trois fois, il enregistra cinq buts dans une même partie. Il réussit également deux joutes de quatre buts chacune, deux joutes de trois buts et enfin cinq joutes de deux buts. Malone fit six autres saisons dans la Ligue Nationale, soit trois avec le Canadien, deux avec le Hamilton et une avec le Québec. Durant sa carrière dans la LNH, il participa à 125 joutes et compta 146 buts.

* * * * * * * * * * *

Lorsque les Black Hawks de Chicago joueront à Montréal, le 27 janvier, ils tenteront d'ajouter à leur longue série actuelle de 10 joutes de suite à l'étranger sans défaite. Ils n'ont perdu sur la route en effet depuis le 5 décembre dernier quand ils ont été défaits à Montréal par le Canadien, par 5 à 3. Depuis lors, ils ont remporté deux victoires à New York, deux à Boston, deux à Détroit et une à Montréal et à Toronto. Le record pour le plus grand nombre de joutes consécutives sans défaites à l'étranger a été établi par les Bruins de Boston en 1940-41 quand le Boston réussit une longue série de 15 joutes de suite sans défaite sur la glace de ses rivaux et les Red Wings de Détroit ont égalé ce record en 1951-52. Les Bruins, eux, réussirent neuf victoires et six joutes nulles tandis que le Détroit enregistra 10 victoires et 5 matches nuls. Aux victoires du Chicago mentionnées ci-dessus, il convient d'ajouter un match nul à Détroit et un autre à Toronto pour en arriver au nombre de 10 parties sans défaites pour les Black Hawks à l'étranger, une série qu'ils tenteront d'allonger dans les joutes à venir comme il est dit ci-dessus.

* * * * * * * * * * *

Les punitions de 10 minutes pour mauvaise conduite et aussi les punitions de match pour mauvaise conduite ont été moins nombreuses cette saison pour le même nombre de joutes que l'an dernier, soit en 122 parties. En tenant compte en effet des joutes disputées jusqu'au 17 janvier inclusivement, 27 joueurs se sont vu décerner un total de 39 punitions de 10 minutes pour mauvaise conduite, cette saison. Deux de ces joueurs, Ted Lindsay, du Détroit et Stan Mikita, du Chicago, en ont écopé de chacun cinq. Trois joueurs , de plus, ont dû purger une punition de match pour mauvaise conduite, soit Lindsay, Mikita et Bill Gadsby, ce dernier des Red Wings de Détroit.

L'an dernier, il y eut 41 punitions de 10 minutes pour mauvaise conduite dans les 122 premières joutes du calendrier et il y eut de plus sept punitions de match pour mauvaise conduite. Comme on le sait, une punition de 10 minutes signifie une amende automatique de $25., tandis qu'une punition de match signifie $50. pour les coffrets de la Ligue.

Cette année, en tenant compte de plus des punitions majeures servies "pour avoir blessé" un rival et des punitions mineures servies "pour avoir dardé" (ces deux punitions s'accompagnent d'une amende automatique de $25.) c'est un montant total de $1,450. qui a été versé jusqu'ici au Fonds spécial de la LNH pour les joueurs indigents. L'an dernier, après un nombre identique de joutes, un total de $1,625. avait été versé au même Fonds, sant tenir compte des amendes additionnelles imposées aux joueurs des Black Hawks et des Leafs à la suite de la fameuse bagarre du 7 décembre 1963, dans la ville-Reine et sans tenir compte non plus des amendes de $1,000. chacune imposées aux instructeurs Billy Reay, du Chicago et Punch Imlach, du Toronto, à la suite de la même bagarre.

* * * * * * * * * * *

Voici enfin une comparaison du record de chacun des six clubs de la Ligue Nationale après 122 joutes disputées cette saison et le même nombre de joutes l'an dernier. Les chiffres entre parenthèses sont ceux de la saison 1963-64:

| CLUB | J | G | P | N | Bp | Bc | Pts |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Montréal | 39 | 21 (20) | 11 (11) | 7 (8) | 122 (124) | 99 (103) | 49 (48) |
| Chicago | 41 | 21 (22) | 15 (12) | 5 (7) | 130 (132) | 107 ( 95) | 47 (51) |
| Toronto | 42 | 18 (22) | 14 (14) | 10 (6) | 122 (121) | 101 (110) | 46 (50) |
| Détroit | 40 | 18 (15) | 16 (18) | 6 (7) | 111 (101) | 108 (119) | 42 (37) |
| New York | 42 | 14 (14) | 20 (22) | 8 (6) | 103 (122) | 109 (141) | 36 (34) |
| Boston | 40 | 10 ( 8) | 26 (24) | 4 (8) | 91 ( 82) | 135 (126) | 24 (24) |

Hôtel ROXTON POND
372-2515
DANSE TOUS LES
SAMEDIS DE 9 HRES P.M. A 1 HRE A.M.
DIMANCHES DE 5 HRES P.M. A 9 HRES P.M.
ORCHESTRE
LES CLEFS D'OR
Courses de stock cars
Tous les dimanches sur le lac Roxton de 2 à 5 hres

# La Voix Féminine

## Les épouses des chefs de police sont reçues à Bromont

# Que pense ces femmes de leur milieu de vie?

BROMONT - Les chefs de police de plusieurs centres de la province de Québec se sont réunis à Granby tandis que leurs épouses ont été reçues au chalet de ski de Bromont, où elles étaient accueillies par M. Germain Désourdy, maire de cette localité.

Ces dames qui accompagnaient leurs maris venaient de St-Hyacinthe, Ste-Rose, du Lac St-Jean, de Ville de Brossard, Québec, Auteuil, Valleyfield et de bien d'autres encore. Elles ont voulu donner leurs opinions en tant que épouses de chefs de police.

VAGUE DE CRIMES

La vague de crimes qui sévit présentement à travers de la province fait peur à ces femmes courageuses. Elles sont plus au courant de ce qui se passe que le reste de la population, c'est pourquoi l'une disait qu'elle barrait toujours ses portes à la maison. "C'est terrible, ajoute-t-elle, les cambriolages deviennent de plus en plus à la mode".

"Il ne faut pas se surprendre, répliqua une autre, la jeune génération est tellement libre, les enfants voient toutes sortes de spectacles, de films de meurtres et de bandits. La pire école du crime est, croit-elle, la télévision. Elle fait partie de la vie familiale, on ne peut pas empêcher les enfants de l'écouter. Les films et programmes d'aventures portent les enfants à idéaliser des types louches et à se faire un idole d'un meurtrier. Tout cela contribue sûrement pour quelque chose aux crimes, aux vols et cambriolages, les jeunes essaient une fois pour leur plaisir et y prennent vite goût. Cependant, ajouta-t-elle, je ne crois pas que les jeunes d'aujourd'hui soient plus méchants que ceux d'hier, mais il se cachent moins qu'il y a quelques années".

D'autres dames à qui l'on parlait de la vague de crime nous disaient que quand la porte se fermait sur leur mari, on ne parlait plus de police dans la maison, de sorte qu'elles apprenaient plus souvent qu'autrement les nouvelles par d'autres.

NOUVELLE ADMINISTRATION

Que disent maintenant ces jeunes dames de la nouvelle administration de la justice par Claude Wagner? L'une trouve que c'est un homme épatant, c'est l'homme qu'il nous fallait, ajoute-t-elle.

Il ne doit plus y avoir de crimes impunis, et si la politique de M. Wagner reste neutre, comme elle est présentement, tout ira très bien. Elles ont donc très confiance dans la transformation qui vient d'être apportée dans l'administration de la justice.

Par contre, plusieurs dames n'ont pas voulu répondre à cette question de peur de se compromettre.

EPOUSES DE POLICIERS

En général, ces épouses de policiers attendent souvent: elles n'ont pas d'heure fixe pour les repas, le jour et la nuit s'entre-mêlent; un soir le couple doit se rendre à une réception, mais, juste avant l'arrivée du mari, il téléphone et avertit sa femme qu'un vol vient d'être commis et que par conséquent, il faut canceller la soirée. C'est une vie de sacrifice, avec ses petites compensations.

Les épouses ont en général peur pour leurs époux parce qu'il peut se faire tuer et aussi qu'il est exposé à la critique.

Plusieurs aident leur mari en parlant avec lui des difficultés, d'autres pour qui c'est possible, elles se rendent utiles sur les lieux d'un feu où elles servent le café et réconfortent moralement les personnes affligées. Mais, dit l'une d'elles, on se fait à ce genre de vie et on ne pense plus à ce qui peut arriver. La vie n'est cependant pas régulière, il y a des périodes de tranquillité et quand on s'y attend le moins un travail de grande importance se présente.

ENFANTS DU POLICIER

Les enfants sont généralement fiers d'avoir un père chef de police, mais une dame disait que les amis de ses enfants avaient peur de cet homme policier. Une autre par contre racontait que ses enfants n'étaient pas influencés d'avoir un père policier mais que leurs amis s'intéressaient aux habits de policier, au fusil, etc... tout cela les intriguaient fortement.

Ces dames s'accordent à dire qu'elles payent quand même leur billet de circulation.

Les épouses des chefs de police de la province de Québec ont été reçu à Bromont où elles ont été accueillies par M. Germain Désourdy, maire de la place. On remarque sur cette photo, Mme Raymond Forand, de Granby, donnant la main à M. Désourdy.

378-3983
6 Services de buanderie
RESIDENCE - COMMERCE
HOTEL - MOTEL
LES BUANDIERS GRANBY Ltée
701, Principale
UN SERVICE COMPLET DE BUANDERIE

# Du fil en aiguille

Nous avons parlé jusqu'à présent des différents styles à adopter à toutes les tailles. Mais une chose très importante que l'on ne doit pas oublier, c'est d'adopter les encolures à notre forme de visage. La longueur de notre cou joue aussi un grand rôle dans le choix d'un modèle.

La personne au cou long devra éviter de porter des décolletés profonds en "V" ou rondes, à moins que cette dernière soit près du cou. Les collets, les grosses boucles au cou, les encolures montantes la feront paraître à son avantage tout en masquant la longueur trop prononcée du cou.

Pour un cou trop court, un décolleté plus ou moins profond sera très bien en autant que le style et l'occasion seront respectés. Vous pouvez utiliser un trompe-l'oeil quand il est question d'un vêtement sport et que vous ne pouvez absolument pas porter un décolleté. Un collet blanc, pas trop montant, posé sur du foncé fait très joli et aura l'avantage de ne pas raccourcir votre cou.

L'étude de votre visage vous demandera beaucoup d'attention de votre part, pour déterminer avec exactitude sa forme.

La personne dont la forme du

(Suite à la page 14)

## Mme Emery Jutras

# 25 ans de sobriété

GRANBY - On fêtait cette fin de semaine dernière, Mme Emery Jutras, en l'honneur de ses 25 années de sobriété. En effet, Mme Jutras est entrée dans le cercle des Jeame d'Arc, le 5 septembre 1939, à Asbestos.

On a profité de la circonstance pour célébrer la journée annuelle de sobriété. Le conférencier invité pour l'occasion était M. Albéric Chabot, président-fondateur avec Mme Jutras des Lacordaires et Jeanne d'Arc à Granby qui a débuté en mai 1947 dans la paroisse St-Eugène. M. Chabot a rappelé les souvenirs de ces débuts.

Après la conférence, une adresse a été lue par Mlle Ginette Dumas, majorette Ste-Jeanne d'Arc, qui a été escortée par quatre autres majorettes qui ont remis les cadeaux que les différents cercles ont fait à la jubilaire.

Les majorettes Ste-Jeanne d'Arc tiennent leur nom du Cercle Jeanne d'Arc. M. l'abbé

(Suite à la page 14)

# MARIAGE À STE-MADELEINE

STE-MADELEINE (DNC) - M. l'abbé Pierre-Paul Leblanc, de la paroisse de Ste-Madeleine, a béni récemment le mariage de son cousin, M. Jean-Claude Boucher et de Mlle Ginette Lemonde.

M. Boucher est le fils de M. et Mme Emile Boucher (Yolande Adam), de St-Simon de Bagot. Mme Boucher est la fille de M. et Mme Aristide Lemonde (Simone Leroux).

La mariée portait une robe en peau de soie blanche formant une traîne et sa mantille était de dentelle pailletée. L'église était décorée de chrysanthèmes et de pompoms blancs. Mme G. Vincelette était à l'orgue alors que le chant était exécuté par M. et Mme Gaston Many, de Douville.

Apres la cérémonie religieuse, une réception qui réunissait plus de 225 invités s'est tenue à l'hôpital La Marquise, de Ste-Madeleine.

Pour le voyage, la mariée portait un deux-pièces pailleté bleu paon avec chapeau de même ton et un manteau noir. Les nouveaux époux sont partis en Floride et à leur retour de voyage, ils habiteront Ste-Madeleine.

Mme Emery Jutras reçoit ici la couronne de la Jeanne d'Arc de l'année. Cette couronne qui lui est remis par Mme Mariel Dumas témoigne de son grand dévouement au Cercle des Jeanne d'Arc durant la dernière année. On remarque sur la photo, assis au centre, Mme Jutras et debout à l'arrière, M. le curé Paul-Hus, de St-Benoit; Mme Albéric, Chabot, vice-présidente en 1947, Mme Mariel Dumas et M. Albéric Chabot.

## Iberville

# Assemblée du CED

IBERVILLE - A la dernière assemblée du Cercle d'économie domestique d'Iberville, malgré le froid intense, l'assistance était nombreuse.

Après la prière et le mot de bienvenue de Mme Goyette, M. le chanoine Jean Robin fit une allocution dont le sujet était "travailler dans la charité devrait être plus que jamais le mot d'ordre de l'année nouvelle".

Puis ce fut le forum et les membres se groupèrent afin de discuter les sujets de culture féminine et de civisme.

A l'heure de la récréation, un goûter fut servi durant lequel fut partagé le "gâteau des Rois". Mlle Lisete Vaillancourt trouva la fève. Elle reçut la couronne de sa royauté des mains de la reine de l'an passé, Mme Eliane Bergeron.

Il fut offert à Mlle Vaillancourt une chainette et des boucles d'oreilles.

Puis après une excellente soirée l'assemblée se dispersa.

Etes-vous gêné par
UN DENTIER
qui bouge et blesse?
Ne souffrez pas la gêne de sentir votre dentier bouger, voire même se détacher complètement chaque fois que vous ouvrez la bouche pour parler ou rire. Saupoudrez votre dentier d'une petite quantité de FASTEETH. Cette poudre agréable vous garantira un maximum de sécurité et de confort en tenant votre dentier fermement en place. Ne forme ni pâte ni gomme, ne laisse aucun goût. Formule alkaline (non acide). FASTEETH se vend à tous les comptoirs de produits pharmaceutiques.

# PATRONS DE LA VOIX DE L EST

Les tuques et bérets sont l'expression de la jeunesse bien mise cette année. Pourquoi vous en priveriez-vous? Ceux-ci sont faits au crochet et sont très simples. Un gros pompon orne le joli béret. Vous pouvez obtenir le patron et les instructions pour la modique somme de 50 cents.

Des fascinantes broderies que vous aurez plaisir à broder sur des oreillers, rideaux ou tout autre vêtement. Vous trouverez en brodant ces motifs d'excellents moyens de faire des cadeaux plaisants et utiles. Le patron s'obtient pour la modique somme de 50 cents.

Pour obtenir ces patrons, envoyez le prix en argent (non en timbres) à Service des Patrons, La Voix de l'Est, 136 rue Principale, Granby. Ecrivez très lisiblement (de préférence en lettres moulées) vos noms, adresse, grandeur désirée.
Nous ne sommes pas responsables des lettres égarées. Veuillez vérifier si vos lettres sont suffisamment affranchies.

Cherchez-vous le laxatif idéal pour votre famille?
WAMPOLE
MAGNOLAX*
Un laxatif efficace • Liquide d'un goût agréable • Idéal pour nourrissons, enfants, parents et grands-parents • Peut être employé durant la grossesse • Pour les nourrissons—MAGNOLAX* peut être ajouté à la formule du bébé.
EN VENTE CHEZ VOTRE PHARMACIEN
8 oz. 85¢
*MARQUE DÉPOSÉE

# Les noces d'or de M. et Mme Alvini Vertefeuille

STE-ROSALIE (DNC) - M. et Me Alvini Vertefeuille ont fêté leurs noces d'or. La fête a été précédée par une messe à l'église paroissiale, célébrée par l'abbé Jean Corbeil, assisté du curé A. Proulx et de l'abbé Albert Bérubé comme diacre et sous diacre.

Après la cérémonie religieuse, les invités se sont réunis au Domaine du Relais conviés à un banquet et où il y eut lecture d'une adresse par Mlle Louise Vertefeuille. Une bourse fut présentée par M. François Vertefeuille, tandis que Mlle Chantal Courtemanche offrait des fleurs. Tous trois sont petits fils et petite fille des jubilaires.

M. et Mme Vertefeuille comptent une famille de 13 enfants dont 7 sont encore vivants. Ce sont M. Raymond Vertefeuille de La Tuque, MM. Armand et Benoit Vertefeuille de Ste-Rosalie et M. Guy Vertefeuille de Douville, Mme Roméo Lemieux (Madeleine) de Douville, Mme Simon Beaudoin (Thérèse) de Ste-Rosalie, Mme Bernard Courtemanche (Laure) de St-Hyacinthe. Ils comptent 21 petits-enfants.

M. et Mme Jocelyn MAYNARD dont le mariage a été béni en l'église paroissiale de Marieville par M. l'abbé Roland Pelletier, vicaire. Mme Maynard (née Monique Lussier) est la fille de M. et Mme Calixte Lussier, de Marieville. M. Maynard est le fils de Mme veuve Auguste Maynard, de Marieville. Les nouveaux époux habiteront Marieville.

# VOTRE HOROSCOPE

21 mars au 19 avril (LE BELIER) La journée serait bien choisie pour régler des questions d'intérêt familial. Vous aurez toutes les chances pour que la solution soit à votre avantage.

20 avril au 20 mai (LE TAUREAU) Quelques sujets d'énervement vous attendent à la maison ou au travail. Si vous n'êtes pas déjà engagé, vous aurez un beau succès auprès de l'autre sexe.

21 mai au 21 juin (LES GEMEAUX) Aujourd'hui, évitez tous les sujets de conversation susceptibles de provoquer des contreverses. L'entourage est mal disposé. Vous aurez d'autre part, une belle certitude.

22 juin au 21 juillet (LE CANCER) Quelques nouveautés modifieront vos habitudes de travail et pourront vous énerver. Efforcez-vous cependant de vous y adapter; elles ont du bon.

22 juillet au 21 août (LE LION) Quelqu'un intervient pour vous réconcilier dans un différend, mais la discussion reprendra sous peu et vous ne serez pas plus avancé. On vous embarrasse de questions.

22 août au 22 septembre (LA VIERGE) Une chance à retardement vous aide à sortir d'une situation difficile. Des précautions exagérées pour des choses sans importance accaparent vos loisirs.

23 septembre au 21 octobre ( LA BALANCE) Aujourd'hui, vous disposez d'une excellente facilité de travail. Vous avez des idées claires et assez de volonté pour n'en pas faire traîner l'exécution.

22 octobre au 21 novembre (LE SCORPION) Le hasard sera le maître aujourd'hui, dans le domaire sentimental et il vous fera probablement rencontrer quelqu'un qui vous plaira. Vous avez l'avantage sur les autres.

22 novembre au 21 décembre (LE SAGITTAIRE) Les perspectives de votre vie privée comportent des changements. Vous vous enthousiasmez pour des amitiés nouvelles et vous serez en froid avec d'anciennes connaissances.

22 décembre au 20 janvier (LE CAPRICORNE) Vous cherchez une excuse ou un prétexte pour vous dérober à une démarche ou à une corvée déplaisante. Ne suivez pas votre première impression.

21 janvier au 19 février (LE VERSEAU) La journée commence sous une mauvaise influence, mais finira bien; elle sera favorable à tous les ordres d'activités. Vous bénéficierez de la chance en amour.

20 février au 20 mars (LES POISSONS) Vous serez probablement envahi par une torpeur qui lâchera la bride à

(Suite à la page 14)

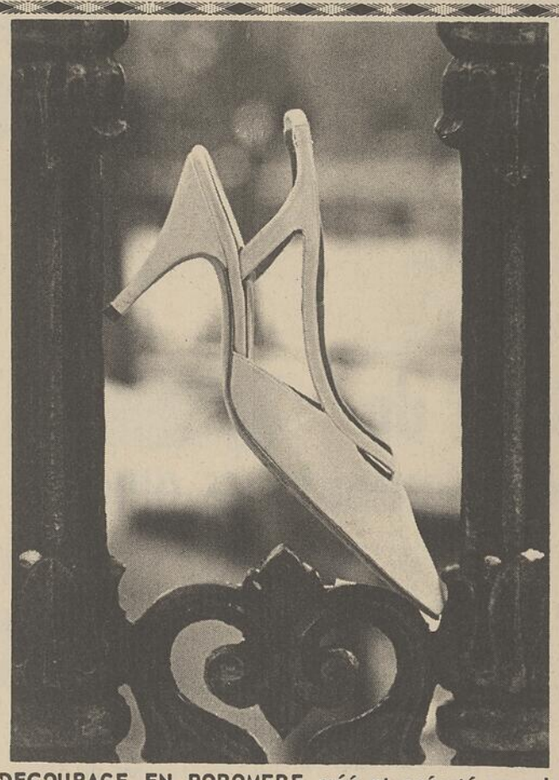

DECOUPAGE EN POROMERE créé et exécuté pour les sept duchesses de Québec qui présideront au Carnaval d'hiver commençait le 11 février. La sandale blanche, en "Corfam" fini daim, donne une impression de légèreté grâce à la fine courroie croisée sur le devant. Le comité qui s'occupait de la garde-robe des duchesses a choisi ce soulier parce qu'il est pratique et d'entretien facile, et qu'il convient à plusieurs des occasions qui encombrent le programme des duchesses de quelque 280 apparitions en public.

# ICI ET LÀ À RACINE ELY

RACINE ELY (DNC) - M. Emile Simoneau, époux de Rose-Alba Jeanson, de cette paroisse, a été transporté d'urgence à l'hôpital Hôtel-Dieu, à Sherbrooke. Nous lui souhaitons un prompt retour à la santé.

Nous souhaitons également un prompt rétablissement à Mme Omer Courtemanche, qui a subi une intervention chirurgicale à une jambe ces jours derniers à l'Hôtel-Dieu de Sherbrooke.

Mlle Thérèse Chabot de cette paroisse a passé quelques jours au chevet de sa mère gravement malade et hospitalisée à St-Vincent de Paul de Sherbrooke depuis quelque temps.

M. et Mme André Provencher, de Cowansville, passent quelques jours en visite chez leurs parents, M. et Mme Dominique Lachapelle.

Nous souhaitons une heureuse convalescence à M. Jean-Guy Courtemanche de retour chez ses parents, M. et Mme Edmond Jeanson, après avoir été hospitalisé quelque temps à St-Vincent-de-Paul de Sherbrooke.

Mme Delphis Lamarche et son fils, M. Paul Lamarche, ont rendu visite à M. et Mme Alfred Fontaine, de Sherbrooke.

M. et Mme Dominique Lachapelle ont rendu visite à leurs parents, M. et Mme Bruno Cloutier, de Cowansville.

# Partie de cartes

GRANBY- - Une partie de cartes se tiendra dans la paroisse Immaculée Conception .

Cette partie de cartes est organisée par les Dames de Ste-Anne et aura lieu jeudi, le 28 janvier, à 8hres p. m.

De nombreux pris seront distribués aux gagnants. Cordiale Bienvenue à tous.

# Nouvelles de Lacadie

L'ACADIE (DNC) - M. et Mme Jean Brault sont les parents d'une fille baptisée sous les prénoms de Marie, Lise, Andrée, Dominique.

Les parrains et marraine de l'enfant sont M. et Mme Jean Harbec (Emma Brault) oncle et tante. Nos félicitations aux heureux parents.

- DECES -

Le 16 janvier est décédé Steeve Tremblay, âgé de 6 mois, fils de M. Gérard Tremblay et de Mme née Jeannine Mailloux.

La cérémonie des Anges a eu lieu dimanche le 17 courant. Nos sincères condoléances à la famille éprouvée.

LA SOIREE MIXTE ANNUELLE des assureurs-vie de Granby a eu lieu à la salle de réception de la Légion Canadienne, située sur la rue Court. Elle a permis à plusieurs assureurs-vie de notre ville de renouer connaissance. On reconnait sur la photo, dans l'ordre habituel, MM. Gaston Fauteux, président des assureurs-vie et son épouse; André Lague, publiciste de l'association et son épouse; Edgar Brochu, ancien président des assureurs-vie et son épouse ainsi que Fernand Chaussé responsable de l'organisation de la soirée, et son épouse. La soirée récréative comprenait une danse avec orchestre suivie d'un buffet froid.

# Faits divers au conseil de ville

ST-JEAN - Voici quelques faits divers qui ont attiré notre attention que les échevins de Saint-Jean ont adopté, lors d'une séance spéciale de ce conseil:

-Approbations-

a) Approbation du règlement No 745 par la Commission Municipale de Québec, datée du 23 décembre 1964, et du Ministère des Affaires Municipales en date du 22 décembre 1964.

b) Approbation du règlement No 747 par la Commission Municipale de Québec, datée du 30 décembre 1964, et du Ministère des Affaires Municipales en date du 30 décembre 1964.

-Conciliations-

c) Lettre du Ministère du Travail datée du 8 janvier 1965, informant la Cité qu'une séance de conciliation aura lieu le 25 janvier 1965, à 10.30 a.m., à l'Hôtel de Ville concernant l'Association des Pompiers.

-Remerciements-

d) Remerciements de M. Georges A. Geoffrion datés du 8 janvier, pour l'augmentation de salaire.

-Nominations-

e) L'association professionnelle des Policiers de St-Jean, fait connaître par sa lettre du 5 janvier le nom des membres de son exécutif pour 1965.

-Rapports-

f) Rapports du Service de Police pour les mois d'octobre et novembre 1964.

-Proclamation-

g) L'Association de la Croix de Lorraine Inc., demande par sa lettre de décembre 1964, que Son Honneur le Maire proclame le 14 février "Jour de la Fête des Malades".

-Appréciation-

h) Les Entreprises Val Richelieu Inc., font connaître leur appréciation pour les améliorations apportées concernant l'éclairage, etc. Elles espèrent maintenant que toute cette zone soit dotée de lampadaires situés dans les bandes centrales.

-Offre de Services-

i) Offre de services des ingénieurs Monarque, Morelli, Gaudette et Laporte pour la reconstruction d'un stade municipal et autre s bâtisses annexes.

-Délégué-

j) La Municipalité de la Paroisse de St-Jean fait savoir par sa lettre du 11 décembre, qu'elle a désigné un délégué et un substitut pour assister à toutes les assemblées du Conseil de la Cité afin d'être au courant des mesures qui pourraient être prises en vue de l'annexion du territoire du la paroisse.

-Offre de Services-

k) Offre de services reçue de l'architecte Jacques Tougas en vue du projet de construction d'un stade.

-Remerciements-

l) Remerciements des Membres de la Légion Canadienne pour l'usage du Centre St-Edmond.

-Ordonnance-

m) La Commission des Transports transmet copie de l'ordonnance No 116263 concernant le passage au dessus du viaduc construit récemment, pour les Chemins de Fer Nationaux du Canada.

-Travaux d'hiver-

n) Approbation des travaux d'hiver concernant le règlement No 747 de cette Cité, reçue du Ministère des Affaires Municipales en date du 14 décembre 1964.

-Mémoire-

o) La Municipalité de St-Bruno de Montarville, transmet un mémoire traitant d'urbanisme et offre en vente, copie de son plan directeur.

-Offre de services-

p) Offres de services reçues de:

M. Jean Beauregard, de Montréal, pour travail au bureau de l'Ingénieur.

M. Roch Brunelle, 105 rue St-Georges, à Saint-Jean pour travail comme concierge.

-Réclamations-

q) Réclamations reçues de: Mess. Louis Poirier, Jean Paul Leblanc et M. Jean Guy Boudrias, 133 Riendeau, Iberville, dommages à leurs voitures ainsi que Monsieur Denis Lanciault, 119 Frontenac.

M. Régis Hubert, Marieville, dommages à sa voiture: $502.92. Mme Eldridge Frith par son procureur Me Jean Frédérick dommages à sa propriété, ainsi que Mme Claire Boivin et Roger Lanoue. M. Esper Sedaway par son procureur, Cartier & Favreau, fracture d'un bras. Mlle M. Deland, chute sur un trottoir, ainsi que Mme A. Dear.

## La Régionale de la Côte-Nord se renseignera ici

GRANBY -- La Commission scolaire régionale Meilleur jouit d'une belle réputation endehors de ses frontières, malgré sa courte existence. On a pu s'en rendre compte une fois de plus, lors de la dernière asssemblée mensuelle régulière de l'organisme. En effet, M. Jacques Dubois, administrateur-général de la Régionale, transmit aux commissaires une lettre de la Commission scolaire régionale de la Côté-Nord, dont le siège social est à Baie-Comeau, dans le comté Saguenay.

Cette régionale existe depuis 2 mois seulement. Elle a déjà entendu parler avec éloges de notre régionale et désire s'inspirer de son système administratif. Sa lettre demandait une foule de renseignements sur le mode d'organisation de la Régionale Meilleur. Me Bernard Légaré, président de celle-ci, invitera les représentants de la Côte-Nord à nous rendre visite. Ils pourront se renseigner à loisir.

## Récital

ST-JEAN Le 13 février prochain, la troupe de chanteurs "Les Ménéstrels" donneront un récital à l'auditorium du Séminaire Saint-Jean, en soirée à 8 h. 30 p.m.

Tous les amateurs qui désireraient assister à cette soirée peuvent se procurer des billets et avoir des renseignements supplémentaires au Petit Carrousel, rue Saint-Jacques à Saint-Jean.

## Mme Henriette Barré est réélue présidente de la Croix-Blanche

GRANBY -- Le comité de la Croix-Blanche de Granby, division de l'Association canadienne pour la Santé mentale, vient de tenir ses élections générales annuelles pour 1965 et Mme Henriette Barré a été réélue présidente du groupe. C'est ce que nous révélait, hier Mme Madeleine L'Heureux, secrétaire également réélue du comité.

Le comité de la Croix-Blanche est une organisation féminine éminemment humanitaire. Il se compose de dames qui s'occupent d'alléger la solitude des malades mentaux par des visites et, surtout, par la cueillette de cadeaux de Noel. On se souvient que la dernière campagne, à Granby, du 'Cadeau pour le malade mental oublié' ontenait un succès sans précédent grâce au dévouement total de ces dames et demoiselles.

Mme Henriette BARRE

Les élections du comité ont eu lieu à l'occasion de la visite que les dames de la Croix-Blanche de notre ville faisait à l'Hôpital St-Jean de Dieu, de Montréal, où elle purent constater jusqu'à quel point leur oeuvre réconfortait les malades et illuminait leurs jours.

Le comité de Granby sera ainsi constitué pour l'année en cours: présidente: Mme Henriette Barré; 1ère vice-présidente: Mme Annette Leclerc; 2e vice-présidente: Mme Hélène Lussier; trésorière: Mme Jacqueline Belzil; secrétaire: Mme Madeleine L'Heureux; conseillère; Mme Henriette Greusard; animatrice et aviseur: R.S. Marie-Anne, des RR. SS. Auxiliatrices du Purgatoire.

A l'issue des élections et du voyage à Montréal, la Croix-Blanche de Granby décidait de tenir des réunions mensuelles le premier lundi de chaque mois.

## $40,300,000 en banque

GRANBY -- L'avoir des Granbyens dans les institutions bancaires se chiffrait par $40,300,000 à la fin du mois de décembre 1964, rapporte l'Association canadienne des banquiers.

C'est une augmentation considérable de $11,200,000 en l'espace d'une année, puisqu'à la fin de décembre 1963, ils avaient en banque la somme de $29,100,000.

De plus, en l'espace d'un mois, l'encaisse a augmenté de $5,100,000 puisqu'il atteignait $35,200,000 à la fin du mois de novembre 1964.

## MLLE. JOHNSON ÉTUDIE LE CATÉCHISTE

WASHINGTON (AFP) — La Maison blanche a confirmé vendredi soir que la fille cadette du président Johnson, Luci Baines, suit des cours de catéchisme catholique.

Mme Johnson et ses deux filles appartiennent actuellement à l'Eglise épiscopale tandis que le président est membre d'une autre secte protestante, "l'Eglise chrétienne (disciples du Christ)". A Washington où au Texas, la famille se rend normalement le dimanche au service d'un temple d'une de ces deux religions.

"La famille (Johnson) considère que la religion est une affaire personnelle et individuelle," a déclaré à la presse vendredi soir Mme Elizabeth Carpenter, secrétaire de presse de Mme Johnson. "Aucune action définitive n'a été prise, a-t-elle ajouté, mais je peux confirmer qu'elle a suivi des cours d'instruction religieuse dans la foi catholique romaine". L'attaché de presse n'a pas précisé depuis combien de temps Luci Baines Johnson suivait ces cours de catéchisme.

La fille du président, qui a 17 ans, fait des études dans un lycée épiscopalien; selon certaines personnes proches de la Maison blanche, Mlle Johnson s'est toujours intéressée aux questions religieuses et le fait qu'elle suit des cours de catéchisme catholiques ne signifierait pas forcement qu'elle ait l'intention de se convertir.

# Les services de la régionale de l'Yamaska sont très bons

ST-HYACINTHE -- La Commission régionale de l'Yamaska a mis en doute, lors de la conférence de presse hebdomadaire du comité des relations extérieures du comité de planification scolaire, les affirmations d'un journal de Sorel, plus exactement "La Voix Métropolitaine" qui prétend que les services de la régionale Yamaska sont inférieurs à ceux de la régionale Carignan de Sorel.

Il semble que les autorités de la régionale Carignan aient fait ces affirmations aux journalistes sorelois afin de justifier le coût d'opération surélevé par élève à comparer avec celui de la régionale de l'Yamaska qui n'est que de $434.37 alors que celui de Carignan atteint $626.60

Ce journal écrit entre autre, que "le coût par élève prévu dans le budget de la Commission scolaire régionale Carignan est plus élevé que celui de la Commission scolaire régionale de l'Yamaska pour la bonne raison que Sorel offre aux étudiants un service supérieur."

Ce même article prétend même que la régionale Carignan offre plusieurs spécialités que la régionale de l'Yamaska ne comporte pas, telles que la culture physique, l'anglais, l'enseignement ménager, l'orientation, ainsi que le solfège, la diction et des cours de rattrapage.

Ce que dément complètement la régionale de l'Yamaska affirme posséder un service d'orientation bien organisé, des cours de récupération, un cours classique de 4 ans, des classes spéciales pour handicapés, des cours d'arts plastiques et d'enseignement ménager.

La régionale Carignan affirme avoir payé des professeurs pour les cours de cathéchèse; la régionale Yamaska affirme avoir bénéficié des mêmes cours sans avoir à payer les professeurs puisque ce service en était un gratuit.

Tout compte fait, il apparait clairement que les autorités de la régionale Carignan ont voulu amoindrir la valeur des services de la régionale de l'Yamaska afin de pouvoir justifier le coût élevé par élève de $626.60 en disant que ses services étaient plus nombreux et mieux organisés.

Il est vrai que la Carignan offre certains services que ne possède pas la régionale Yamaska, mais ce ne sont nullement des services indispensables.

Quant au transport des élèves le midi, il est vrai que la Yamaska ne transporte pas les élèves le midi, mais elle est prête à organiser un service de transport aux frais des étudiants. Le reste n'est que phraséologie et poudre aux yeux.

LISEZ ET

FAITES LIRE

LA VOIX DE L'EST

## LA BIBLE VOUS PARLE

C'est au milieu des procès et des disputes que vous jeûnez et vous frappez du poing sans pitié. Ne jeûnez plus comme vous l'avez fait jusqu'à présent si vous voulez faire entendre là-haut votre cri.
(Is 58,4)

## *Demande refusée*

ST-JEAN -- Une demande préconisée par la compagnie Southern Canada Power, une filiale de l'Hydro-Québec a été refusée par les échevins de la cité de Saint-Jean, lors d'une réunion spéciale de ce conseil.

La SCP voudrait avoir certaines servitudes, mais le conseil n'a pas soutenu cette demande.

Le tirage final du

FORMIDABLE CONCOURS

Méli-Mélo

de La Voix de l'Est

AURA LIEU JEUDI SOIR LE 28 JANVIER

UN GRAND PRIX DE $1,000.00

CINQ PRIX DE $100.00

Le tirage sera radiodiffusé sur les ondes de

CHEF

Granby ~ 1450 au cadran

à compter de 7h. P.M.

Les dizaines de milliers de lettres accumulées seront éligibles au tirage

Bonne chance à tous !!!

# DESIREZ-VOUS VENDRE VOTRE MAISON?

## Cartes professionnelles

**Gérard Legendre**
COMPTABLE AGREE
135, Principale FR. 2-4821
GRANBY (10-1-64)

## Cartes d'affaires

**PRETS**
en 1ère et 2ème hypothèques
- Résidentiels
- Commerciaux
- Industriels

JEAN-PAUL MATTON
NOTAIRE
328, rue Principale Granby
TEL.: 378-4112
(25363)

**ARGENT A PRETER**
1ère et 2ième hypothèques sur :
- Résidentiels
- Commerciaux
- Industriels

provenant de :
- Particuliers
- Compagnies d'assurances
- Compagnie de fiducie

TAUX COURANT
S'adresser à :
JACQUES NOISEUX ou BERNARD TRUDEL
NOTAIRES
237 rue Principale
Granby Tél. 372-3377

**GRANBY**
TEL.: FR. 2-5433

### 17 - Terrains à vendre

A VENDRE : 2 terrains, un situé sur rue St-Christophe, l'autre sur rue Cowie. Prêt à bâtir. S'adresser 448 Horner, tél. 378-5010. (25490)

### 23 - Logements à louer

A 143 Elgin, 2 pièces, plus salle de bain, $35.00 par mois — 33-A Court, 4 pièces, $42.00 par mois — 80 Elgin, 6 pièces — 85 Alexandra, 5 pièces, chauffé. S'adresser Mme R. Vadnais, 79 Lorne, tél. 372-3850. Aussi bois de chauffage pour foyer à vendre. (25302)

LOGEMENT neuf, 3 pièces, près hôpital, chauffé, eau chaude fournie, meublé si désiré. Signalez 372-4922. (25351)

LOGIS 3 pièces, chauffé, meublé à neuf, situé à 168 Empire. Tous les meubles vous appartiennent après 2 ans. Mobilier $800.00. Seul Breton peut faire ça. Tél.: 372-7544. (25451)

LOGIS 4 pièces, situé paroisse Notre-Dame. Pour informations, s'adresser: P. Clermont, 178 Cartier, tél.: 372-7866. (25488)

### 25 - Appartements à louer

APTS 2 pièces, meublé, chauffé, éclairé, entrée privée. S'adresser: Rosaire Bienvenue, 233 Ave du Parc. Tél. 372-2815 ou après 6.00 P.M. 372-6149. (25383)

APTS de 1-2 et 3 pièces, meublés, chauffés, chambre de bain, entrée privée, télévision si désiré, situés au centre de la ville. S'adresser: 255 Ave du Parc, tél. 372-4121 ou 91 Paré après 6.00 p.m. (25280)

**APT MODERNE**
2 PIECES, plus chambre de bain, meublé au complet avec draperies, chauffage individuel, éclairé, ventilé, entrée privée, service de lavage gratuit, situé 89 rue St-Joseph, tél. 372-4040. (25526)

APT 2 pièces, meublé, chauffé, éclairé. Pour informations, s'adresser tél. 372-4231. (25536)

### TARIF DES ANNONCES CLASSEES DE La Voix de l'Est

| | |
|---|---|
| Chaque mot | .04 |
| Minimum 25 mots | $1.00 |
| Un mois | $25.00 |

**Annonce encadrée**

| | |
|---|---|
| Facturée à la ligne agate | |
| Une insertion ligne agate | .12 |
| Annonces RENVERSEES (minimum 50 lignes) | .15 |
| TITRE GRAS | .25 |
| Loyer d'un casier | .35 |
| AVIS DIVERS: Avis publics, avis légaux demandes de soumissions, etc. | .16 |
| VENTES A L'ENCAN: Première insertion | .12 |
| REMERCIEMENTS: Pour sympathies | $3.00 |
| AVIS DE DECES: ou de non-responsabilité (formule ordinaire) | $3.00 |
| CARTES D'AFFAIRES: 1 pouce par 1 colonne par mois | $30.00 |
| Cartes d'affaires RENVERSEES 1 pouce par 1 colonne par mois | $30.00 |

**REGLEMENTS**

Les annonces classées doivent être données l'avant-veille, jusqu'à 5.00 hres p.m. Le samedi, le bureau est ouvert jusqu'à midi; nous prendrons les annonces du mardi, jusqu'à la fermeture du bureau.

Les erreurs sont promptement rectifiées. On doit cependant les signaler avant la seconde insertion.

Autrement nous ne saurions accorder de remise ou une nouvelle insertion gratuite.

Notre responsabilité pour une erreur ou une omission ne peut excéder le montant déboursé pour l'annonce.

### 25 - Appartements à louer

APT 4 pièces, chauffés, meublés, entrée privée, libre immédiatement. S'adresser à 502a Maisonneuve. Tél. 378-3677. (25541)

APT 2 pièces plus chambre de bain, meublé, chauffé, éclairé, $11.00 par semaine. S'adresser: Restaurant Barabé, coin Centre et Parc, Granby. (25545)

A LOUER: Apts modernes 1 et 2 pièces, meublés, chauffés, éclairés, télévision si désirée, entrée privée. Prix à partir de $10.00 par semaine. S'adresser à 329 Boul. Boivin, tél. 378-3889. (25395)

### 27 - Chambres à louer

CHAMBRES à louer, meublées, chauffées, éclairées, service de concierge. S'adresser: 24 Centre, Granby, tél.: 372-7250 ou 372-7029 et demander M. Gingras. (24538)

### 33 - Accessoires électriques

A VENDRE: Poêle électrique de marque Frigidaire, en bonne condition. S'adresser à 134 Blvd Boivin, tél. 372-3132. (25535)

### 63 - Lingerie pour enfants

**GRANDE VENTE**
Lingerie, vêtements, cadeaux pour bébés et enfants, enveloppes et manteaux. Location de trousseaux de Baptême et châles.
MAGASIN DAVIAULT
66 St-Antoine Nord Tél. 378-3505
(25537)

### 98 - Divers

**PEDICURE**
M. LUDGER HOULE sera à Granby du 25 au 29 janvier pour traitements sans douleur des pieds (cors, durillons, ongles épais et incarnés.) Pour rendez-vous à l'hôtel Windsor, signalez: 372-5488. (25524)

### 99 - Prêts

HYPOTHEQUES
CORONATION SOCIETE D'ENTREPRISE DE CREDIT INC.
31 Ouest, King, Sherbrooke
TEL.: 567-7014
Commercial — Résidentiel
(25285)

**PRETS HYPOTHECAIRES**
DESIREZ-VOUS DE L'ARGENT EN PREMIERE OU DEUXIEME HYPOTHEQUE ?
Appelez-nous
tout de suite
Tél. Chambly 658-1635
(25394)

Première hypothèque
Deuxième hypothèque
Prêt temporaire
Prêt de construction
Transport de créance
**Les Entreprises de Prêts Hypothécaires**
Courtiers en Hypothèques
183, Principale Granby
suite 204 FR. 2-5448
Ouvert le mardi et jeudi soir jusqu'à 9 heures

### 104 - Occasions d'affaires

POSSEDEZ VOTRE PROPRE ENTREPRISE !
GAZ BAR A LOUER
situé à 498 Principale à Farnham. Location $1.00 par mois, aucune augmentation, site idéal, capital requis. $2,000.00. Informations: S'adresser R. Laurin, tél. 372-3989, Granby. (25539)

### 111 - Hommes demandés

ON DEMANDE COMMIS de nuit à l'hôtel Granby, âge requis: entre 45 et 55 ans. Signalez: 372-3363. (25523)

### 117 - Vendeurs demandés

HOMMES ambitieux et agressifs, réalisez de $100. à $150. par semaine. Vendez 250 nécessités domestiques dans: Farnham. Généreuse commission. CATALOGUE ILLUSTRE et ECHANTILLONS "GRATIS" sur demande. FAMILEX, 1600 Delorimier, Montréal, Qué. (25359)

### 142 - Maisons à vendre

**REALISEZ MAINTENANT CE REVE...**
Pas de château en Espagne, mais encore mieux, une maison de votre choix: Quelque chose de tangible à portée de vos moyens — GERARD LEMIEUX, contracteur, spécialiste de la construction moderne, met à votre portée maisons et bungalows, dernier cri, aux prix et conditions les plus accessibles. Devenez propriétaire dans Granby ou soyez propriétaire privilégié (non taxé) aux limites extérieures de la cité. Désirez-vous visiter et comparer, voyez :
GERARD LEMIEUX
Contracteur
CHEMIN WATERLOO
TEL.: 372-2080
(24376)

COTTAGE 5 pièces, situé paroisse Ste-Famille, prix $5,500.00 — Cottage 7 pièces, situé rue Dufferin, très bonnes conditions. — Maison de 2 logis de 5 pièces chacun, située rue Paré. P. CLERMONT, COURTIER, 178 Cartier, 372-7866. (25489)

### 142 - Maisons à vendre

A VENDRE : Bungalow neuf, 8 pièces, situé rue Léger, terrain 125 x 75, parterre fini, abri-voiture. Signalez: 372-6184. (25485)

BUNGALOW moderne, 5 pièces, cave finie, système de chauffage central, construction neuve et récente. Peu de comptant et bas termes. S'adresser: tél. 378-8741. Cause de vente: Transfert. (25544)

### 142B - Maisons à vendre ou à louer

A VENDRE ou à louer, bungalow 5 pièces, situé rue Nice à Granby; libre le 1er février. Signalez: GRANBY 378-6965 ou MONTREAL 676-9725. (25491)

**ST-JEAN**
TEL.: FI. 7-7596

### 110 - Femmes demandées

POUR DEMEURER à la maison et s'occuper d'un garçon de 6 ans. Pour renseignements, s'adresser à: Mme Réjean Lalanne, 437 rue Toupin, St-Jean, Tél.: FI 8-2225 ou FI 8-9015. (24759)

**COWANSVILLE**
TEL.: 263-2988

### 23 - Logements à louer

LOGIS à louer, 4 appartements, libre pour le 1er février 1965. S'adresser: tél. 263-2335 Cowansville. (23971)

**ST-HYACINTHE**
TEL.: PR. 3-2516

### 115 - Représentants

COMPAGNIE américaine possédant succursale à St-Hyacinthe recherche un représentant pour la vente aux marchands de son sensationnel détergent. S'adresser au gérant des ventes M. A. Soucy, St-Hyacinthe Mobile Homes, rue Yamaska, St-Hyacinthe Annexe. Tél. 77 Ste-Rosalie. (25445)

**FARNHAM**

### 142 - Maisons à vendre

MAISON à vendre, 5 pièces, dans un bas, système de chauffage à eau chaude. Cause de vente: vieillesse. Signalez: AX. 3-6971 Farnham. (25546)

## Si vous n'avez pas de téléphone ...ou que vous demeuriez à la campagne

*il vous est maintenant facile de placer une annonce classée dans votre quotidien*

REMPLISSEZ CE COUPON - ADRESSEZ A :

La Voix de l'Est
Les Annonces Classées
136, rue Principale
Granby

A.B.: Un mot seulement par espace — Tous les mots sont comptés 25 mots ou moins

1 jour ... $1.00 6 jours ... $5.00 1 mois ... $25.00 (ces jours sont consécutifs). Ecrire en lettres moulées vos

Nom ..... Adresse ..... No Tél. .....
(S.V.P. inclure paiement)
Bureaux à: Cowansville — Farnham — Waterloo — Marieville — St-Hyacinthe — Saint-Jean

# Les Canadiens creusent leurs tombes avec leurs fourchettes

TORONTO (PC) — Plusieurs médecins prétendant que les Canadiens creusent leurs tombes avec leurs fourchettes en mangeant trop et en trop grande quantité les mauvaises sortes de nourritures.

Et l'Association médicale canadienne est alarmée par le grand nombre d'hommes d'âge moyen qui ont subi des attaques cardiaques depuis quelques années.

Le ministère fédéral de la Santé et du Bien-être est maintenant alarmé de l'état de santé physique du Canadien moyen, sans égard à l'âge ou au sexe.

M. Roger Dion, directeur de la section de santé physique et de sport amateur au ministère de la Santé, a annoncé à une conférence de presse tenue ici mercredi que le ministère vient d'accorder un montant de $750,000 réparti en cinq ans, à trois universités pour l'étude des problèmes physiologiques reliés à la santé physique.

Les universités de Toronto, d'Alberta et de Montreal recevront chacune $50,000 par année jusqu'en 1970 afin d'étudier le problème dans des centres de santé physique nouvellement établis dans ces universités.

Sport

M. Jim Worrall, de Toronto, président du conseil de santé physique et de sport amateur et chef de l'Association olympique canadienne, a déclaré à des reporters qu'il existe un certain mécontentement relativement à la santé physique des Canadiens.

Il a prétendu que le sportif amateur canadien ne souffre de rien qu'un "peu d'exercice et de compétition internationale" ne pourraient guérir.

Quand aux Canadiens en général, il semble qu'ils n'ont pas un bon niveau de santé. Les centres de santé physique des universités tenteront de déterminer le niveau de santé idéal.

Quand les résultats des recherches auront été compilés, on espère que les médecins et les écoles seront en meilleure posture pour donner des conseils sur les programmes de santé physique individuels.

M. Worrall a déclaré que les Canadiens doivent être incités à prendre soin de leur santé physique. Il y en a trop, a-t-il dit, qui prennent la principale partie de leur "exercice" à regarder les sports à la télévision.

Le Dr J.E. Merriman, de l'université de Saskatchewan, président du comité de recherche du conseil de M. Worrall, a déclaré que "seule la recherche scientifique nous donners les réponses à ce qui constitue une norme de santé physique."

Volontaires

Des volontaires parmi les hommes ordinaires invités au hasard dans des villes canadiennes, participeront à l'enquête, a-t-on révélé.

On demandera aux volontaires de participer aux études scientifiques des systèmes cardiovasculaire et respiratoire en courant sur des bandes de roulement continuel et en effectuant certains exercices sous surveillance. Par la suite, et même au cours de l'étude, on mesurera l'étendue des réactions de certains organes.

Les centres sont intéressés à améliorer l'état général de santé physique des Canadiens plutôt que de produire des athlètes de calibre olympique, a déclaré le Dr J. Shephard, qui dirigera le programme de recherche à Toronto.

M. C.R. Blackstock, de Toronto, directeur de l'Association canadienne de santé, d'éducation physique et de récréation, a révélé que cette organisation était en train d'étudier la santé physique de 11,000 enfants canadiens choisis au hasard entre les âges de sept et 17 ans.

Les résultats de cette étude seront remis aux centres universitaires qui les incluront dans leurs rapports.

## NOUVELLE BREVE

MOSCOU (AFP) — Moscou compte aujourd'hui 6,500,000 d'habitants et s'étend sur une superficie de 90,000 hectares que sillonnent chaque jour, grâce aux transports en commun, environ 11,000,000 de personnes. C'est ce qu'a indiqué M. V. Promysslov, maire de la capitale soviétique, dans une conférence de presse consacrée à la construction à Moscou.

Le maire a précisé que le budget de la ville s'élevait, pour 1965, à un milliard cinq cent mille roubles, près de deux milliards de dollars, dont un tiers sera consacré à la construction.

SUITE DE

## 25 ans de

Richard Côté, aumônier diocésain a aussi entretenu l'assistance sur la sobriété. Un chant Lacordaire a été entonné par M. Gaston Jutras, d'Asbestos, et fils de la jubilaire.

Pour clôturer cette soirée commémorative, Mme Jutras a distribué à tous un morceau de son gâteau en forme de livre.

Au cours de cette cérémonie, la jubilaire qui avait déjà reçu un bouton de 2, 10 et 20 ans de sobriété a reçu une plaque souvenir.

On rencontrait à cette soirée près de 200 personnes venues de Montréal, Asbestos, St-Hyacinthe, St-Damase, St-Pie, Valcourt, Waterloo, Roxton Pond, Ste-Cécile de Milton, ainsi que des différentes paroisses de Granby.

Mme Emery Jutras a aussi été couronnée la Jeanne d'Arc de l'année. Ce titre revient à celle qui s'est dévoué le plus durant l'année au service du cercle.

Les frais de la musique ont été fournis par M. Maurice Champagne, organiste et par M. Gaston Jutras, à l'accordéon. L'orgue était fourni par M. Archambault, du Pavillon du Détour.

Cette belle fête a été organisée par Mme Dumas, laquelle nous félicitons pour sa belle réussite. Nous offrons aussi nos meilleurs voeux à la jubilaire.

SUITE DE

## ANTIGUA OU

gembre, se servant du labeur d'esclaves importés d'Afrique.

De magnifiques yachts ou navires de plaisance font la navette entre Antigua et les îles des alentours et permettent aux pêcheurs de s'adonner à leur sport favori sous un ciel tropical. On peut aussi faire de la plongée sous-marine et du ski nautique, jouer au tennis et au golf, pratiquer l'équitation et la marche, et même chasser le chevreuil et le cochon sauvage.

Pour ceux qui aiment la vie nocturne, les bars et clubs de nuit sont ouverts jusqu'aux petites heures et on peut y danser au son des orchestres et chanteurs de calypso. Les boutiques sont pleines d'articles de poterie et de vannerie et le rhum est l'un des meilleurs produits d'Antigua.

Mais le meilleur souvenir que rapportent les voyageurs de la BOAC de cette île enchanteresse est celui d'une mer incroyablement bleue et limpide, de palmiers se balançant doucement sous la brise, souvenir qui leur permettra de passer le reste de l'hiver bien reposés et prêts à faire face aux pires tempêtes de neige.

LISEZ ET
FAITES LIRE
LA VOIX DE L'EST

SUITE DE

## VOTRE HOROSCOPE

votre imagination. Réagissez si vous ne voulez pas commettre d'étourderies.

SI C'EST AUJOURD'HUI VOTRE ANNIVERSAIRE

Vous avez une personnalité magnétique, un pouvoir d'attraction puissant, ce qui vous prédispose aux carrières littéraires ou artistiques. Votre goût est sûr, votre jugement solide et votre intuition quasi infaillible. Vous ne connaitrez jamais la solitude et votre vie sera des plus harmonieuses.

SUITE DE

## DE FIL EN...

visage sera carrée employera sans crainte les styles avec collets genres "Claudine" ou "Peter Pan". Par contre, l'encolure carré ou bateau sera proscrit complètement de sa garde-robe. Les tissus à carreaux devront être évités en tout temps à cause de la trop grande similitude de lignes.

Les tissus à pois et les encolures rondes ne sont absolument pas pour les visages ronds. Ce type de femme portera des décolletés en pointe de préférence. Les encolures carrées seront aussi de mise et les tissus rayés verticalement seront des plus heureux effets.

La femme dont le visage sera lons devra elle éviter tout ce qui aurait pour effet de l'allonger, tel que rayé, encolure en pointe ou plongeante. Les collets montants et les encolures rondes ou légèrement carrées sont tout-à-fait pour elle.

La personne qui possède la forme de visage ovale est une privilégiée de la nature parce que toutes les formes de décolletés ou de collets lui iront très bien à condition que sa personnalité les lui permette. Si vous avez des questions, écrivez-moi et je me ferai un plaisir d'y répondre. Adressez-vous à Paulyne, 136, rue Principale, Granby.

**BUNGALOW NEUF, 5 pièces, salle de bain céramique, abri-voiture, situé près des écoles à 189 Grove, coin St-André. Aussi autre bungalow, 5 grandes pièces, très confortable, fini moderne, terrassement complété, situé rue Chenier. S'adresser à Fernand Gaudreau, 557 rue Chenier, tél. 378-4170, Granby. (25305)**

## LES ANNONCES CLASSEES PERMETTENT D'ECONOMISER

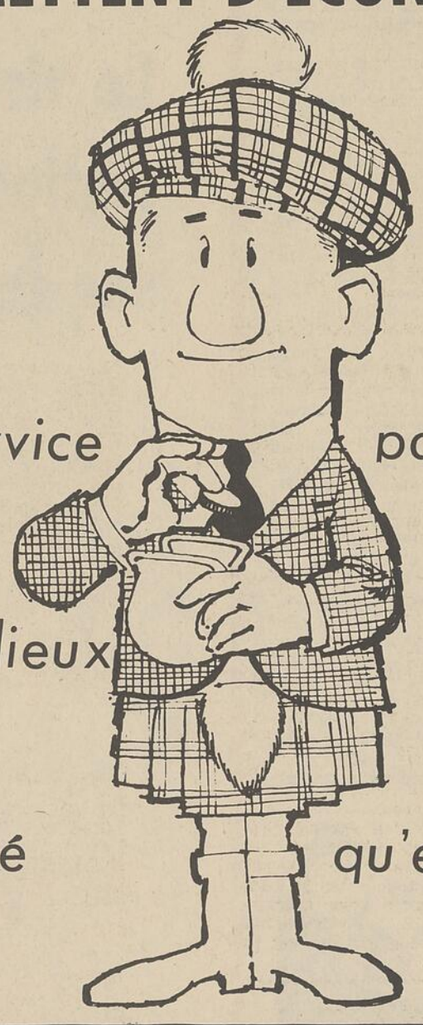

SOIT par leur service
SOIT par les aubaines
peu dispendieux et spéciaux
et qualifié qu'elles renferment

**ATTENTION**
HOMMES DE 45 ANS OU PLUS
Peut-être l'ouverture d'une nouvelle carrière pour vous !
Une compagnie des plus vieilles et des plus respectées au Québec dans l'aménagement des foyers, une grande industrie produisant auvents, fenêtres et revêtements d'aluminium, possède à cause de son essor extensif, ouverture pour représentants dans la région de Granby. Les appliquants choisis se verront gradués d'un entrainement complet. Un revenu au-dessus de la moyenne et prouvé par nos records antécédents des ventes, vous attend.
Ecrivez ou téléphonez à :
M. D. LEPINE
3055 Verdun Ave, Montréal — Tél. PO. 9-3853
(25542)

**Stationnement sur la rue Court**

Les automobilistes sont invités à se prévaloir d'un nouveau service de stationnement situé à l'arrière du 26 rue Court. Des facilités de stationnement sont à la disposition des propriétaires de voitures moyennant un léger déboursé de $5.00 par mois. Les personnes intéressées peuvent s'adresser à:

FR 2-5433 demander M. Ernest THIBODEAU

**Local à louer**
Pour industrie ou entreposage

2500 pieds de plancher disponible dans un local chauffé offrant tous les avantages d'opération pour petite industrie. Plancher de béton, intérieur peint à neuf, grandes portes d'usine, terrain de stationnement, etc. Situé près du centre des affaires.

S'adresser à:

FR 2-5433 demander M. Ernest THIBODEAU

LES ANNONCES CLASSEES DIRIGENT L'ACHETEUR A VOTRE PORTE

# MOTS CROISES

— No 2089 —

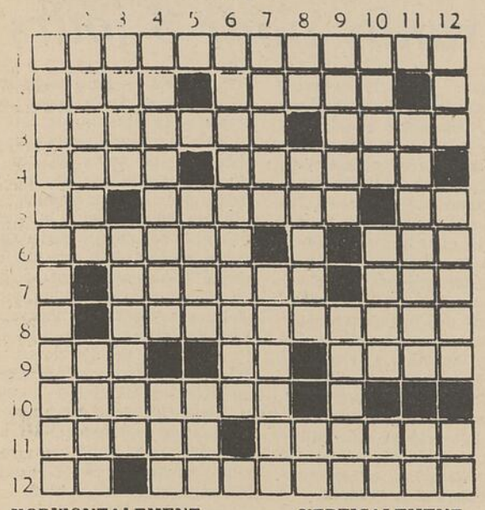

**HORIZONTALEMENT**

1—Cri de l'éléphant.
2—Air. mélodie. — Canard sauvage.
3—Qui fait naitre un désir. — Contester.
4—Robe de magistrat. — Ouvrier qui façonne la tôle.
5—Article espagnol. — Importante classe d'alliage de cuivre et de zinc. — Métal.
6—Germe de quelque passion violente. — Poisson d'eau douce.
7—Petit de la brebis. — Note (pl).
8—Effectivement.
9—Mois. — Article. — Poursuit en justice.
10—Agiter l'air autour.
11—Dieu marin. — Il vole.
12—Pronom. — Sorte de grille qui ferme certaines chapelles funéraires, dans les catacombes de Rome.

**VERTICALEMENT**

1—Double rang de tuiles formant la partie basse d'un toit.
2—Cercle rougeâtre qui entoure un point inflammatoire. — Consentement, approbation.
3—On y boxe. — Soumettre à des changements.
4—Action de ramasser avec le râteau. — Clair.
5—Le premier-né. — Trois fois.
6—Soldat en arme placé en faction.
7—Aussitôt. — Tringle de bois au moyen de laquelle on hausse les lisses d'un métier à tisser.
8—Abr. populaire d'Edouard. — Lambeau d'une étoffe. — En prise.
9—En France, gentilhomme attaché autrefois au service du dauphin. — Obligatoire le dimanche.
10—Grand lac. — Colères. — Dans.
11—Rongent. — Douze mois.
12—Art de lancer. — Il demeure. — Au bout de la vue.

**SOLUTION DU PROBLEME No 2088**

■ **Horizontalement:** 1. Amadouements; 2. Lise — Pérou; 3. Teint — Editer; 4. Eté — Ruée; 5. Ra — Ithos — Ras; 6. Ansérine — Ais; 7. Boiras — Rire; 8. Id — Sétacé — En; 9. Lia — Dorage; 10. Invariables; 11. Tee — Ers — AEIO; 12. Esse — Miels.

■ **Verticalement:** 1. Altérabilité; 2. Mie — Anodines; 3. Asie — Si — Avés; 4. Dentiers; 5. Tétraèdre; 6. Histoire; 7. Eperon — Aas; 8. Méduse — Cab; 9. Erié — Réglai; 10. Noterai — EEEE; 11. Tue — Aire — Sil; 12. Ressent — Os.


RADIO MENU

## MARDI

| | |
|---|---|
| 6.54 | Début des émissions |
| 6.55 | Information gén. |
| 7.00 | Radio Sacré-Coeur |
| 7.15 | Bonjour cultivateurs |
| 7.33 | Chaussettes aux pieds |
| 8.00 | Radio-journal |
| 8.10 | Bien l'bonjour |
| 8.33 | Bien l'bonjour |
| 8.55 | Information gén. |
| 9.00 | Chacun son tour |
| 9.33 | Opinions |
| 9.55 | Information gén. |
| 10.00 | En époussettant Mme |
| 10.15 | Nos marchands vous appellent |
| 10.55 | Information gén. |
| 11.00 | Chansons canadiennes |
| 11.33 | Chansons canadiennes |
| 12.00 | Radio-journal |
| 12.10 | En dînant |
| 12.30 | Bruits de ma ville |
| 1.00 | L'éducation l'affaire de tous |
| 1.33 | Huguette C. vous invite |
| 1.55 | Information gén. |
| 2.00 | Claviers populaires |
| 2.30 | Roule ta boule |
| 3.00 | Information gén. |
| 3.05 | Music Hall Eclair |
| 3.33 | Album des artistes |
| 3.55 | Information gén. |
| 4.00 | Club 1450 |
| 4.33 | Club 1450 |
| 4.55 | On offre On demande |
| 5.00 | Club 1450 |
| 5.33 | Club 1450 |
| 6.00 | Radio-journal |
| 6.10 | Pour vous |
| 6.25 | Nouvelles sportives |
| 6.30 | Actualités |
| 6.45 | Information gén. |
| 7.00 | Hit Parade |
| 7.33 | Hit Parade |
| 7.55 | Information gén. |
| 8.00 | Rendez-vs musical |
| 10.45 | Radio-journal & Sports |
| 11.00 | Fermeture du poste |


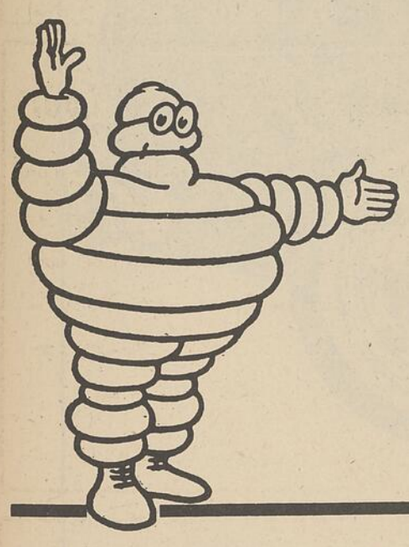

**MICHELIN ou le guide de l'heureux voyageur**

Avoir un Michelin, c'est avoir la France dans sa poche. Complet, précis et de bon conseil, le Michelin a aussi une autre qualité qui attire immédiatement l'attention: il se lit d'un seul coup d'oeil. Ne manquez pas de lire, cette semaine, l'article que publie **Perspectives** sur ce guide qui est devenu l'une des institutions françaises les plus solidement établies.

La Voix de l'Est


# Télé TV Vision

## CBFT CANAL 2

| MARDI | MERCREDI | JEUDI |
|---|---|---|
| 9.00 Mire | 10.00 Musique | 9.00 Mire |
| 10.00 Musique | 11.00 Long Métrage "Bonnes à tuer" (drame français) | 10.00 Musique |
| 11.00 Long Métrage | 12.55 Téléjournal | 11.00 Long Métrage "Tonnerre sous l'Atlantique" (guerre-Italien) |
| 1.00 Long Métrage "Opération Magali" (policier - français) | 1.00 Long Métrage "Bornes en flammes" (espionnage-russe) | 12.55 Téléjournal |
| 3.00 Votre cuisine, Madame | 3.00 Reflets | 1.00 Long Métrage "Les Pirates du rail" (aventures-français) |
| 3.30 Si santé m'était comptée | 3.30 Le Temps de vivre | 3.00 La Bonne fourchette |
| 4.00 Bobino | 4.00 Bobino | 3.30 Le Quotidien Magique |
| 4.30 La Boîte à Surprise | 4.30 La Boîte à Surprise | 4.00 Bobino |
| 5.00 A la pointe de l'exploration | 5.00 Coeur aux poings | 4.30 La Boîte à Surprise |
| 5.30 Robinson Crusoé | 5.30 Mon amie Flicka | 5.00 Cadets de la forêt |
| 6.00 Jeunesse oblige | 6.00 Jeunesse oblige | 5.30 Les Croquignoles |
| 6.30 Téléjournal | 6.30 Téléjournal | 6.00 Jeunesse oblige |
| 6.50 Nouvelles du sport | 6.50 Nouvelles du sport | 6.30 Téléjournal |
| 7.00 Aujourd'hui | 7.00 Aujourd'hui | 6.50 Nouvelles du sport |
| 8.00 Tous pour un | 8.00 Le Pain du jour | 7.00 Aujourd'hui |
| 8.00 Rue de l'Anse | 8.30 La Cité sans voiles | 8.00 Septième-Nord |
| 8.30 Tous pour un | 9.30 Dans le vent | 8.30 La Poule aux oeufs d'or |
| 9.00 La cour est ouverte | 10.00 Sextant | 9.00 Canada 98 |
| 9.30 Monsieur Lecoq | 10.30 Téléjournal | Le fer et ses maîtres |
| 10.00 Téléjournal | 10.45 Supplément régional | 10.00 Actualités politiques |
| 10.00 Intérêt et principal | 10.54 Nouvelles du sport | 10.30 Téléjournal |
| 10.30 Téléjournal | 11.00 Cinéma " Jalousie " (drame - américain) | 10.45 Supplément régional |
| 10.45 Supplément régional | | 10.54 Nouvelles du sport |
| 10.54 Nouvelles du sport | | 11.00 Cinéma |
| 11.00 Festival Jean Renoir | | |

## CHLT CANAL 7

| MARDI | MERCREDI | JEUDI |
|---|---|---|
| 8.15 Première Edition | | 7.30 Mire et Musique |
| 8.21 Matin Sport | 8.15 Première Edition | 8.15 Première Edition |
| 8.30 Pipe de Plâtre | 8.21 Matin Sport | 8.21 Matin Sport |
| 9.00 Théâtre du matin | 8.30 Pipe de Plâtre | 9.00 Cinéma du Matin |
| 10.30 Pause Café | 9.00 Théâtre du Matin | 10.30 Pause Café |
| 11.00 Coq au 7 | 10.30 Pause Café | 11.00 Coq au 7 |
| 12.00 Les hommes volants | 11.00 Coq au 7 | 12.00 Tentez votre chance |
| 12.30 Deuxième Edition | 12.00 Film | 12.30 Deuxième Edition |
| 12.40 La météo | 12.30 Deuxième Edition | 12.40 La Météo |
| 12.45 Midi Sport | | 12.45 Midi Sport |
| 1.00 Pot-pourri féminin | 1.00 Pot-pourri féminin | 1.00 Pot Pourri Féminin |
| 2.00 Kermesse | 2.00 Kermesse | 2.00 Kermesse |
| 3.00 Votre cuisine, madame | 3.00 Reflets | 3.00 La Bonne Fourchette |
| 3.30 Si santé m'était comptée | 3.30 Le temps de vivre | 3.30 Le Quotidien Magique |
| 4.00 Bobino | 4.00 Bobino | 4.00 Bobino |
| 4.30 La boîte à surprises | 4.30 La boîte à surprises | 4.30 La Boîte à Surprises |
| 5.00 A la Pointe de l'exploration | 5.00 Coeur au poing | 5.00 Cadets de la Forêt |
| 5.30 Mes trois fils | 5.30 Rin Tin Tin | 5.30 L'Aigle Noir |
| 6.00 Les Bout-en-train | 6.00 Les Bout-en-Train | 6.00 Les Bout-en-Train |
| 6.45 La météo | 6.30 Télé-Bulletin | 6.30 Télébulletin |
| 6.50 Edition sportive | 6.45 La météo | 6.45 La Météo |
| 7.00 Autour du vieux poêle | 6.50 Edition sportive | 6.50 Edition Sportive |
| 7.30 Police des Plaines | 7.00 Oui ou non | 7.00 Une n'attend pas l'autre |
| 8.00 Rue de l'Anse | 7.30 Qui dit vrai? | 7.30 Disqu'o 7 |
| 8.30 Tous pour un | 8.00 Le Pain du jour | 8.00 Septième Nord |
| 9.00 La Cour est ouverte | 8.30 La Cité sans voile | 8.30 La Poule aux Oeufs d'Or |
| 9.30 M. Lecoq | 9.30 Le Saint | 9.00 Pleins Feux |
| 10.00 Intérêt et Principal | | 10.00 Cartes sur table |
| 10.30 Téléjournal | 10.30 Téléjournal | 10.30 Téléjournal |
| 10.45 Dernière Edition | 10.45 Dernière Edition | 10.45 Après-ski |
| 11.00 Festival Renoir | 11.00 Cinéma 7 | 11.00 Dernière Edition |
| | | 11.15 Cinéma 7 |
| | | 12.30 Sign off - Fermeture |


91a rue Paré **Menard** 372-3161
RADIO & T.V. SERVICE


## CFTM CANAL 10

| MARDI | MERCREDI | JEUDI |
|---|---|---|
| 10.30 Mire | 10.30 Mire | 11.00 Bien l'Bonjour |
| 11.00 Bien l'Bonjour | 11.00 Bien l'Bonjour | 11.05 Mots Croises FDL |
| 12.00 Manchettes Horaire | 12.00 Manchettes Horaire | 11.20 Bien l'Bonjour |
| 12.15 En Matinee | 12.15 En Matinee | 12.00 Manchettes Horaire |
| 2.00 Bon Apres-Midi | 2.00 Bon Après-Midi | 12.15 En Matinée |
| 4.00 Les Boucaniers | 4.00 Ici Interpol | 2.00 Bon après-Midi |
| 4.30 Zoo du Capitaine Bonhomme | 4.30 Zoo du capitaine Bonhomme | 4.00 Remous |
| 5.30 Sir Lancelot | 5.30 Arretez-les | 4.30 Zoo du Capitaine Bonhomme |
| 6.00 Tele-Metro | 6.00 Tele-Metro | 5.30 Sur Demande |
| 6.50 Sport Image | 6.50 Sport Images | 6.00 Tele-Metro |
| 7.00 Dernière Heure | 7.00 Derniere Heure | 6.50 Sport-Images |
| 7.15 Cine Roman | 7.15 Cine Roman | 7.00 Dernière Heure |
| 7.30 Le Saint | 7.30 ...s Incorruptibles | 7.15 Cine-Roman |
| 8.30 Tentez Votre Chance | 8.30 Hockey | 7.30 Mot de Passe |
| 9.00 Police des Plaines | | 8.00 A la Catalogne |
| 9.30 Une invitation de Fernand Gignac | 10.00 Devinez Juste | 8.30 Cinema Kraft |
| 10.00 Prix Plaza | 10.30 Yves Christian | 10.00 Adam ou Eve |
| 10.45 En première Page | 10.45 En première Page | 10.30 Mon Coeur est un Violon |
| 10.55 La couleur du temps | 10.55 La couleur du temps | 10.45 Dernière Heure |
| 11.00 La ronde des sports | 11.00 La ronde des sports | 10.55 La couleur du temps |
| 12.15 Cinema | 11.15 Cinema | 11.00 La ronde des sports |
| 12.40 Fermeture | 12.40 Fermeture | 11.15 Cinema |
| | | 12.40 Fermeture |

## CBMT CANAL 6

| MARDI | MERCREDI | JEUDI |
|---|---|---|
| 10.00 Canadian Schools Telecast | 10.00 Quebec Schools Telecast | 10.00 Canadian Schools |
| 10.30 Across Canada (rpt.) | 10.30 Across Canada (rpt) | 10.30 Across Canada (rpt) |
| 11.00 Friendly Square | 11.00 Friendly Giant | 11.00 Friendly Giant |
| 11.15 Chez Hélène | 11.15 Chez Hélène | 11.15 Chez Hélène |
| 11.30 Butternut Square | 11.30 Butternut Square | 11.30 Butternut Square |
| 11.50 News | 11.50 News | 11.50 News |
| 12.00 The Way Things Are (rpt) | 12.00 Live and Learn: | 12.00 Films: "In the Swim" |
| 12.30 Calendar | 12.30 Calendar | 12.30 Calendar |
| 1.30 Movie Matinée. | 1.30 Movie Matinée: | 1.30 Movie Matinée: |
| 3.00 Moment of Truth | 3.00 Moment of Truth | 3.00 Moment of Truth |
| 3.30 Take Thirty | 3.30 Take Thirty | 3.30 Take Thirty |
| 4.00 As the World Turns | 4.00 As the World Turns | 4.00 As the World Turns |
| 4.31 Razzle Dazzle | 4.31 Razzle Dazzle | 4.31 Razzle Dazzle |
| 5.00 Fireball XL-5 | 5.00 Forest Rangers | 5.00 Magilla Gorilla |
| 5.30 Music Hop | 5.30 Music Hop: Hootenanny | 5.30 Music Hop: |
| 6.00 Fine and Dandy | 6.00 Farmer's Daughter | 6.00 Reach for the Top |
| 6.30 Across Canada | 6.30 Across Canada | 6.30 Across Canada |
| 7.01 CBC Evening News | 7.01 CBC Evening News | 7.01 CBC Evening News |
| 7.25 Sports with Doug Smith | 7.25 Sports with Doug Smith | 7.25 Ski Cast |
| 7.30 The New Generation | 7.30 Provincial Affairs: | 7.30 Candid Camera |
| 8.00 Jack Benny | 7.45 Mr. Fixit | 8.00 Hazel |
| 8.30 Danny Kaye | 8.00 Red River Jamboree | 8.30 The Serial |
| 9.30 Front Page Challenge | 8.30 Perry Mason | 9.00 The Defenders |
| 10.01 Wall of Ice | 9.30 Hallmark Hall of Fame: | 10.00 The Rogues |
| 11.00 CBC TV News | 11.00 CBC TV News | 11.00 CBC TV News |
| 11.14 Viewpoint | 11.14 Viewpoint | 11.14 Viewpoint |
| 11.21 Final Edition | 11.21 Final Edition | 11.21 Final Edition |
| 11.29 Sports Final | 11.29 Sports Final | 11.29 Sports Final |
| 11.36 Tuesday Showtime: | 11.36 Movie Cavalcade: | 11.36 Z Cars: |

## CFCF CANAL 12

| MARDI | MERCREDI | JEUDI |
|---|---|---|
| 9.30 Meditation | 9.30 Meditation | 9.30 Meditation |
| 9.35 Coffee Break | 9.35 Coffee Break | 9.35 Coffee Break |
| 10.00 The Liberal Arts | 10.00 The Liberal Arts | 10.00 The Liberal Arts |
| 10.30 Romper Room | 10.30 Romper Room | 10.30 Romper Room |
| 11.00 Ed Allen Time | 11.00 Ed Allen Time | 11.00 Ed Allen Time |
| 11.30 Abracadabra | 11.30 Abracadabra | 11.30 Abracadabra |
| 12.00 Lunchtime Little Theatre | 12.00 Lunchtime Little Theatre | 12.00 Lunchtime Little Theatre |
| 1.00 Channel 12 Theatre | 1.00 Channel 12 Theatre | 1.00 Channel 12 Theatre |
| 2.30 The James Beard Show | 2.30 The James Beard Show | 2.30 The James Beard Show |
| 3.00 People in Conflict | 3.00 People in conflict | 3.00 People in Conflict |
| 3.30 It's Your Move | 3.30 It's your Move | 3.30 It's your Move |
| 4.00 Four of a Kind | 4.00 Four of a Kind | 4.00 Four of a kind |
| 4.30 Surprise Party | 4.30 Surprise Party | 4.30 Surprise Party |
| 5.00 Family Theatre | 5.00 Family Theatre | 5.00 Family Theatre |
| 6.30 Pulse | 6.30 Pulse | 6.30 Pulse |
| 7.00 The Littlest Hobo | 7.00 No Time For Sergeants | 7.00 The Munsters |
| 7.30 Let's Sing Out | 7.30 Burke's Law | 7.30 My Favorite Martian |
| 8.00 Petticoat Junction | 8.30 Hockey Night in Canada | 8.00 Sunset Theatre |
| 8.30 The Red Skelton Hour | | 9.30 The Baileys of Balboa |
| 9.30 Sunset Theatre | 10.15 Sports Talk Back | |
| 11.00 National News | 10.30 Sports Hot Seat | 10.00 The Jack Paar Program |
| 11.15 Pulse | 11.00 National News | 11.00 National News |
| 11.35 The Pierre Berton Show | 11.15 Pulse | 11.15 Pulse |
| 12.05 Newsroom 12 Meditation | 11.35 Pajama Playhouse | 11.35 Pajama Playhouse |
| | 1.05 Newsroom 12 - Meditation | 1.00 Newsroom 12 Meditation |

# *Les prix du Marché*

MONTREAL (PC) — Prix payés aux producteurs et aux grossistes en fruits et légumes par les marchands au Marché central métropolitain. Ces prix sont fournis par la division des productions horticoles, section de l'inspection ministère de l'Agriculture et de la Colonisation, 201 est boulevard Crémazie, Montréal.

Pommes: McIntosh, de fantaisie $3 à $3.50, Cortland "C" $2.50 à $2.75, Fameuses, à cuire, $2 à $2.25 le minot.

Betteraves: en 50 livres, $1 à $1.25, petites, $1.50.

Carottes: en 50 livres $1.15 à $1.25, $2.25 à $2.75 les 24 cellos de deux livres.

Choux: en 50 livres, .90 à $1, rouges $1.50, Savoy $1.75 la douNavets: en minot, no 1 $1.75, en sac de 50 livres, no 1 $1.10 à $1.25, no 2, .90 à $1.

Oignons: en sac de 50 livres, jaunes no 1 $2 à $2.50, petits $1.50 à $1.75.

Panais: $2 à $2.25 le minot, $1.25 le demi minot.

Pommes de terre: en 50 livres, no 1 $2 à $2.25, no 2 $1.75.

Poireaux: $1 à $1.25, petits .5 à .60 la douzaine.

MONTREAL (PC)—Cours des denrées transmis à Montréal aujourd'hui par le ministère fédéral de l'Agriculture:

Oeufs: prix de gros aux centrales de campagne, cageots de fibre: extra-gros 29; A-gros 28; A-moyen 24; A-petits 19; B 22; C 17. Cageots de bois: un cent de plus.

Beurre: arrivages courants: non admissible: 53, en gros, non admissible: 53 1-2.

Fromage: livré à Montréal, ciré, arrivages courants, en gros québecois blanc ou coloré 38.

Pommes de terre: prix de gros, Nouvelles du Nouveau-Brunswick $2.35 les 75 livres, $2.15 à $2.40 les 50 livres, .49 à .53 les 10 livres; Ile-du-Prince-Edouard $3.75 à $4 les 75 livres, $2.50 à $2.65 les 50 livres, .58 à .61 les 10 livres; Québec $2 les 50 livres.

Poudre de lait écrémé: procédé par vaporisation, no 1 en sacs: 14 1-2 à 16, procédé par rouleau, no 1 en sacs: 14 à 15, autre catégorie pour nourrissage 12 1-2 à 13. Poudre de lait de beurre pour nourrissage: 10 1-2 à 11.


LISEZ ET

FAITES LIRE

LA VOIX DE L'EST


## MOCO

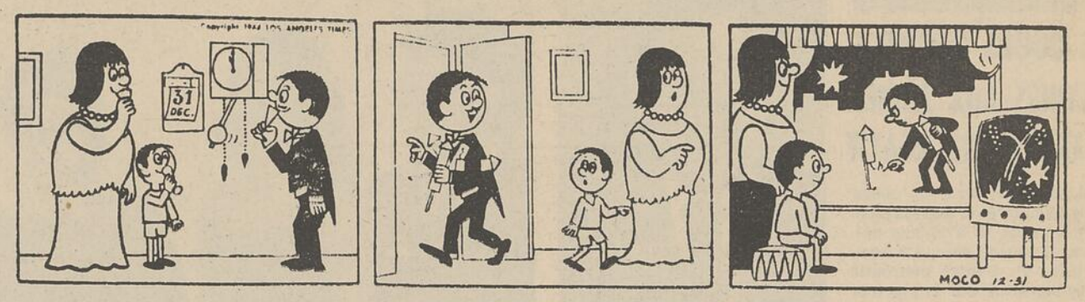


## FERDINAND

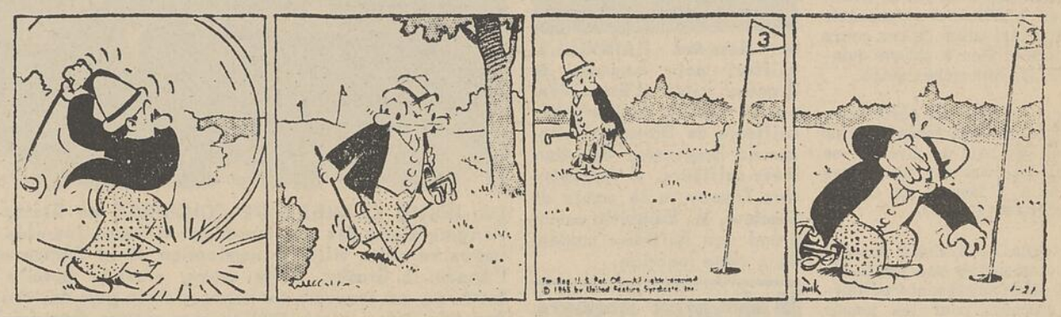

Par LEE FALK

## PHILOMENE

Par WINSLOW MORTIMER

## LE FANTOME

Par SPRENGEN

## LE CHEVALIER MASQUE

Par FRAN STRIKEN

## LARRY BRANNON

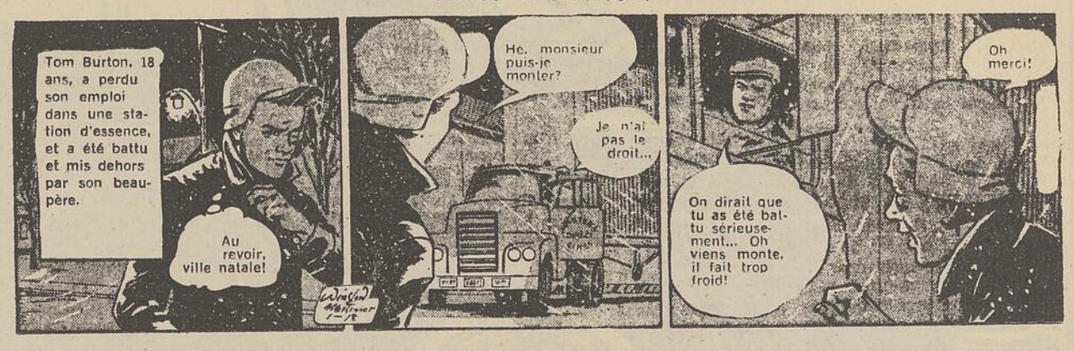


## CAPITAINE BONVENT

## PILOTE TEMPETE

## DES COURS D'ÉCHECS DESTINÉS AUX JEUNES AU CENTRE RÉCRÉATIF

GRANBY-Une série de cours d'initiation au jeu d'échecs pour les jeunes de 10 à 16 ans débutera dimanche soir, à 8 heures p.m. au Centre récréatif St-Eugène situé sur la rue Albert, à Granby.

M. André Bouchard, président du club Echec au roi de Granby sera le principal responsable de l'organisation de ces cours qui auront lieu à chaque quinzaine, les dimanches soirs.

Il est à noter que désormais, les joueurs appartenant au club Echec au roi, de Granby, se réuniront tous les dimanches soirs, à 8 heures au Centre récréatif St-Eugène.

La Voix de L'Est a accepté de commanditer un trophée qui sera offert au gagnant d'un tournoi d'échecs pour les jeunes lequel sera organisé.

Tous les jeunes de Granby sont invités à s'inscrire aux cours qui débuteront dimanche soir. Il est à noter que les cours seront donnes gratuitement.

M. Normand RAINVILLE, coiffeur pour hommes de Granby, vient d'être réélu par le Comité conjoint des coiffeurs de Drummondville, comme inspecteur des barbiers-coiffeurs. Il représentera Granby et le comté de Shefford. M. Rainville entreprend son huitième mandat dans cette fonction.

## Mahomet inspire les Indonésiens

DJAKARTA (AFP)—C'est le prophète Mahomet qui nous a inspirés de quitter les Nations unies, a déclaré ce matin le président Soekarno au cours d'une cérémonie religieuse qui s'est déroulée au palais présidentiel de Djakarta.

Il a ajouté que sa décision de quitter l'ONU avait été approuvé

LA JEUNE CHAMBRE DE COMMERCE de Granby est à l'origine d'une des manifestations civiques les plus importantes en notre ville: la nomination de la Personnalité de l'Année, à Granby. Cette année, c'est le notaire Gérard Southière qui recevait cet honneur de la part des dirigeants des principaux corps publics. Le notaire Bernard Trudel, 1er vice-président de la Jeune chambre, présidait le banquet offert à la Personnalité de l'Année 1964 et M. Yves Ménard, président du Jeune Commerce, présenta à Me Southière une riche plaque commémorative. Notre photo d'une partie de la table d'honneur montre, de gauche à droite: le notaire Trudel et madame Trudel; madame Southière et le notaire Southière; madame Ménard et M. Ménard. Plus de 350 personnes participaient à cette belle fête mondaine en l'Hôtel Mont-Shefford.

## *Trois automobilistes sont mis à l'amende*

GRANBY - Deux automobilistes de Granby et un troisième de Ste-Cécile de Milton ont été condamnés à payer l'amende au cours d'une séance de la cour municipale.

M. le juge Jean Marquis a imposé une amende de $20 et les frais à M. Serge Lallier, de Ste-Cécile de Milton, pour conduite dangereuse dans les limites de la cité de Granby. L'automobiliste a circulé sur un trottoir.

M. René Beaudin, de la rue Gill, à Granby, a écopé d'une amende de $20 et les frais pour avoir conduit un véhicule à une vitesse dépassant 45 milles à l'heure dans les limites de la cité de Granby.

Le juge a également imposé une amende de $10 et les frais à M. Jacques Hevey, de Granby, pour avoir conduit un véhicule à 40 milles à l'heure.

La plainte portée contre ce dernier l'a été en vertu des règlements municipaux de la circulation.

LE NOTAIRE GERARD SOUTHIERE, Personnalité de l'année 1964 à Granby, et Madame Southière étaient les invités d'honneur à une réception civique donnée par nos autorités municipales, en l'Hôtel de ville, hier en fin d'après-midi. Notre photo représente Mme Southière et le notaire Southière signant le Livre d'Or. Debout, de gauche à droite: MM. les échevins Bernard Beaudry, Georges-E. Guillette, Alphonse St-Onge et Gill Langlois. M. le pro-maire Emilien Ouellette assistait à cette cérémonie mais dut quitter avant la photo, à cause d'un deuil. Une clef symbolique de la cité et un tribut d'hommages étaient présentés à Me Southière par M. Langlois.

### LA BIBLE VOUS PARLE

Tout scribe devenu disciple du Royaume des Cieux est semblable à un propriétaire qui tire de son trésor du neuf et du vieux.
(Mt 13, 51)

Conduis tes affaires avec douceur, et tu seras plus aimé qu'un homme munificent.
(Eccli 3, 17)

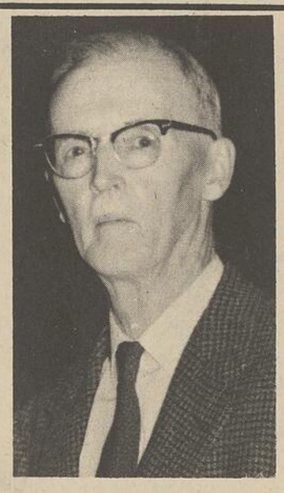

M. F.A. Wallace est l'un des trois responsables de la sollicitation dans le secteur industriel pour la Fédération des oeuvres de charité de Granby Inc. La campagne de souscription de la Fédération s'ouvrira officiellement le 7 mars pour se poursuivre jusqu'au 21 mars. Cette année, l'objectif total a été fixé à $36,500. La sollicitation est déjà commencée dans le secteur industriel et l'on espère atteindre l'objectif fixé à $5,000. Comparativement à 1964, l'objectif total est de $1,500 plus élevé.

La population est invitée à se montrer plus généreuse que par le passé afin que la Fédération puisse encore mieux combattre la pauvreté et la misère.

## Une promenade en traîneau: carnaval de 1965

GRANBY -- Le Conseil du Travail de Granby et district apportera sa collaboration au carnaval 1965 de Granby en organisant une promenade en traîneau (sleigh-ride) dans le cadre des festivités.

Cette motion a été votée à la réunion générale annuelle du Conseil du Travail de Granby et district tenue au local de l'organisme situé sur l'avenue du Parc à Granby. La réunion s'est déroulée sous la présidence de M. Philippe Duhamel, président du Conseil du Travail de Granby et district.

## LA CTC APPUIE LA CAMPAGNE DU FONDS DU COEUR DE GRANBY

GRANBY -- Le Conseil du Travail de Granby et district a voté un appui moral à la campagne de souscriptions de la Fondation du fonds du coeur, de Granby, à la suite d'une courte allocution prononcée par M. Romuald Gagnon sur les mérites de ce mouvement.

M. Gagnon a cité comme exemple de victime d'une maladie de coeur, M. Roger Provost, président de la CTC, décédé à la suite d'une attaque cardiaque. Il a également souligné que 50.4 pour cent des décès au Canada étaient causés par les maladies de coeur.

Cette motion a été votée au cours de la réunion générale annuelle de la CTC de Granby et district.

Réclamation de $550.24

## *La Cour supérieure à Granby pour 3 jours*

GRANBY -- L'honorable juge Evender Veilleux, de Sherbrooke, a inauguré une session de trois jours de la Cour supérieure du district judiciaire de Bedford, en notre ville, hier. Le tribunal siégera aussi aujourd'hui et demain.

Hier, la cour siégeait comme division de pratique et plusieurs avocats ont présenté des demandes de jugements 'ex parte' et inscrit des procédures spéciales au dossier des causes inscrites au rôle. Quelques avocats étaient au prétoire, notamment Mes Gilles Bélanger, Yves Lagacé, Bernard Légaré, Claude Léveillé et Jean Marquis, de Granby; Me Guy Genest C.R., de Waterloo; et Me François Lévesque, de Bedford.

C'est Me Lévesque qui se présenta devant le tribunal avec l'affaire la plus importante de la journée; une demande de paiement de solde dû sur un compte original de $5,840. Le demandeur est M. Sheldon Davis, de Bedford et la défenderesse, la compagnie Bolton Glen Development. Par une coincidence heureuse, le procureur du demandeur Davis recevait deux versements des plus substantiels pour son client, depuis l'inscription de sa cause. De fait, Me Lévesque a déjà obtenu un paiement partiel de $5,290; il demandait donc à la Cour de condamner le défendeur à payer le solde de $550.24 avec intérêts et dépens à M. Davis. l'affaire remontait à 1963.

## UNE COLLISION FAIT $135 DE DOMMAGES

GRANBY -- Une collision faisant $135 de dommages est survenu e hier, vers 2 h. 05 p.m. à l'angle de la rue St-Hubert et avenue du Parc.

M. Jean-Noel Leduc, 21 ans, de la Route rurale no. 3, à Acton Vale, dans le comté de Bagot, conduisait une Chevrolet 1955, propriété de Gaston Breton Inc., du 740, rue Principale, à Granby. Sa voiture ne subit aucun dommage apparent.

M. Yvon Massey, eu 299, rue Foch, à Granby, prenait place à bord de l'auto de M. Leduc mais il ne fut pas blessé.

L'autre automobiliste est Mme Gilles Charron, 27 ans, du 19, rue Dollard, à Granby qui conduisait l'auto de son époux, une Envoy station wagon 1961 laquelle a été endommagée pour $135.

Au Centre récréatif

## GRAND RÉCITAL DE GILLES VIGNEAULT

GRANBY - Gilles Vigneault, poète et chansonnier, donnera un récital au Centre récréatif de Granby Inc., dimanche soir prochain, à 8h. 30 p.m.

Gilles VIGNEAULT

Selon le directeur du Centre récréatif, M. André Laflamme, plus de 700 personnes sont attendues pour assister au récital.

On sait que Gilles Vigneault est âgé de 36 ans. Originaire de Natashquan, en Gaspésie, cet artiste est passé maître de la mime et de la nuance dramatique.

Il est le premier à admettre que sa voix laisse beaucoup à désirer. Gilles Vigneault, qui écrit de la poésie depuis l'âge de 12 ans, compose lui-même la musique et les paroles de toutes ses chansons.

Tous sont invités pour entendre dimanche ce chansonnier de chez-nous.


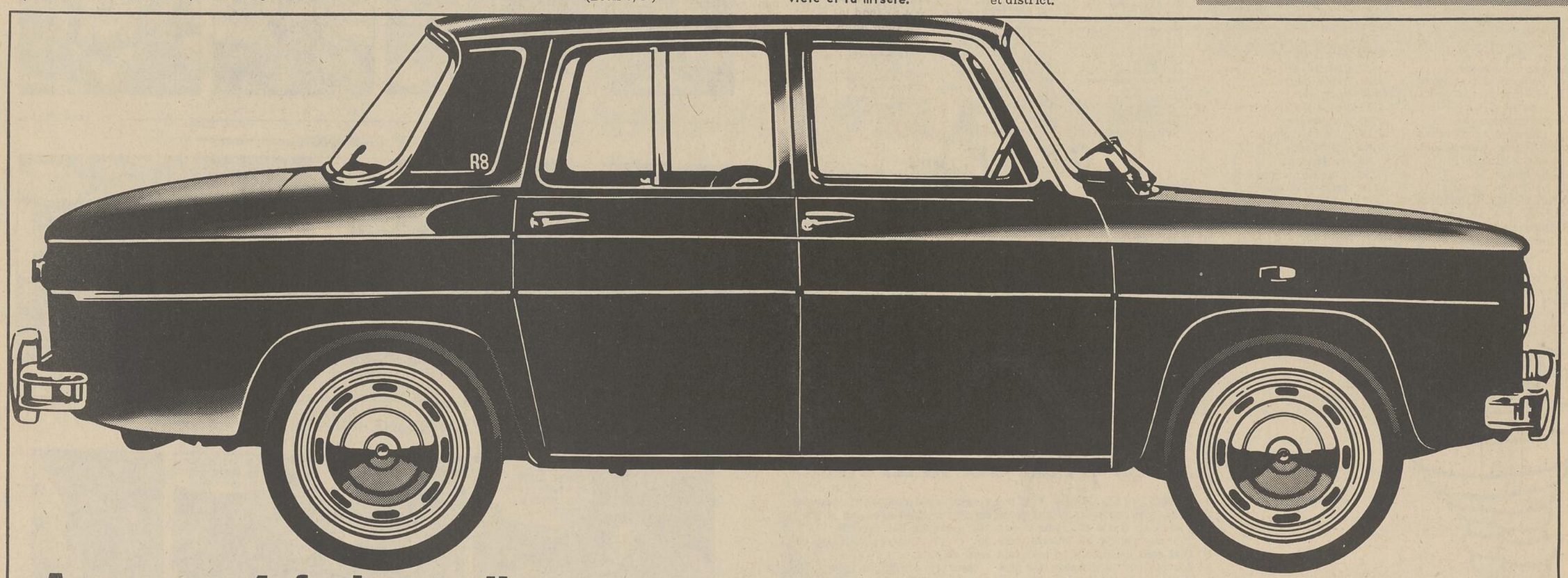


**Avec ses 4 freins à disque d'une sûreté exceptionnelle,**

**comment une Renault peut-elle être l'automatique à 4 portes de loin la moins chère au Canada?**

Voiture de l'année CHOISIE PAR LE MAGAZINE TRACK & TRAFFIC

Les Renault automatiques tout équipées vous sont offertes à partir de $1875. (port d'entrée). Et pourtant, rien n'a été négligé. Prenons, par exemple, les freins à disque. Ils sont chers... mais offrent une sécurité indiscutable. Certaines voitures de sport n'en ont que deux; les Renault, elles, en ont 4!
Elles ont aussi une suspension à 4 roues indépendantes et les sièges ajustables en caoutchouc aéromousse sont "supérieurs à ceux équipant la *plupart* des voitures quel que soit leur prix", nous dit le magazine Car & Driver. La carrosserie, complètement insonorisée, a été "trempée" dans un bain anti-rouille. Les Renault sont munies d'un système de chauffage-dégivrage puissant et vous assurent des démarrages instantanés par tous les temps.
Et elles font jusqu'à 45 mpg.
Et cependant, Renault offre l'automatique à 4 portes de loin la moins chère au Canada! Venez en faire l'essai... vous ne voudrez plus vous en séparer!

Renault 8 Proclamée "Voiture de l'année" par Canada Track & Traffic.

RENAULT

GRANBY: Bienvenue Automobile Enr. 617 Principale, Granby FR. 8-4803

RICHMOND: Taylor B.P. Service 48 Craig, TA. 6-3468

BROME: Entreprises G. & T. Inc. Route 52 263-0049